

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Tableau de Bord Statistique

*De
L'Économie et des Finances*

2025



Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles

Août 2026

AVANT-PROPOS



Dans la dynamique de la modernisation de son système d'informations statistiques, le Ministère de l'économie et des finances (MEF) s'est résolument engagé depuis 2013 dans la production et la diffusion régulières des données économiques et financières.

A cet égard, mon département élabore et publie annuellement le Tableau de bord statistique de l'économie et des finances (TBSEF). Sur la période 2016-2025, le TBSEF 2025, quatorzième du genre, propose une analyse approfondie des principaux indicateurs de l'Annuaire statistique de l'économie et des finances (ASEF) dans le but d'en faciliter l'exploitation et d'éclairer la prise de décision.

Le Ministère de l'économie et des finances se réjouit de la mise à disposition régulière des statistiques fiables et actualisées aux actrices et acteurs du développement, afin de renforcer la visibilité de la situation socio-économique et financière du Burkina Faso.

Tout en exhortant les acteurs à toujours produire des données statistiques de qualité, je tiens à leur exprimer ma gratitude pour les efforts fournis dans l'élaboration du présent document.

Le Ministre de l'économie et des finances



[Signature]

Dr. Aïoubakar NACANABO
Chevalier de l'Ordre de l'étoile

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	I
TABLE DE MATIÈRES.....	II
SIGLES ET ABBREVIATIONS	III
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
LISTE DES GRAPHIQUES.....	V
RESUME EXECUTIF.....	VI
INTRODUCTION	1
I. GÉNÉRALITÉS.....	2
I.1 Situation socio-démographique	3
I.2 Personnel du Ministère de l'économie et des finances	6
I.3 Budget hors charges de la dette du Ministère de l'économie et des finances	9
II. SECTEUR RÉEL.....	11
II.1 Éléments de la comptabilité nationale (production du PIB)	12
II.2 Éléments de la comptabilité nationale (emploi du PIB)	15
III. SECTEUR MONÉTAIRE.....	32
III.1. Situation monétaire.....	33
III.2. Indicateurs d'inclusion financière	36
IV. SECTEUR EXTÉRIEUR	39
IV.1 Situation de la Balance des Paiements	40
IV.2 Situation du commerce extérieur	42
V. FINANCES PUBLIQUES	44
V.1 Situation des prévisions et des mobilisations des recettes budgétaires	45
V.2 Situation des crédits de paiement et exécutions des dépenses budgétaires	48
V.3 Opérations Financières de l'Etat (recettes et dépenses)	50
V.4 Opérations Financières de l'État (soldes caractéristiques).....	52
V.5 Situation de la dette publique (Encours de la dette et service de la dette)	54
V.6 Situation de la dette publique (ratios d'endettement).....	57
V.7 Situation globale de l'Aide Publique au Développement	59
V.8 Évolution des recettes et dépenses des collectivités territoriales.....	63
V.9 Évolution des recettes et des dépenses des régions collectivités territoriales	65
VI. AUTRES STATISTIQUES DU MEF.....	67
VI.1 Indicateurs de la surveillance multilatérale	68
VI.2 Situation d'exécution des marchés publics.....	70
CONCLUSION.....	73
CHIFFRES CLES DU SECTEUR « ECONOMIE ET FINANCES »	86

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEN	Avoirs Extérieurs Nets
APD	Aide Publique au Développement
ASEF	Annuaire Statistique de l'Économie et des Finances
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CF	Consommation Finale
CNE	Caisse Nationale d'Épargne
CNPE	Comité National de Politique Économique
CT	Collectivité Territoriale
DDP	Direction de la Dette Publique
DGB	Direction Générale du Budget
DG-CMEF	Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGD	Direction Générale des Douanes
DGDT	Direction Générale du Développement Territorial
DGEP	Direction Générale de l'Économie et de la Planification
DGESS	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGF	Direction de la Gestion des Finances
DGI	Direction Générale des Impôts
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
EME	Etablissement de Monnaie Electronique
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FMDL	Fond Minier de Développement Local
FMI	Fonds Monétaire International
FOB	Free On Board (Sans frais à bord)
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
IDH	Indice de Développement Humain
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISBLSM	Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
ND	Non disponible
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH-V	Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation
Rev	Revenu
SD	Service de la Dette
SFD	Système Financier Décentralisé
ST-PIF	Secrétariat Technique pour la Promotion de l'Inclusion Financière
TBSEF	Tableau de Bord Statistique de l'Économie et des Finances
TGUSF	Taux Global d'Utilisation des Services Financiers
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'État
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
VAN	Valeur Actualisée Nette
XBS	Exportation des Biens et Services

LISTES DES TABLEAUX

Tableau I.1 : Évolution de l'effectif et de la structure de la population par sexe	4
Tableau I.2 : Évolution de l'indice du développement humain	4
Tableau I.3 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance	4
Tableau I.4 : Situation de la population par région et selon le sexe en 2025	4
Tableau I.5 : Évolution de l'effectif du personnel du Ministère en activité et les sorties temporaires	7
Tableau I.6 : Structure du personnel par catégorie en 2025 (%)	7
Tableau I.7 : Évolution des taux d'exécution des dépenses budgétaires du ministère (%)	10
Tableau II.1 : Évolution des taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles (%)	13
Tableau II.2 : Évolution des contributions des secteurs d'activité à la croissance du produit intérieur brut (en point de %)	13
Tableau II.3 : Taux de croissance de l'emploi du PIB, volumes chaînés à partir de 2015 (%)	16
Tableau III.1 : Évolution des indicateurs des prestataires des services financiers	37
Tableau IV.1 : Évolution des flux du commerce extérieur (milliards FCFA)	43
Tableau V.1 : Évolution de la structure de l'Aide extérieure par nature de financement (%)	61
Tableau V.2 : Évolution de la structure de l'Aide publique au développement selon les instruments de financements (%)	61
Tableau V.3 : Évolution du taux d'accroissement de l'APD selon les principaux instruments de financements (%)	61
Tableau V.4 : Évolution de la part contributive de l'Aide Publique au Développement par groupe donateurs	61
Tableau V.5 : Variation des recettes des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA)	64
Tableau V.6 : Variation des dépenses des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA)	64
Tableau V.7 : Évolution du taux de variation des recettes par région collectivité territoriale (%)	66
Tableau V.8 : Évolution du taux de variation des dépenses par région collectivité territoriale (%)	66
Tableau VI.1 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (UEMOA)	69
Tableau VI.2 : Évolution du nombre de marchés publics par mode de passation	71
Tableau VI.3 : Évolution de la variation des marchés publics en valeur par mode de passation (milliards FCFA)	71

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique I.1 : Pyramide des âges de la population en 2025	5
Graphique I.2 : Évolution du taux d'accroissement démographique intercensitaire (%)	5
Graphique I.3 : Évolution de l'effectif du personnel du ministère en activité au MEF	8
Graphique I.4 : Evolution de la proportion du personnel féminin du MEF	8
Graphique I.5 : Répartition du personnel par tranche d'ancienneté en 2025 (%)	8
Graphique I.6 : Répartition du personnel par groupe d'âge en 2025	8
Graphique I.7 : Effectif du personnel du MEF par région en 2025	8
Graphique I.8 : Évolution des dotations et exécutions budgétaires du ministère (millions FCFA)	10
Graphique I.9 : Évolution de la structure des dotations budgétaires du ministère (en %)	10
Graphique II.1 : Évolution du PIB en volume, base 2015 (milliards FCFA)	14
Graphique II.2 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles en 2025 (en %)	14
Graphique II.3 : Évolution de la part contributive des secteurs à la formation du PIB réel (%)	14
Graphique II.4 : Évolution du PIB réel/habitant (milliers FCFA)	14
Graphique II.5 : Évolution de la consommation finale et de l'Investissement (milliards FCFA)	16
Graphique II.6 : Évolution des taux de croissance des investissements et de consommation (%)	16
Graphique II.7 : Contribution des éléments de la demande à la croissance du PIB réel (en points de %)	16
Graphique III.1 : Evolution de l'encours de l'épargne et du crédit des IMF (milliards FCFA)	38
Graphique III.2 : Evolution du profil des clients /membres des IMF (nombre)	38
Graphique III.3 : Répartition des points de services agréés des IMF par région en 2024	38
Graphique IV.1 : Évolution de la structure des principaux produits d'exportation (% des exportations totales)	43
Graphique IV.2 : Évolution du solde commercial (milliards FCFA)	43
Graphique IV.3 : Évolution du taux de couverture (%)	43
Graphique V.1 : Évolution de l'APD (millions \$US)	62
Graphique V. 2 : Répartition de l'APD 4 par secteur de planification en 2024 (millions de dollars US)	62
Graphique V.5 : Évolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales (milliards FCFA)	64
Graphique V.6 : Évolution des taux d'absorption des recettes des collectivités territoriales (%)	64
Graphique V.7 : Évolution des recettes et dépenses des régions (millions FCFA)	66
Graphique V.8 : Évolution du taux d'absorption global des régions (%)	66
Graphique V.9 : Situation des taux d'absorption par régions en 2023 (%)	66
Graphique VI.1 : Évolution du taux de pression fiscale (%)	69
Graphique VI.2 : Évolution de la masse salariale sur recettes fiscales (%)	69
Graphique VI.3 : Evolution de la structure des marchés publics en volume par type de procédures (%)	72
Graphique VI.4 : Evolution des marchés publics conclus en valeur par type de procédures (milliards FCFA)	72
Graphique VI.5 : Répartition des marchés publics conclus en volume en 2025 par mode de passation (%)	72
Graphique VI.6 : Répartition des marchés publics conclus en valeur en 2025 par mode de passation (%)	72



RESUME EXECUTIF



Le Tableau de bord statistique 2025 de l'économie et des finances analyse l'évolution des principaux indicateurs contenus dans l'Annuaire statistique 2025 selon les domaines suivants : (i) secteur réel, (ii) secteur monétaire, (iii) secteur extérieur, (iv) finances publiques et (v) autres statistiques du ministère.

Secteur réel

L'activité économique a enregistré une accélération de son rythme de croissance en s'affichant à 5,3% en 2025, après 4,8% en 2024. Cela est principalement imputable au secteur primaire (+2,4 points de pourcentage). Les secteurs tertiaire (y compris les impôts et taxes) et secondaire ont contribué respectivement à hauteur de 1,7 et 1,2 point de pourcentage à la croissance du PIB.

Secteur monétaire

La situation monétaire du Burkina Faso a été marquée à fin décembre 2025, par une hausse de la masse monétaire de 17,4% (+1030,84 milliards FCFA) après une hausse de 6,8% (+380,18 milliards FCFA) en 2024. La hausse en 2025 est imputable principalement à la hausse des Actifs extérieurs nets (AEN) de 49,4% et des créances intérieures de 2,6%.

En 2024¹, l'écosystème financier a connu une évolution contrastée. Le nombre d'Institutions de microfinance (IMF) a enregistré une diminution de quatre (04) unités par rapport à 2023, tandis que le nombre de banques est demeuré stable. Par ailleurs, le taux global d'utilisation des services financiers s'est légèrement accru, enregistrant une hausse de 0,7 point de pourcentage au cours de la période.

Secteur extérieur

Le compte des transactions courantes a affiché un solde excédentaire de 1 857,60 milliards FCFA après un déficit de 556,77 milliards FCFA un an plus tôt. Cette augmentation est la résultante de l'amélioration du solde de la balance des biens et services de 2 488,29 milliards FCFA. Quant aux balances des revenus primaires et secondaires, elles se sont détériorées respectivement de 63,06 milliards FCFA et de 10,86 milliards FCFA. Le solde du compte de capital est ressorti à 231,83 milliards FCFA, en régression de 6,93 milliards FCFA par rapport à 2024.

En somme, l'ensemble des échanges du Burkina Faso avec l'extérieur s'est traduit par un solde global excédentaire de 1 025,20 milliards FCFA en 2025, après un excédent de 455,48 milliards FCFA en 2024, soit une amélioration de 569,71 milliards FCFA.

Finances publiques

En 2025, les recettes totales et dons se sont établis à 3 787,71 milliards FCFA, enregistrant une amélioration de 704,32 milliards FCFA par rapport à 2024, soit un taux d'accroissement de 22,8%. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont enregistré une hausse de 4,8% en 2025 pour s'établir à 4 083,42 milliards FCFA.

Le solde global base engagement s'est établi à -295,72 milliards FCFA en 2025, en amélioration de 517,02 milliards FCFA par rapport à 2024. Quant au solde courant, il s'est amélioré de 393,74 milliards FCFA pour s'afficher à 997,23 milliards FCFA.

L'encours de la dette et le service de la dette ont connu un accroissement respectivement de 7,8% et de 21,2% en 2025 comparativement à 2024.

Au titre du montant de l'APD, il s'est établi à 1 944,85 millions \$US en 2024 contre 2 079,87 millions \$US en 2023, soit une baisse de 6,5%.

S'agissant du ratio « APD/PIB nominal », il s'est établi à 8,6% en 2024. Quant au ratio « APD/habitant », en 2024, il est ressorti à 50 376 FCFA.

Les recettes totales des collectivités territoriales (CT) ont connu une baisse de 1,33 milliard FCFA (-0,4%) passant de 305,39 milliards FCFA en 2023 à 304,07 milliards FCFA en 2024. Cette situation est imputable à la baisse des recettes de fonctionnement (-22,6%).

¹ Les données de 2025 de certaines structures n'étant pas encore disponibles à la date de l'élaboration du document, les données de 2024 ont été capitalisées.

Autres statistiques du ministère

➤ Situation des marchés publics

En 2025, le nombre de marchés conclus est de 659 pour une valeur de 127,13 milliards FCFA. Ces marchés ont enregistré une baisse en volume et en valeur respectivement de 5,2% et 59,1% par rapport à 2024.

➤ Suivi des indicateurs de la surveillance multilatérale

Du profil des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso en 2025, il ressort une amélioration du ratio du solde budgétaire global, dons compris (base engagement) de 4,1 points de pourcentage et du ratio masse salariale sur recettes fiscales de 3,5 points de pourcentage. Aussi, il est enregistré une amélioration du ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal de 3,5 points de pourcentage. Quant au taux de pression fiscale, il s'est légèrement accru de 0,7 point de pourcentage pour s'afficher à 19,1%.

INTRODUCTION

Au plan mondial, la croissance économique est restée stable entre 2024 et 2025, s'établissant à 3,5%. Cette stabilité a été soutenue par les investissements dans les nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, la poursuite du ralentissement de l'inflation, des politiques budgétaires et monétaires favorables ainsi que des conditions financières globalement accommodantes. Par ailleurs, les effets des tensions commerciales internationales ont été atténués par les anticipations opérées dans les échanges commerciaux durant le premier semestre 2025.

Au niveau national, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte caractérisé par le renforcement de l'ancrage de la Confédération des États du Sahel (AES), la poursuite de la dynamique de reconquête du territoire national et par une campagne agro-pastorale favorable. Le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 5,3% en 2025 après 4,8% en 2024. L'inflation moyenne annuelle s'est établie à -0,5% en 2025 contre 4,2% un an plus tôt, traduisant un recul des pressions inflationnistes.

Dans l'optique du respect du principe de redevabilité, le MEF s'est résolument engagé à améliorer son système d'information statistique par la production et la publication régulière de statistiques de qualité en matière économique et financière. Dans cette perspective, il incombe à la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) d'élaborer le Tableau de bord statistique de l'économie et des finances (TBSEF).

L'édition 2025 du TBSEF retrace l'évolution des principaux indicateurs et analyse les différents agrégats du secteur de l'économie et des finances.

Le TBSEF s'articule autour de six points : (i) les généralités, (ii) le secteur réel, (iii) le secteur monétaire, (iv) le secteur extérieur, (v) les finances publiques et (vi) les autres statistiques du ministère.

I. GENERALITES

I.1 Situation socio-démographique

Points saillants :

- population majoritairement jeune : 78,1% de personnes de moins de 35 ans en 2025 ;
- baisse du rapport de dépendance démographique : de 101 en 2016 à 95 en 2025 pour 100 personnes actives ;
- population majoritairement féminine : 51,7% en moyenne sur la période 2016-2025.

Commentaire

Évolution démographique

Les projections démographiques estiment l'effectif de la population du Burkina Faso à 24 070 553 habitants en 2025 (en augmentation de 2,8% par rapport à 2024) dont 51,6% de femmes. Les régions du Kadiogo, du Guiriko et du Yaadga ont les effectifs de population les plus élevés en 2025 avec respectivement 3 812 408 habitants, 2 789 890 habitants et 2 022 920 habitants. Ces 03 régions représentent plus d'un tiers de la population totale (35,8%). Par contre, les régions les moins peuplées sont la Tapoa (710 892 habitants), le Goulmou (633 940 habitants) et le Soum (325 842 habitants).

La pyramide des âges de la population burkinabè en 2025 présente une base large et un sommet effilé, caractéristique d'une population jeune. En effet, 78,1% ont moins de 35 ans.

Sur la période 2016-2025, la population a connu une croissance annuelle moyenne de 2,6%. La structure par sexe montre que les femmes représentent en moyenne 51,7%² de la population. Le rapport de dépendance démographique est passé de 101 en 2016 à 95 en 2025 pour 100 personnes actives. En dépit de cette baisse, ce ratio indique une forte pression sur la population productrice.

Indice de développement humain (IDH)³ et espérance de vie à la naissance

Le Burkina Faso a enregistré une amélioration continue de son Indice de développement humain (IDH) passant de 0,420 en 2016 à 0,459 en 2023. Sur la période 2022-2023, l'IDH est passé de 0,438 à 0,459, soit une hausse de 0,021.

Quant à l'espérance de vie à la naissance, elle s'est progressivement améliorée, passant de 56,7 ans en 2006 à 61,9 ans en 2019. L'espérance de vie des femmes est passée de 57,5 ans en 2006 à 64,0 ans en 2019, tandis que celle des hommes est passée de 55,8 à 60,0 ans sur la même période.

Note méthodologique :

Taux d'accroissement démographique intercensitaire : Mesure de l'augmentation d'une population au cours d'une période donnée du fait de la natalité, de la mortalité et de la migration.

Indice de développement humain : Outil synthétique de mesure du développement humain. Il chiffre le niveau moyen atteint par un pays donné sur trois aspects essentiels à savoir l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé (espérance de vie), l'instruction et l'accès au savoir (taux d'alphabétisation des adultes et taux de scolarisation) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent (PIB par habitant).

Espérance de vie à la naissance : Nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance.

Rapport de dépendance en fonction des âges : Rapport de la population de 0-14 ans et 65 ans et plus, à la population de 15-64 ans. Il mesure la charge potentielle supplémentaire de la population productrice de biens et services.

Sources statistiques : Institut national de la statistique et de la démographie (Enquête démographique 1991 et recensements de 1985, 1996, 2006, 2019 et projections démographiques de 2020-2035) ; PNUD (Rapport annuel mondial sur le développement humain).

² Projections démographiques 2007 à 2020 et Volume IV-Projections démographiques 2020 à 2035

³ Le rapport annuel mondial sur le développement humain de 2024 et celui de 2025 ne sont pas disponibles.

Tableau de bord statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau I.1 : Évolution de l'effectif et de la structure de la population par sexe

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Effectif total	19 034 397	19 632 147	20 244 080	20 505 155	20 818 036	21 455 644	22 100 874	22 752 315	23 409 015	24 070 553
<i>dont</i>										
Hommes (%)	48,27	48,28	48,30	48,28	48,30	48,33	48,36	48,39	48,42	48,44
Femmes (%)	51,73	51,72	51,70	51,72	51,70	51,67	51,64	51,61	51,58	51,56

Source : DGESS, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau I.2 : Évolution de l'indice du développement humain

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
IDH	0,420	0,423	0,434	0,452	0,449	0,449	0,438	0,459	nd	nd
Rang	182	183	182	182	184	184	185	186	nd	nd
Nombre de pays classés	189	189	189	189	191	191	193	193	nd	nd

Source : DGESS, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau I.3 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance

	1985	1991	1996	2006	2019
Hommes	48,20	50,70	53,50	55,80	60,00
Femmes	48,80	53,20	54,10	57,50	64,00
Ensemble	48,50	52,20	53,80	56,70	61,90

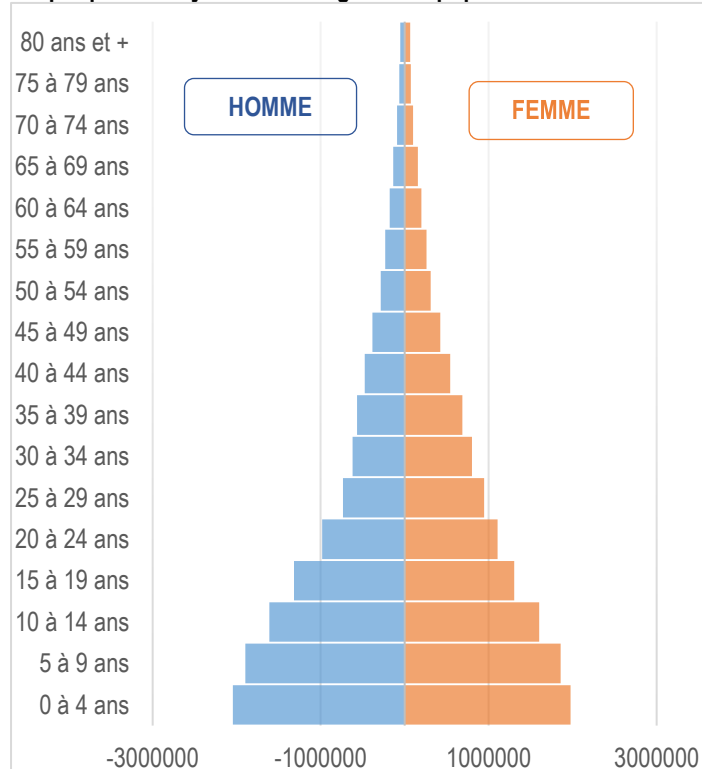
Source : DGESS, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau I.4 : Situation de la population par région et selon le sexe en 2025

Régions	Homme	Femme	Ensemble
BANKUI	602 086	603 448	1 205 534
DJÔRÔ	485 398	515 122	1 000 520
GOULMOU	312 051	321 889	633 940
GUIRIKO	1 366 981	1 422 909	2 789 890
KADIOGO	1 880 020	1 932 388	3 812 408
KOULSÉ	958 497	1 060 778	2 019 275
LIPTAKO	366 241	350 918	717 159
NAKAMBÉ	881 250	1 007 247	1 888 497
NANDO	886 902	1 021 723	1 908 625
NAZINON	424 873	467 343	892 216
OUBRI	609 242	686 702	1 295 944
SIRBA	442 196	456 149	898 345
SOUM	166 401	159 441	325 842
SOUROU	488 188	489 295	977 483
TANNOUNYAN	470 101	500 962	971 063
TAPOA	349 926	360 966	710 892
YAADGA	970 244	1 052 676	2 022 920
BURKINA FASO	11 660 597	12 409 956	24 070 553

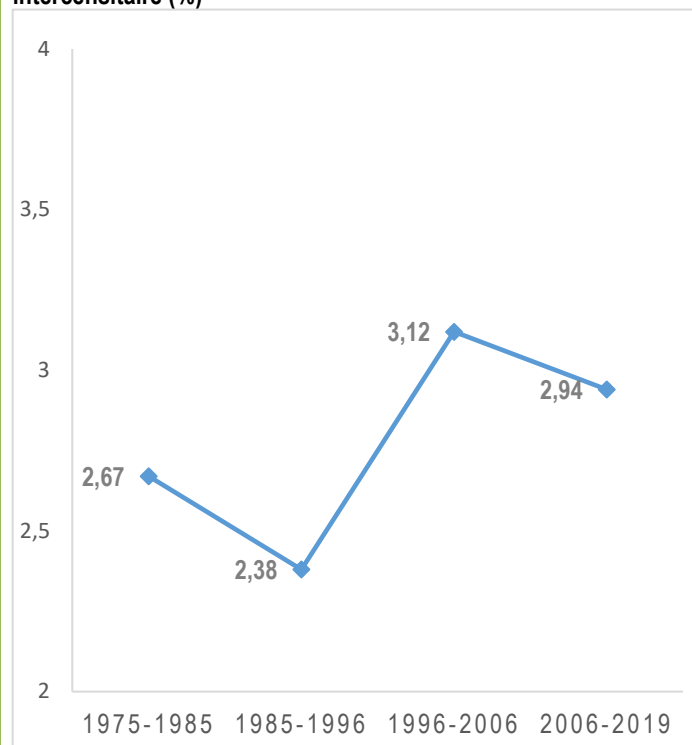
Source : DGESS, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique I.1 : Pyramide des âges de la population en 2025



Source : DGESS, à partir des projections démographiques 2020-2035 de l'INSD.

Graphique I.2 : Évolution du taux d'accroissement démographique intercensitaire (%)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

I.2 Personnel du Ministère de l'économie et des finances

Points saillants :

- prédominance des agents de la catégorie A et assimilées : 36,1% en 2025 ;
- concentration du personnel dans la région du Kadiogo : 70,0% en 2025 ;
- proportion du personnel de moins de 40 ans: en moyenne 39,2% sur la période 2021-2025 ;
- faible proportion des femmes au sein du ministère :19,4% en moyenne sur la période 2016-2025.

Commentaire

Structure du personnel selon la catégorie

En 2025, l'effectif du personnel en activité du MEF s'établit à 8 167 agents, en hausse de 411 agents par rapport à 2024. La structure des effectifs demeure fortement concentrée dans les catégories A, B, C et assimilées qui regroupent l'essentiel du personnel du ministère avec respectivement 36,1%, 28,3% et 30,0% de l'effectif total. Les catégories D, E et assimilées représentent respectivement 2,9% et 2,5% tandis que la catégorie P constitue la part la plus faible avec 0,1%. La prédominance des agents de la catégorie A et assimilée s'explique par la nature des missions du ministère qui se traduit par une diversité des postes-fonction et des postes de conception, notamment dans le cadre de la gestion de la dépense publique, du pilotage de l'économie et de la gestion du développement.

Sur la période 2016 à 2025, l'effectif global du personnel du MEF, comprenant les agents en activité et ceux en sorties temporaires, est passé de 8 368 à 10 053 agents soit une progression de 1 685 agents correspondant à une croissance annuelle moyenne de 2,1%. Cette évolution traduit une tendance globale à l'accroissement des ressources humaines du ministère sur la période considérée, malgré des fluctuations interannuelles.

A partir de 2020, le dispositif de dénombrement du personnel a été amélioré par une désagrégation des effectifs selon la position administrative des agents. Cette désagrégation permet de distinguer les agents en activité du ministère des agents placés en position de disponibilité, de mise à disposition, de détachement hors du ministère et de stage. Ainsi, l'effectif du personnel en activité est passé de 8 122 en 2020 à 8 167 en 2025 avec un pic de 8 489 en 2022.

Structure du personnel selon l'âge et le sexe

La répartition du personnel du MEF par âge en 2025 révèle que 33,7% des agents ont moins de 40 ans. La proportion du personnel dont l'âge est compris entre 40 et 49 ans est la plus élevée avec 46,7% de l'effectif. S'agissant de la répartition par sexe, les femmes représentent 20,0% de l'effectif total contre 19,7% en 2024.

Sur la période 2021-2025, le personnel en activité ayant moins de 40 ans représente une proportion annuelle moyenne de 39,2%. Cette configuration du personnel présente un atout dans la réalisation des missions du ministère en termes de stabilité, de dynamisme, de compétence technologique et d'innovation.

Sur la période 2016-2025, il est constaté une faible représentativité des femmes avec une proportion annuelle moyenne de 19,4%.

Structure du personnel selon l'ancienneté

En 2025, la proportion du personnel dont l'ancienneté varie de 10 à 14 ans est la plus élevée avec 26,8% de l'effectif. Les agents dont l'ancienneté est comprise entre 5 et 9 ans représentent 14,3% et les moins de 5 ans de service représentent 13,3% du personnel. Pris ensemble, l'effectif du personnel ayant moins de 15 années de service en 2025 représente 54,5% de l'effectif total. Cette configuration offre de grandes perspectives d'évolutions professionnelles et de capitalisation d'expériences nécessaires pour la réalisation des missions du ministère.

Répartition du personnel par région

En 2025, la cartographie du personnel selon la région présente une disparité. La région du Kadiogo concentre à elle seule 70,0% du personnel, suivie de la région du Guiriko avec 6,0%. La région des Koulsé enregistre le plus faible effectif avec seulement 1,4% du personnel. La concentration du personnel dans la région du Kadiogo s'explique principalement par la présence de la capitale politique abritant le siège du ministère et de l'ensemble des structures.

Note méthodologique

Concepts : Voir Glossaire

Structure du personnel : Répartition du personnel selon la catégorie, l'âge, l'ancienneté, le statut, le sexe, etc.

Source statistique : Direction des ressources humaines/MEF

Tableau de bord statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau I.5 : Evolution de l'effectif du personnel du Ministère en activité et les sorties temporaires

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
En activité au sein du MEF	nd	nd	nd	nd	8 122	8 178	8 489	8 214	7 756	8 167
Mise à disposition	nd	nd	nd	nd	391	321	331	806	922	1 017
Mise en position de stage	nd	nd	nd	nd	253	221	230	436	363	437
Détachement	nd	nd	nd	nd	339	357	365	218	263	308
Disponibilité	nd	nd	nd	nd	124	124	129	130	132	124
Ensemble	8 368	8 538	9 312	9 411	9 229	9 201	9 544	9 804	9 436	10 053

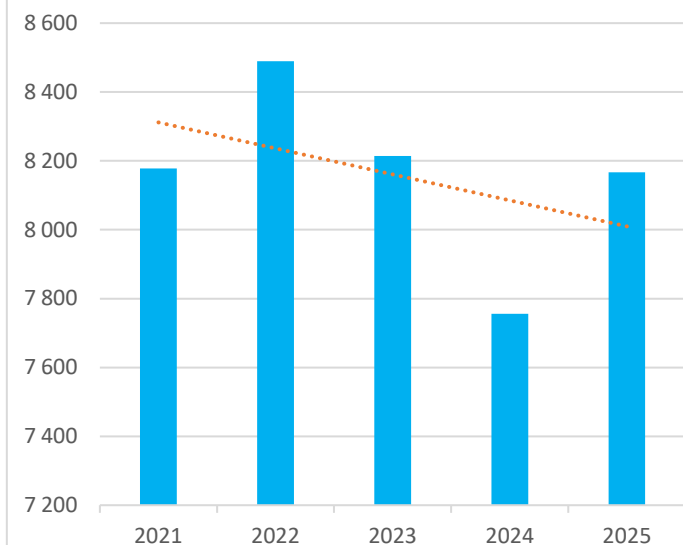
Source : DGEES, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau I.6 : Structure du personnel par catégorie en 2025 (%)

	2025
Agents de catégorie P	0,1
Agents de catégorie A et assimilées	36,1
Agents de catégorie B et assimilées	28,3
Agents de catégorie C et assimilées	30,0
Agents de catégorie D et assimilées	2,9
Agents de catégorie E et assimilées	2,5
Ensemble	100,0

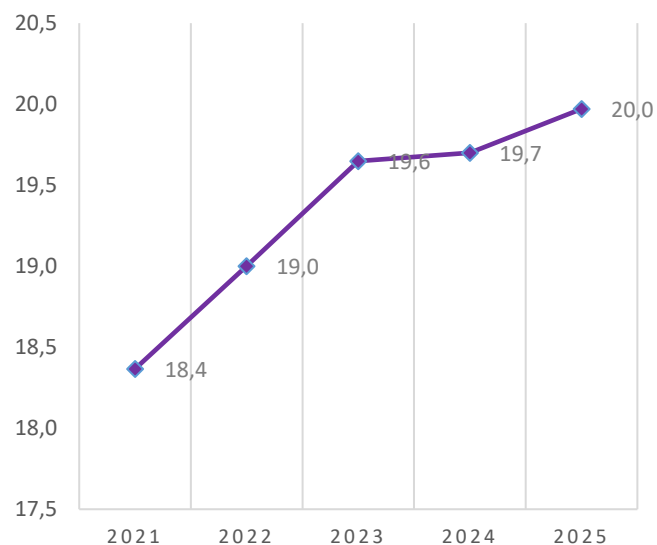
Source : DGEES, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique I.3 : Évolution de l'effectif du personnel du ministère en activité au MEF



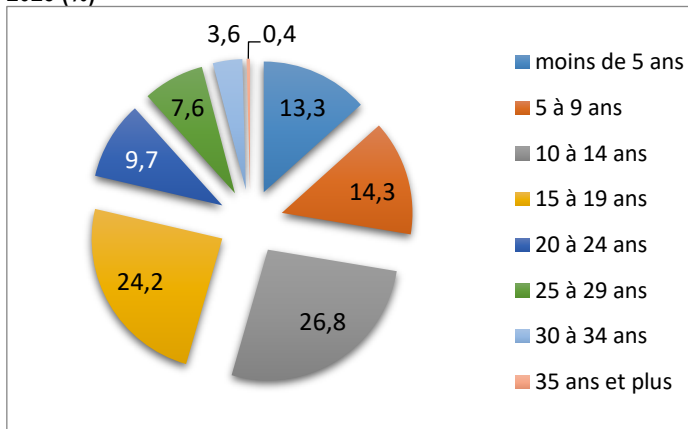
Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique I.4 : Evolution de la proportion du personnel féminin du MEF



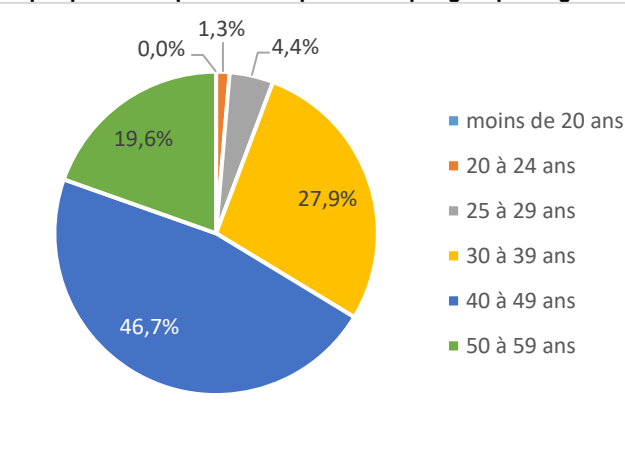
Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique I.5 : Répartition du personnel par tranche d'ancienneté en 2025 (%)



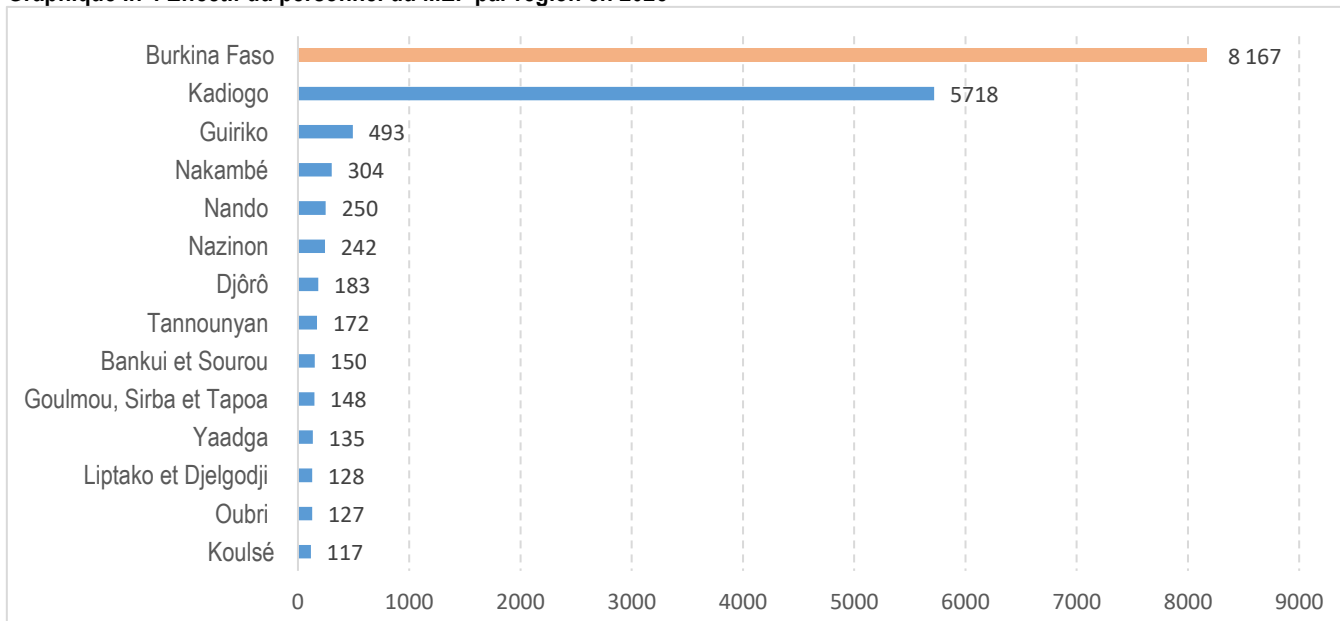
Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique I.6 : Répartition du personnel par groupe d'âge en 2025



Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique I.7 : Effectif du personnel du MEF par région en 2025



Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

I.3 Budget hors charges de la dette⁴ du Ministère de l'économie et des finances

Points saillants :

- hausse des prévisions des dépenses budgétaires de 1,5% en 2025 ;
- baisse du taux d'exécution des dépenses budgétaires de 0,1 point de pourcentage en 2025.

Commentaire

Évolution des prévisions budgétaires

En 2025, les prévisions budgétaires du Ministère se chiffrent à 221,30 milliards FCFA en hausse de 3,30 milliards FCFA (+1,5%) par rapport à 2024. Cette hausse est la résultante de celle des dépenses en capital de 6,93 milliards FCFA (+6,1%) atténuée par la baisse de la prévision des dépenses courantes de 3,63 milliards FCFA (-3,4%). La baisse des prévisions des dépenses courantes est imputable principalement aux dépenses de transferts courants (-13,9%). La hausse des dépenses en capital est due principalement à la hausse des subventions (+59,1%) et du financement sur ressources extérieures (+19,3%).

Sur la période 2016-2025, les prévisions budgétaires affichent une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 11,3%.

Évolution de l'exécution des dépenses budgétaires

Le taux d'exécution des dépenses budgétaires⁵ est de 99,8% en 2025 contre 99,9% en 2024, soit une baisse de 0,1 point de pourcentage.

Sur la période 2016-2025, l'exécution des dépenses budgétaires a été satisfaisante avec un taux annuel moyen de 92,6%. Concernant les dépenses courantes, le taux d'exécution moyen a été de 95,6% sur la période, imputable à une meilleure absorption des dépenses de fonctionnement (acquisition de biens et services), de transferts courants et dépenses de personnel qui ont enregistré respectivement des taux d'exécution moyens de 98,4%, 97,1% et 91,5%. Pour ce qui est de l'exécution des dépenses d'investissements, il a été enregistré un taux d'exécution moyen de 84,6% sur la période.

Note méthodologique :

Concepts : Voir Glossaire

Taux d'exécution des dépenses : Rapport entre les dépenses exécutées et les prévisions budgétaires y relatives

Taux de croissance annuel moyen : Il s'agit d'un ratio à progression géométrique qui donne un taux de croissance constant sur la période étudiée ($t - t_0$).

Sources statistiques : Direction de la gestion des finances, circuit informatisé de la dépense, SI-N@folo

⁴ Ces dotations n'intègrent pas les dotations au profit du programme budgétaire « Charge de la dette »

⁵ Les dépenses budgétaires intègrent les financements extérieurs.

Tableau de bord statistique 2025 de l'économie et des finances

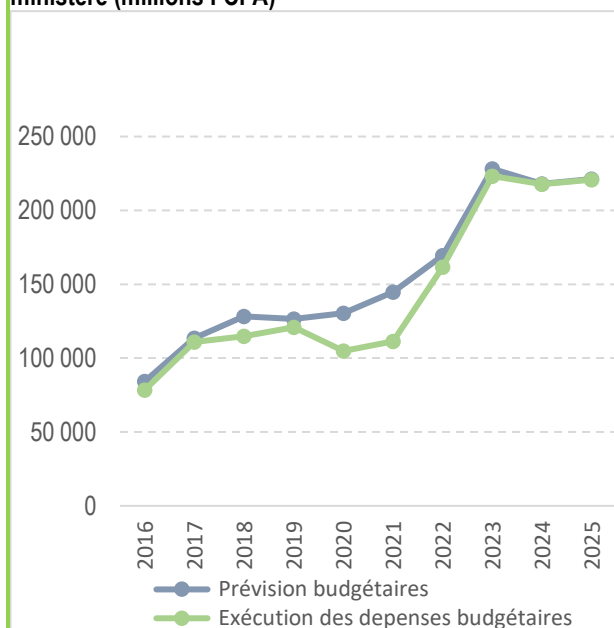
Tableau I.7 : Évolution des taux d'exécution des dépenses budgétaires du ministère (%)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses courantes	100,0	98,3	93,1	97,8	79,2	97,5	93,7	97,6	99,6	99,6
Dépenses de personnel	100,0	97,1	87,4	98,2	50,1	94,8	87,1	100,0	100,0	99,9
Dépenses de fonctionnement*	99,7	99,3	98,6	99,3	99,5	98,6	96,0	95,7	98,7	99,0
Transferts courants	100,0	97,3	85,2	95,5	97,3	99,4	99,2	97,1	100,0	99,8
Dépenses en capital	86,0	95,6	68,5	81,4	83,0	35,0	98,4	98,1	100,1	100,0
Total des dépenses	93,2	97,6	89,6	95,6	80,4	76,9	95,3	97,9	99,9	99,8

Source : DGEES, à partir des données statistique 2025 de l'économie et des finances

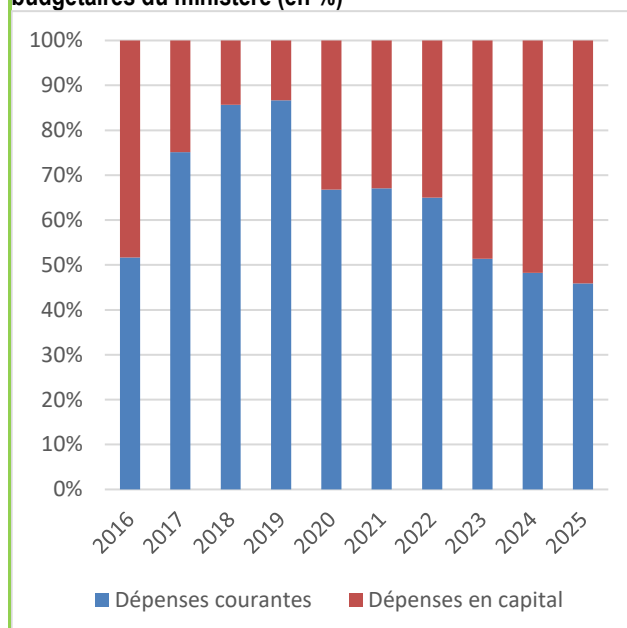
(*) à partir de 2017, cette nature de dépense s'intitule « dépenses d'acquisitions de biens et service », conformément à la nomenclature budget programme.

Graphique I.8 : Évolution des dotations et exécutions budgétaires du ministère (millions FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances.

Graphique I.9 : Évolution de la structure des dotations budgétaires du ministère (en %)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances.

II. SECTEUR REEL

II.1 Éléments de la comptabilité nationale (production du PIB)

Points saillants :

- accélération du rythme de la croissance économique en 2025 : 5,3% contre 4,8% en 2024 ;
- accélération de la croissance du secteur primaire en 2025 : 11,5% contre +10,0% en 2024 ;
- forte contribution du secteur primaire à la croissance du PIB : 2,4 points de pourcentage.

Commentaire

Évolution du taux de croissance du Produit intérieur brut réel

En 2025, l'activité économique nationale a enregistré un taux de croissance réel de 5,3%, en hausse de 0,5 point de pourcentage comparativement à la dynamique de 2024. Le secteur primaire a le plus contribué à la croissance du PIB avec 2,4 points de pourcentage suivi du secteur tertiaire (y compris les impôts et taxes) avec 1,7 point de pourcentage. Quant au secteur secondaire, il a contribué à la croissance du PIB de 1,2 point de pourcentage. La croissance en 2025 est imprimée par le dynamisme des trois secteurs à savoir le secteur primaire (+11,5%), le secteur secondaire (+4,7%) et le secteur tertiaire (+2,6%).

Le PIB en volume s'est accru en moyenne annuelle de 8,0% sur la période 2016-2025. En ce qui concerne le PIB réel par habitant, sa croissance annuelle moyenne est ressortie à 5,2% sur la même période. En termes monétaires, il est estimé à 389 405,03 FCFA en 2016, 546 158,15 FCFA en 2024, et à 613 684,18 FCFA en 2025.

Évolution des valeurs ajoutées brutes par secteur, en volumes, base 2015.

La valeur ajoutée du secteur primaire a enregistré une progression de 11,5% en 2025 après une hausse de 10,0% en 2024, s'affichant à 3 297,45 milliards FCFA. Cette performance est imputable au sous-secteur « Agriculture » (+13,2%) notamment la hausse de la valeur ajoutée de l'agriculture vivrière (+14,9%) et l'agriculture de rente (+5,4%). Les sous-secteurs « Sylviculture-chasse-pêche » et « Elevage et activités annexes à l'élevage » se sont également accrus de 2,2% et de 2,0%. Le secteur primaire a contribué à hauteur de 22,3% à la formation du PIB en 2025.

Sur la période 2016-2025, le secteur primaire a connu un accroissement de sa valeur ajoutée de 8,0% en moyenne par an. Sa contribution à la formation du PIB est ressortie en moyenne à 19,7% par an.

Concernant le secteur secondaire, sa valeur ajoutée est en hausse de 4,7% en 2025 pour s'afficher à 3 885,76 milliards FCFA, contre une baisse de 2,9% en 2024. Cette performance est imputable aux sous-secteurs « Autres extractives » (+13,6%), « Construction » (+13,2%), « Electricité, gaz, eau » (+12,0%), « Activités manufacturières » (+4,9%) et « Extraction d'or » (+2,1%). Le secteur a contribué à hauteur de 26,3% à la formation du PIB en 2025. Sur la période 2016-2025, le secteur secondaire a connu un accroissement de sa valeur ajoutée de 9,2% en moyenne par an et une contribution moyenne annuelle au PIB de 25,9%.

Quant au secteur tertiaire, sa valeur ajoutée s'est établie à 6 305,02 milliards FCFA en 2025, en progression de 2,6% par rapport à 2024. Cette amélioration est essentiellement attribuable à la bonne performance des activités des sous-secteurs « Information et communication » (+12,4%), « Commerce » (+4,7%), « Services d'administrations publiques » (+4,3%) et « Transport » (+3,6%). En revanche, les « Services financiers et assurances » ont connu une contreperformance (-11,6%) entravant la performance globale de ce secteur. Le secteur a contribué à hauteur de 42,7% à la formation du PIB en 2025. Sur la période 2016-2025, il a connu un accroissement de sa valeur ajoutée de 7,4% en moyenne par an. Sa contribution moyenne au PIB ressort à 45,3% par an.

Concernant les impôts et taxes, ils ont progressé de 6,4% en 2025 par rapport à 2024. Leur part contributive à la formation du PIB se chiffre à 8,7% en 2025 et à 8,9% en moyenne annuelle sur la période 2016-2025. Les impôts et taxes affichent une croissance annuelle moyenne de 7,3% sur la période.

Note méthodologique

Concepts : Voir Glossaire

Produit intérieur brut réel (PIB réel) : Le PIB réel ou en volume au prix de l'année précédente chaîné est la valeur du PIB en tenant compte de la variation des prix, c'est-à-dire de l'inflation.

PIB réel base 2015 : Le PIB réel constitué par la valeur des biens *i* produits au cours de la période *t* mesurés à prix constants avec l'année de base notée *t*₀=2015.

PIB/habitant : PIB rapporté à l'effectif de la population.

Sources statistiques : Institut national de la statistique et de la démographie

Tableau II.1 : Evolution des taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles (%)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Secteur primaire	3,9	0,0	8,6	-0,6	1,1	-7,7	9,6	1,7	10,0	11,5
Secteur secondaire	3,1	6,5	9,6	9,5	9,3	6,6	-8,4	4,4	-2,9	4,7
Secteur tertiaire	7,9	5,7	5,1	8,0	-1,9	12,5	4,2	2,5	5,5	2,6
Impôts et taxes	9,3	21,6	2,0	0,9	1,7	9,6	4,6	5,6	13,4	6,4
Produit intérieur brut	6,0	6,2	6,6	5,9	2,0	6,9	1,6	3,0	4,8	5,3

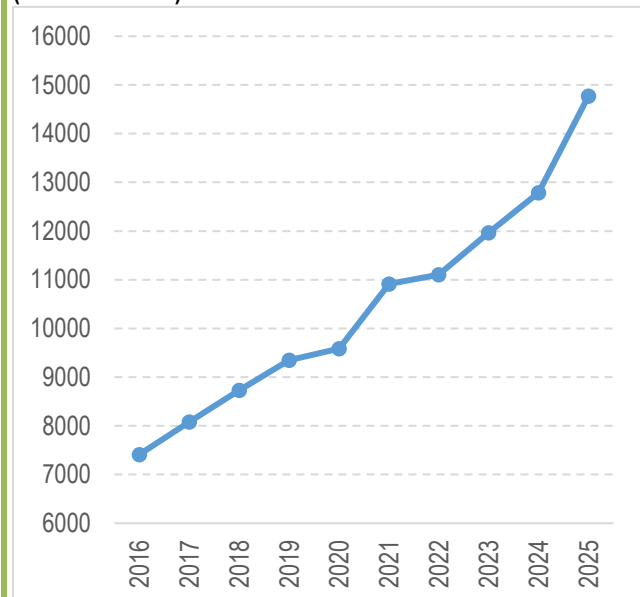
Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau II.2 : Evolution des contributions des secteurs d'activité à la croissance du produit intérieur brut (en point de %)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Secteur primaire	0,9	0,0	1,8	-0,1	0,2	-1,4	1,7	0,3	1,9	2,4
Secteur secondaire	1,2	1,6	2,4	2,4	2,5	1,9	-2,3	1,1	-0,8	1,2
Secteur tertiaire	3,0	2,5	2,2	3,5	-0,9	5,7	1,9	1,2	2,6	1,2
Impôts et taxes	0,8	2,1	0,2	0,1	0,2	0,7	0,4	0,4	1,0	0,5
Produit intérieur brut	6,0	6,2	6,6	5,9	2,0	6,9	1,6	3,0	4,8	5,3

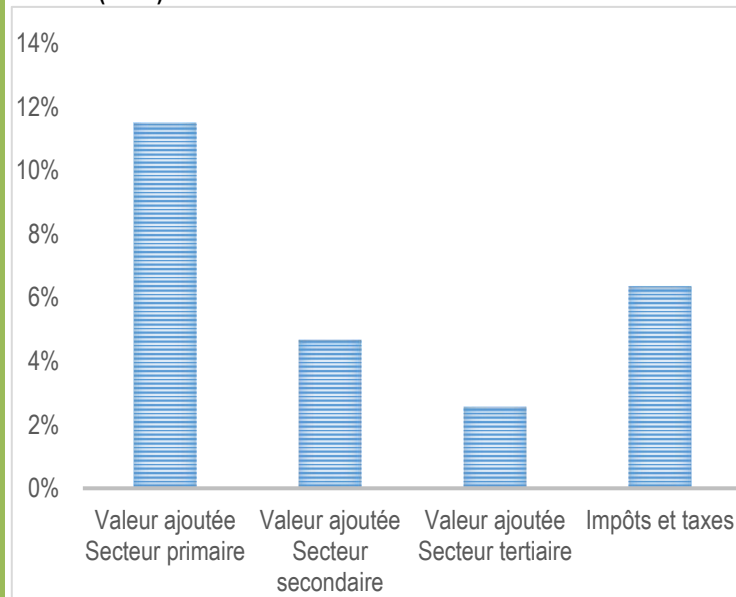
Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique II.1 : Évolution du PIB en volume, base 2015 (milliards FCFA)



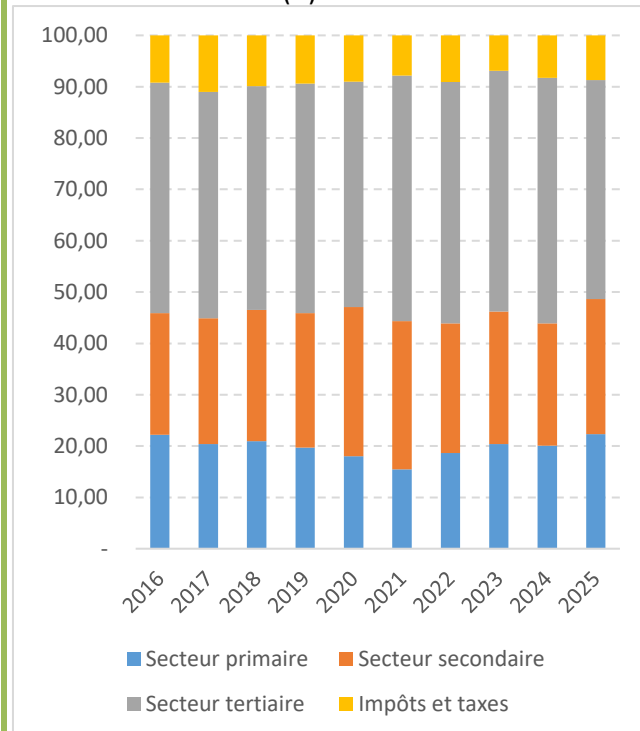
Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique II.2 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles en 2025 (en %)



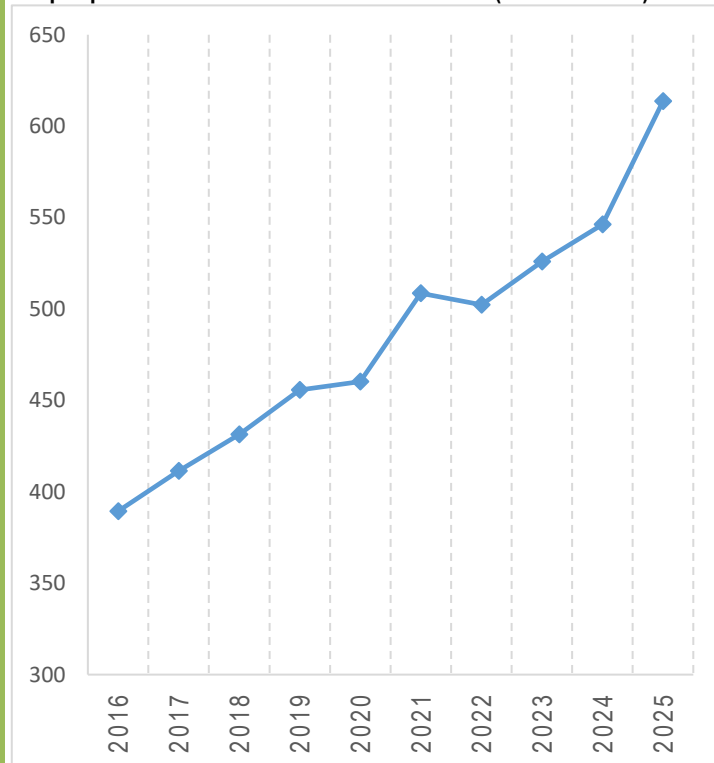
Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique II.3 : Évolution de la part contributive des secteurs à la formation du PIB réel (%)



Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique II.4 : Évolution du PIB réel/habitant (milliers FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

II.2 Éléments de la comptabilité nationale (emploi du PIB)

Points saillants :

- Forte contribution de la consommation finale à la croissance du PIB en 2024 (7,7 points de pourcentage);
- tendance haussière de la consommation finale sur la période 2015-2024 (+4,8% en moyenne annuelle) ;
- tendance haussière des investissements sur la période sous revue (+22,6% en moyenne).

Commentaire

Selon l'optique emplois, la croissance du PIB réel en 2024 a été entravée principalement par les Exportations nettes qui ont connu une détérioration de 68,3%, soit une perte de 64 points de pourcentage par rapport à 2023.

Évolution de la consommation

La consommation finale s'est établie à 9 339,50 milliards FCFA en 2024, en progression de 9,0% (+772,96 milliards FCFA) par rapport à son niveau de 2023. Cette augmentation est favorisée par la progression de la consommation privée (« ménage ») qui s'élève à 10,0% et celle de la consommation publique (« Administration publique ») qui s'établit à 7,4%. La consommation finale a contribué à la croissance du PIB réel à hauteur de 7,7 points de pourcentage en 2024 contre 2,9 points de pourcentage en 2023.

La part de la consommation finale dans la formation du PIB s'est établie à 87,8% en 2024 avec une moyenne de 84,7% sur la période 2015-2024. Sur la même période, la consommation finale s'est accrue en moyenne de 4,8% par an, tirée principalement par la progression de sa composante « Administration publique » de 7,7%.

Évolution de l'investissement

Les investissements sont ressortis à 2 677,54 milliards FCFA en 2024 après 2 347,04 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 14,1%. Cette hausse est imputable à l'augmentation de la « Formation Brute de Capital Fixe » de 229,21 milliards FCFA (+9,7%). Rapporté au PIB, l'investissement a représenté 25,2% en 2024 contre 23,1% en 2023 et une moyenne de 22,6% sur l'ensemble de la période sous revue. En outre, en 2024 il a impacté positivement (+2,9 points de pourcentage) à la croissance du PIB après avoir contribué à hauteur de 0,6 point de pourcentage en 2023.

Évolution des exportations nettes

Les exportations nettes de biens et services se sont situées à -1 418,00 milliards FCFA en 2024 à -842,48 milliards FCFA en 2023, en détérioration de 575,52 milliards FCFA. Cette détérioration est liée à une hausse des importations de 463,10 milliards FCFA conjuguée à une baisse des exportations de 112,41 milliards FCFA. Les exportations nettes ont contribué négativement à la croissance du PIB en 2024 (-5,7 points de pourcentage). Sur l'ensemble de la période 2015-2024, les exportations nettes de biens et services ont atténué la croissance du PIB en moyenne de -0,9 points de pourcentage par an.

Note méthodologique :

Produit intérieur brut (PIB) : Selon l'optique emploi, le PIB correspond à la somme des consommations, des investissements et des exportations moins les importations.

Part contributive à la formation du PIB : C'est le rapport entre la valeur de la grandeur et le PIB de l'année n

Part contributive à la croissance du PIB : C'est la variation de la grandeur entre l'année n et $n-1$ rapportée au volume du PIB de l'année $n-1$

Écarts statistiques (écart de chainage) : Ce sont des écarts ou des biais introduits par la rétropolation faite depuis le changement de base

Sources statistiques : Institut national de la statistique et de la démographie, annuaire statistique national 2018, comptes provisoires 2019

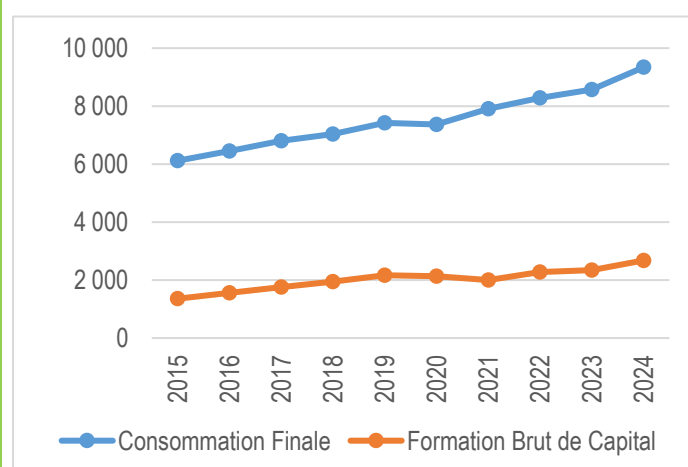
Tableau de bord statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau II.3 : Taux de croissance de l'emploi du PIB, volumes chaînés à partir de 2015 (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Consommation Finale	5,2	5,4	5,4	3,5	5,4	-0,8	7,4	4,8	3,3	9,0
Ménage	3,4	4,1	3,7	2,5	3,7	2,2	3,4	4,4	2,8	10,0
Administration Publique	11,8	10,6	13,3	7,9	12,4	-9,0	18,1	5,6	5,2	7,4
ISBSLM	8,5	7,9	1,6	0,4	-0,4	-3,8	11,3	8,9	1,6	1,1
Formation Brut de Capitale	13,7	15,2	12,4	10,8	11,2	-1,5	-6,2	13,7	3,1	14,1
Formation Brute de Capital Fixe	16,0	13,3	9,0	8,6	14,9	6,4	3,9	-1,1	4,5	9,7
Variation des Stocks	-59,6	162,6	142,5	51,3	-36,3	-167,0	286,8	-89,1	248,7	54,0
Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-	1,4	14,4	13,5	3,1	7,6	12,0	-12,7	-4,1	0,0
Exportations nettes	73,7	25,2	15,0	-11,2	15,6	-32,7	-25,1	125,4	4,3	68,3
Exportations	1,5	2,6	8,5	15,2	0,1	11,9	13,4	-7,0	-3,8	-4,2
Biens	1,2	1,8	9,3	17,2	-1,7	13,4	14,0	-8,4	0,5	-4,5
Services	4,6	9,3	2,4	-3,1	20,6	-2,8	6,0	10,9	-27,3	-1,6
Importations	11,2	7,3	10,1	8,5	3,4	1,5	7,5	7,2	-2,0	13,2
Biens	10,8	6,8	11,1	9,8	2,5	1,7	7,6	6,8	4,1	14,8
Services	13,9	10,9	4,5	0,5	9,0	0,4	6,6	9,7	-28,6	1,4
Produit Intérieur Brut	3,9	6,0	6,2	6,6	5,9	2,0	6,9	1,6	3,0	4,8

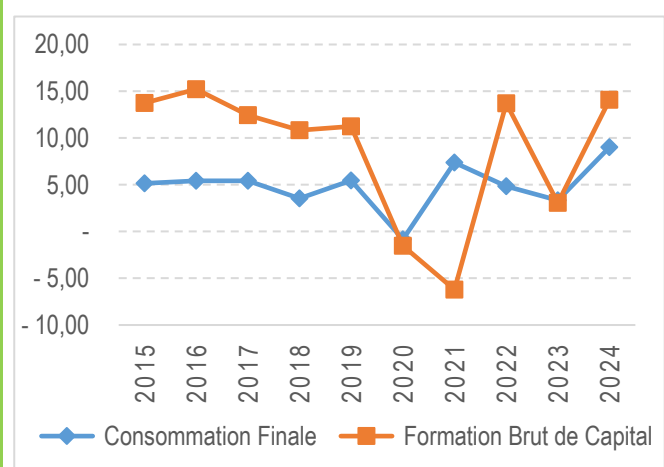
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique II.5 : Évolution de la consommation finale et de l'Investissement (milliards FCFA)



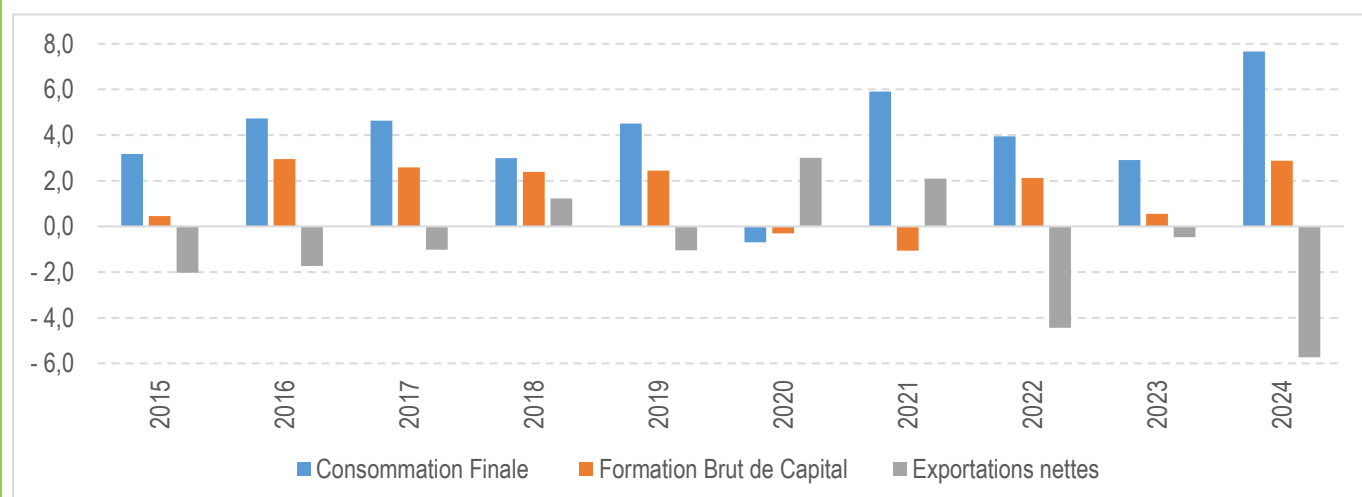
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique II.6 : Évolution des taux de croissance des investissements et de consommation (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique II.7 : Contribution des éléments de la demande à la croissance du PIB réel (en points de %)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances.

III. SECTEUR MONETAIRE

III.1. Situation monétaire⁶

Points saillants :

- hausse des Actifs extérieurs nets : 49,4% en 2025 ;
- hausse de la masse monétaire M2 : 17,4% en 2025.

Commentaire

La situation monétaire du Burkina Faso a été marquée à fin décembre 2025, par une hausse de la masse monétaire de 17,4% (+1 030,84 milliards FCFA) par rapport à 2024, cette hausse était de 6,8% (+380,18 milliards FCFA) en 2024. La hausse en 2025 est imputable principalement à la hausse des Actifs extérieurs nets (AEN) de 49,4% et des créances intérieures de 2,6%.

Actifs extérieurs nets

Les AEN des institutions monétaires sont ressortis à 3 100,41 milliards FCFA à fin décembre 2025, en hausse de 1 025,19 milliards FCFA en glissement annuel. Cette amélioration est attribuable à la hausse combinée des AEN de la BCEAO (+852,38 milliards FCFA et celle des banques (+172,81 milliards FCFA). La hausse des AEN de la BCEAO s'explique par un bond de ses créances extérieures (+716,57 milliards FCFA soit +78,6%), principalement tiré par les autres actifs extérieurs (+734,56 milliards FCFA soit +101,5%). Quant aux avoirs officiels de réserve, ils ont baissé de 18,00 milliards FCFA, soit de 9,6%, notamment du fait de la baisse des avoirs en Droits de tirage spéciaux (-17,12 milliards FCFA soit -10,4%).

En moyenne annuelle, les AEN des Institutions monétaires ont connu une hausse de 1 872,96 milliards FCFA de 2016 à 2025. Cette augmentation s'explique par les accroissements moyens des AEN des Autres institutions de dépôts (AID) (1 806,99 milliards FCFA).

Créances intérieures

Les créances intérieures sont ressorties à 5 078,72 milliards FCFA à fin décembre 2025, en progression de 184,83 milliards FCFA par rapport à 2024. Cette augmentation est tributaire aux Créances Nettes sur l'Administration Centrale, contrebalancé par les créances sur les autres secteurs (-265,76 milliards FCFA).

En effet, les Créances Nettes sur l'Administration Centrale se sont accrues de 394,96 milliards FCFA, en lien avec les crédits octroyés par les AID (+452,34 milliards FCFA). Quant aux Créances sur l'économie, elles ont régressé de 265,76 milliards FCFA en raison du recul des Créances Nettes des AID (-267,64 milliards FCFA).

Sur la période 2016-2025, les créances intérieures ont connu une hausse annuelle moyenne de 10,6%, expliquée essentiellement par les Créances sur les autres secteurs (+7,3%).

Masse monétaire (M2)

Suivant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est située à 6 963,03 milliards FCFA à fin décembre 2025, après un niveau de 5 932,19 milliards FCFA une année plus tôt, correspondant à une hausse de 1 030,84 milliards FCFA. Cette hausse est essentiellement observée au niveau de la circulation fiduciaire (+346,83 milliards FCFA, soit 17,4%).

En moyenne annuelle, la Masse monétaire (M2) a progressé de 447,29 milliards FCFA sur la période 2016-2025. Cet accroissement est retracé au niveau de l'ensemble de ses composantes dans les dépôts transférables (+186,91 milliards FCFA), la circulation fiduciaire (+130,27 milliards FCFA) et les autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+130,11 milliards FCFA).

Note méthodologique :

Masse monétaire : Ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires. Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires (comptes d'épargne et dépôts à terme).

Actifs extérieurs nets : Solde de l'ensemble des opérations de la Banque Centrale et des banques commerciales avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des créances brutes sur l'extérieur l'ensemble des engagements extérieurs.

Créances intérieures : Somme des créances sur l'économie et des créances nettes des institutions de dépôts sur l'Administration Centrale.

Créances sur l'économie : Ensemble des créances détenues par la BCEAO et les Autres Institutions de Dépôt sur les sociétés non-financières publiques et privées, les sociétés financières non collectrices de dépôt, les ménages, les ISBLSM et les administrations locales.

Sources statistiques : DGESS, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances, à partir des publications statistiques de décembre 2025 de la BCEAO.

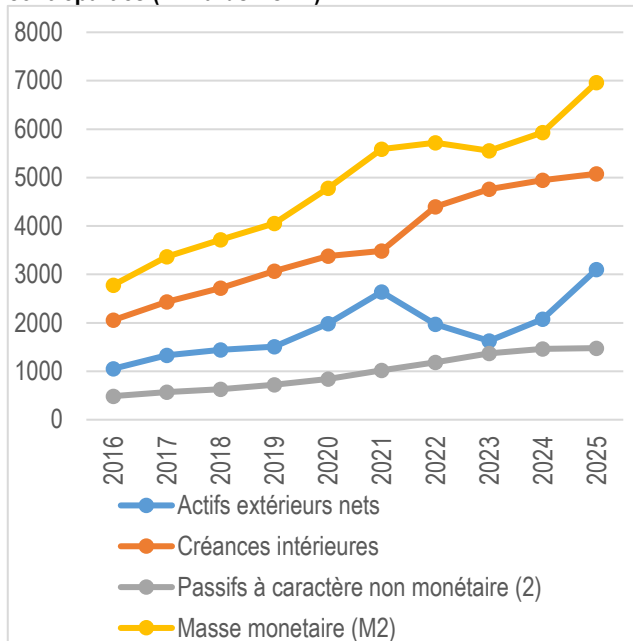
⁶ La nomenclature utilisée dans la présente édition est conforme à l'édition 2000 du Manuel de statistiques monétaires et financières du FMI

Tableau III.1 : Variation des principaux agrégats monétaires (%)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Monnaie au sens large et ses composantes										
Circulation fiduciaire	-6,2	59,6	29,0	13,5	6,4	19,5	-0,6	19,0	27,3	27,6
Dépôts transférables	17,9	18,3	8,4	6,9	25,8	21,0	1,1	-11,4	0,0	20,4
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	10,0	14,9	6,6	10,0	13,3	10,5	5,4	0,0	5,3	8,1
Masse monétaire (M2)	11,7	21,1	10,4	9,1	17,8	16,9	2,4	-2,9	6,8	17,4
Contreparties de la masse monétaire										
Actifs extérieurs nets	42,7	26,3	8,5	4,5	31,5	32,9	-25,2	-17,5	27,6	49,4
Créances intérieures	1,0	18,5	11,7	12,7	10,2	3,2	26,1	8,4	3,9	2,6
Passifs à caractère non monétaire	23,4	17,3	10,3	14,2	17,0	21,1	16,4	15,4	6,7	1,1
Autres postes nets	43,3	7,9	6,6	9,2	28,7	87,2	11,5	-0,9	-30,4	-29,0

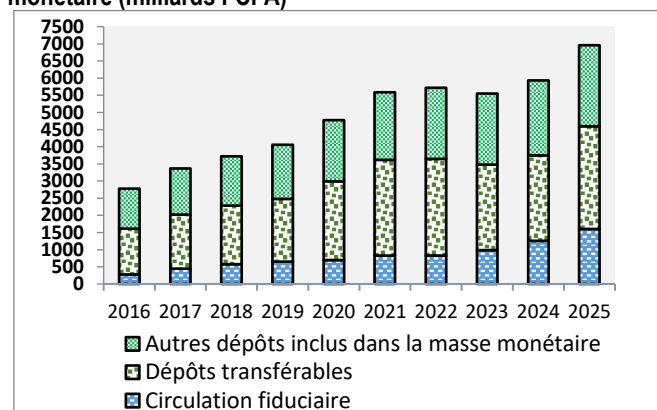
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique III.1 : Évolution de la masse monétaire et de ses contreparties (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique III.2 : Évolution des composantes de la masse monétaire (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau III.2 : Variation des indicateurs monétaires (milliards FCFA)

	2025	2025/2024	2024/2023
Actifs extérieurs nets	3 100,41	1 025,20	448,93
BCEAO	792,92	852,37	313,07
Banques	2 307,48	172,81	135,87
Créances intérieures	5 078,72	129,20	184,83
Créances nettes Sur l'Administration Centrale	1 034,64	394,96	196,22
Créances sur les autres secteurs	4 044,08	-265,76	-11,39
Passifs à caractère non monétaire (2)	1 478,80	16,37	91,95
Autres postes nets	-262,71	107,18	161,63
Masse monétaire (M2)	6 963,03	1 030,84	380,18
Circulation fiduciaire	1 601,84	346,83	268,90
Dépôts transférables	2 999,84	507,26	0,81
BCEAO	0,79	0,19	-0,40
Banques	2 697,46	507,08	1,21
CCP et CNE	301,60	0,00	0,00
Masse monétaire (M1)	4 601,69	854,10	269,72
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)	0,00	-488,82	-1 585,32

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau III.3 : Évolution des Créances nettes des Institutions de dépôts sur l'Administration Centrale (milliards FCFA)

	Valeur	Variation	
	2025	2024/2023	2025/2024
Créances nettes sur l'Administration Centrale	1034,64	221,17	394,96
Créances nettes de la BCEAO	114,33	-3,11	-57,37
Créances	351,61	26,14	-7,71
Engagements	237,27	24,77	49,66
Créances nettes des banques	920,31	224,27	452,34
Créances	1834,61	253,51	426,36
Engagements	914,31	29,22	-25,96

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

III.2. Indicateurs d'inclusion financière

Points saillants :

- réduction du nombre d'IMF de 4 en 2024 ;
- amélioration du taux global d'utilisation des services financiers de 0,7 point de pourcentage en 2024.

Commentaire

Nombre de prestataires de services financiers

En 2024, le système financier du Burkina Faso compte 16 banques, 04 établissements financiers, 120 Institutions de microfinance (IMF), 17 sociétés d'assurance, 01 Etablissement de monnaie électronique (EME) et 08 émetteurs de monnaie électronique. De plus, les IMF enregistraient 1 934 878 clients dont 35,0% sont des femmes et 14,1% de groupements.

Sur la période 2015-2024, le nombre de banques est passé de 13 à 16. Quant aux compagnies d'assurances, leur nombre a évolué de 15 à 17. S'agissant des émetteurs de monnaie électronique, leur nombre est passé de 4 en 2019 à 8 en 2024. Concernant les IMF, leur nombre est passé de 134 en 2015 à 120 en 2024. Cette diminution s'explique par des fermetures et des fusions de certains IMF.

Comparativement à 2023, il est enregistré une baisse du nombre d'IMF de quatre (04) en 2024. Cette baisse s'explique par le retrait d'agréments d'une IMF et la fusion de 3 IMF.

Taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF)

En 2024, le TGUSF est ressorti à 79,7%, enregistrant une hausse de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2023. Cette légère progression est imputable à celle du taux de bancarisation élargi (TBE) qui est passé de 37,1% en 2023 à 37,9% en 2024.

Sur la période 2015-2024, le TGUSF est en croissance continue sauf en 2023 où il a enregistré une légère baisse. L'importante hausse (plus de 22 points de pourcentage) observée en 2017 est en lien avec l'avènement des émetteurs de monnaie électronique en 2016.

Taux d'intérêt nominal des crédits

Le taux d'intérêt nominal des crédits bancaires s'est établi à 7,7% en 2024 en baisse de 0,09 point de pourcentage par rapport à 2023. Sur la période 2015-2024, ce taux a connu une évolution irrégulière passant de 8,0% à 7,7%, soit une moyenne annuelle de 7,4%.

Encours du crédit accordé par les banques

A fin décembre 2024, l'encours du crédit au niveau des banques s'est établi à 4 703,75 milliards FCFA, en baisse de 32,73 milliards FCFA (-0,7%) par rapport à 2023. Sur la période 2017-2024⁷, il est en croissance avec une hausse annuelle moyenne de 8,6%.

Créances en souffrance

A fin décembre 2024, les créances en souffrance au niveau des IMF se sont établies à 26,63 milliards FCFA, en hausse de 3,65 milliards FCFA (+15,9%). Sur la période 2015-2024, leur tendance est à la hausse avec une croissance annuelle moyenne de 16,9%. Cette tendance s'explique en partie par la situation sécuritaire et les effets de la Covid 19.

Quelques éléments de métadonnées :

Institution de microfinance : Institution agréée par le Ministre chargé des Finances dont l'objet principal est d'offrir des services financiers à des personnes physiques et morales qui n'ont généralement pas accès aux services offerts par les banques et établissements financiers de crédits tels que définis par la loi portant réglementation bancaire et habilitée aux termes de la loi n°001-2025/ALT du 13 février 2025 portant réglementation de la microfinance au Burkina Faso à fournir ces prestations.

Taux global d'utilisation des services financiers : Il représente la proportion de la population adulte (âgée de 15 ans et plus) détenant un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne, le Trésor, les institutions de microfinance, ou détenant un compte de monnaie électroniques (base comptes actifs).

Source statistique : Agence nationale de promotion de la finance inclusive, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

NB : Voir le Glossaire pour les autres concepts.

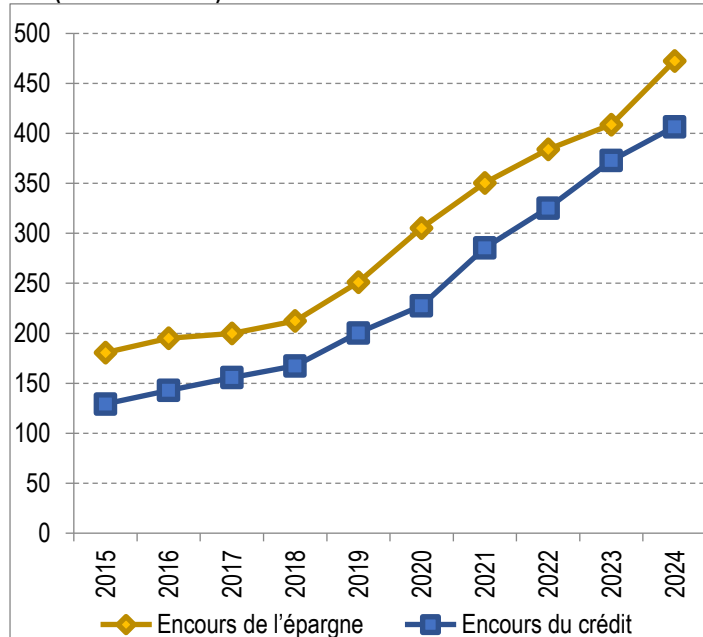
⁷ Les données de Banque ne sont disponibles qu'à partir de 2017

Tableau III.1 : Evolution des indicateurs des prestataires des services financiers

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de banques	13,00	13,00	13,00	14,00	15,00	15,00	15,00	15,00	16,00	16,00
Nombre d'Etablissements financiers	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
Nombre d'Institutions de microfinance	134,00	133,00	134,00	129,00	132,00	135,00	135,00	134,00	124,00	120,00
Compagnies d'assurance	15,00	16,00	16,00	17,00	16,00	16,00	16,00	16,00	16,00	17,00
Taux d'intérêt nominal des crédits (TINc) bancaires	7,98	7,54	7,25	7,44	7,27	6,63	6,75	7,15	7,80	7,71
Taux d'intérêt nominal des dépôts (TIND)	4,70	5,40	5,67	5,70	5,87	5,79	5,62	5,18	5,30	5,10
Taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF)	41,10	45,70	67,80	69,30	70,50	73,90	78,80	80,90	79,00	79,70
Encours de crédits des banques (en milliards)	nd	nd	2 634,00	2 885,00	3 227,00	3 712,97	4 106,41	5 025,60	4 736,48	4 703,75
Encours du crédit des IMF (en milliards)	129,32	142,94	169,21	225,25	186,97	216,35	273,77	327,55	372,84	406,70
Encours du crédit des IMFet banques (en milliards)	nd	nd	2 803,03	3 110,64	3 414,09	3 929,32	4 380,18	5 353,15	5 109,32	5 110,45

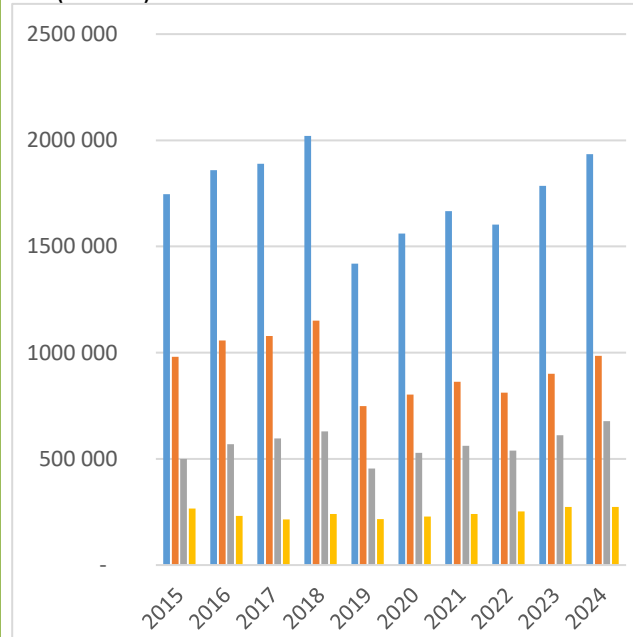
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique III.1 : Evolution de l'encours de l'épargne et du crédit des IMF (milliards FCFA)



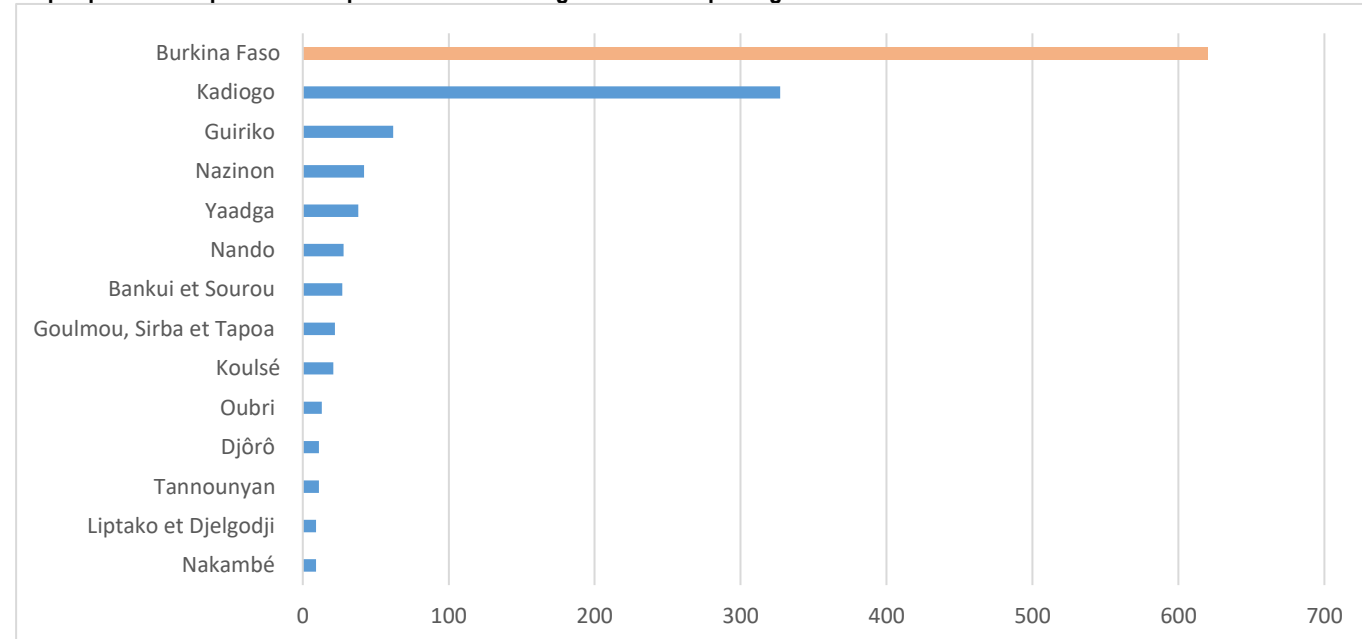
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique III.2 : Evolution du profil des clients /membres des IMF (nombre)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique III.3 : Répartition des points de services agréés des IMF par région en 2024



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

IV. SECTEUR EXTERIEUR

IV.1 Situation de la Balance des Paiements⁸

Points saillants :

- solde des transactions courantes excédentaire de 1 857,60 milliards FCFA en 2025 ;
- amélioration du solde global de la balance des paiements en 2025 par rapport à 2024 de 569,72 milliards FCFA.

Commentaire

Évolution du compte des transactions courantes

En 2025, le solde du compte des transactions courantes est ressorti excédentaire de 1 857,60 milliards FCFA après un déficit de 556,77 milliards FCFA un an plus tôt, soit une amélioration de 2 414,39 milliards FCFA. Ce bond est attribuable à l'amélioration du solde de la balance des biens et services de 2 488,29 milliards FCFA. Quant aux soldes des revenus primaires et secondaires, ils se sont détériorés respectivement de 63,06 milliards FCFA et de 10,86 milliards FCFA.

La balance des biens ressort excédentaire de 2 703,52 milliards FCFA en 2025 après un excédent de 178,59 milliards FCFA en 2024 soit une amélioration de 2 524,91 milliards FCFA. Cette amélioration résulte de l'effet conjugué de l'accroissement des exportations de 2 854,25 milliards FCFA (+77,0%) et de la hausse des importations de 329,32 milliards FCFA (+9,3%).

En ce qui concerne la balance des services, elle connaît un déficit de 547,12 milliards FCFA, en détérioration de 36,64 milliards FCFA par rapport à 2024. Cette détérioration résulte principalement de la baisse de « Fret et assurance » de 43,88 milliards FCFA.

S'agissant du déficit du solde des revenus primaires, il s'est détérioré de 63,05 milliards FCFA, passant de -691,64 milliards FCFA en 2024 à -754,69 milliards FCFA en 2025. Quant au compte des revenus secondaires, son solde diminue de 10,85 milliards FCFA, en lien principalement avec la baisse des revenus secondaires de « l'Administration publique » (-13,83 milliards FCFA). Quant aux « transferts de fonds des migrants », ils enregistrent une hausse de 9,78 milliards FCFA au profit des « Autres secteurs ».

En pourcentage du PIB, l'excédent de la balance des transactions courantes se situe à 11,5% en 2025 contre 4,0% en 2024. Sur la période 2016-2025, le solde du compte des transactions courantes accuse un déficit annuel moyen de 153,86 milliards FCFA.

Évolution du compte de capital

Le compte de capital, au cours de l'année 2025, s'est établi à 231,83 milliards FCFA, en régression de 6,93 milliards FCFA par rapport à 2024. Cette détérioration est imprimée notamment par la baisse des transferts en capital au profit de l'« Administration publique » (-8,14 milliards FCFA).

Sur la période 2016-2025, le compte de capital affiche en moyenne annuelle un excédent de 205,19 milliards FCFA.

Évolution du compte financier

En 2025, le compte financier a enregistré des sorties nettes de 1 838,04 milliards FCFA, après des entrées nettes de 766,65 milliards FCFA en 2024. Cette variation de profil du compte financier est en lien avec les sorties nettes de capitaux au titre des autres investissements (+1 834,70 milliards FCFA), des investissements directs (+27,20 milliards FCFA).

Évolution du solde global

En somme, l'ensemble des échanges du Burkina Faso avec l'extérieur s'est traduit par un solde global excédentaire de 1 025,20 milliards FCFA en 2025, après un excédent de 455,48 milliards FCFA en 2024, soit une amélioration de 569,72 milliards FCFA. En moyenne, sur la période 2016-2025, le solde global est excédentaire de 225,59 milliards FCFA. La tendance du solde global de la balance des paiements est haussière sur la période 2016-2025.

Le solde global de la balance des paiements a connu un excédent de 2016 à 2021 à la faveur de l'appréciation du cours de l'or. Toutefois, ce solde accuse un déficit en 2022 et 2023 notamment en raison de la baisse de la production d'or avec la fermeture de certains sites miniers avant de redevenir excédentaire à partir de 2024 du fait de la reprise partielle de l'activité minière, soutenue par la réouverture de certains sites et une remontée des cours mondiaux de l'or. Par ailleurs, les transferts courants, notamment les envois de fonds de la diaspora, ont affiché une résilience notable, atténuant les pressions sur les comptes extérieurs.

Note méthodologique :

Solde global de la balance des paiements : Ce solde récapitule l'ensemble des flux réels et monétaires des résidents d'un pays avec le reste du monde au cours d'une période donnée. Il correspond à la somme de la variation des actifs extérieurs nets (Banque Centrale et autres institutions de dépôts) et des écarts d'évaluation.

Sources statistiques : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

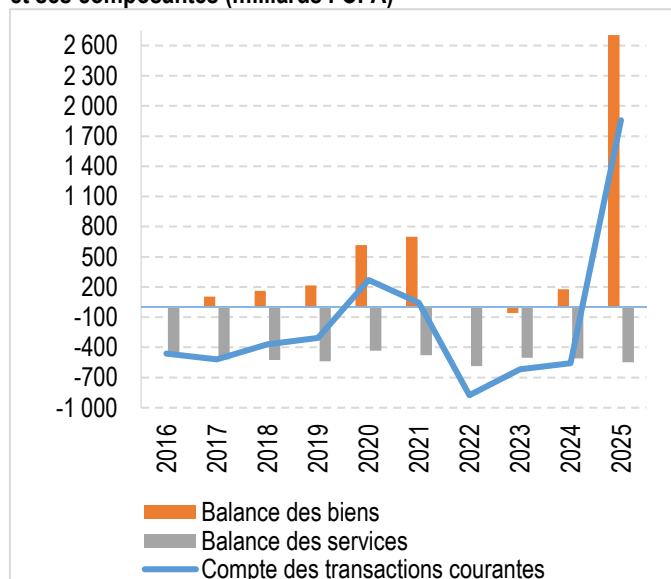
⁸ Les données de la balance des biens et services communiquées par la BCEAO prennent en compte les valeurs estimées du fret.

Tableau IV.1 : Variation des soldes de la Balance des paiements (milliards FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Compte des transactions courantes	67,01	-58,07	151,17	62,34	576,21	-226,44	-918,58	258,92	60,05	2 414,39
Biens et services	129,73	58,51	49,08	38,68	510,10	36,50	-811,89	31,48	227,37	2 488,29
Balance des biens	142,35	105,61	55,89	53,20	403,81	80,05	-702,06	-52,65	235,12	2 524,93
Balance des services	-12,62	-47,10	-6,81	-14,52	106,28	-43,54	-109,82	84,13	-7,75	-36,64
Revenu primaire	-32,29	1,35	-36,55	-32,50	-20,39	-192,17	-135,76	103,36	-147,22	-63,05
Revenu secondaire	-30,43	-9,59	30,30	56,16	86,50	-70,78	29,06	124,08	-20,10	-10,85
Compte de capital	-3,63	22,70	3,00	-49,91	71,34	38,45	25,23	1,63	-23,82	-6,93
Compte financier	99,95	64,18	177,52	60,62	244,12	-366,02	421,97	-58,60	-766,65	1 838,04
Solde global	-44,17	7,58	-130,69	-48,88	403,35	177,99	-1 315,43	319,00	803,16	569,72

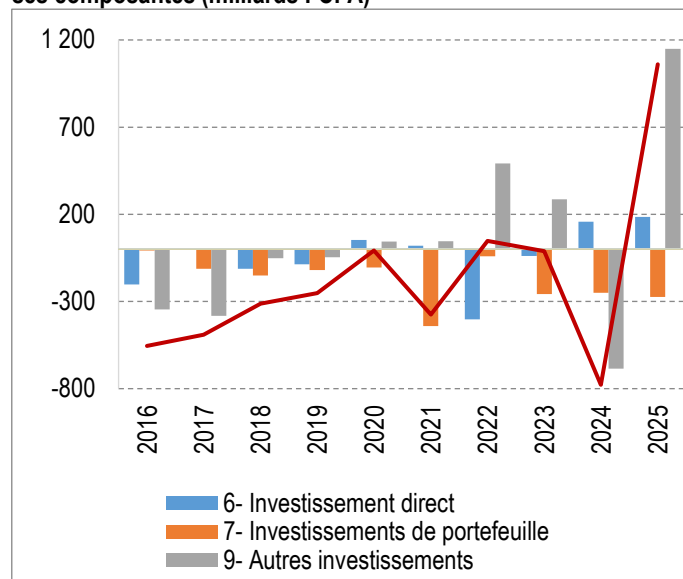
Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique IV.1 : Évolution du compte des transactions courantes et ses composantes (milliards FCFA)



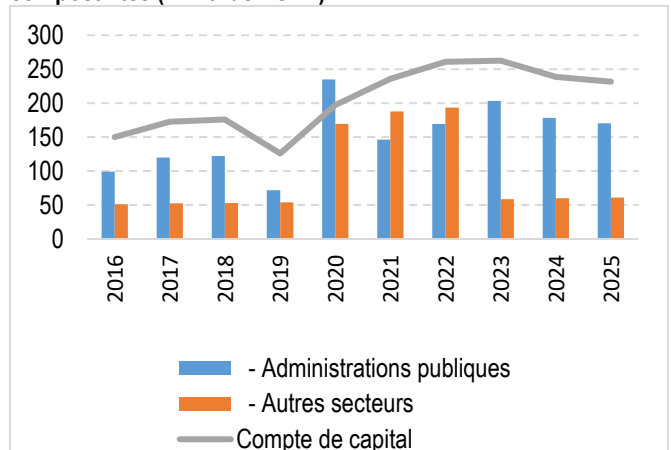
Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique IV.2 : Évolution de la structure du compte financier et ses composantes (milliards FCFA)



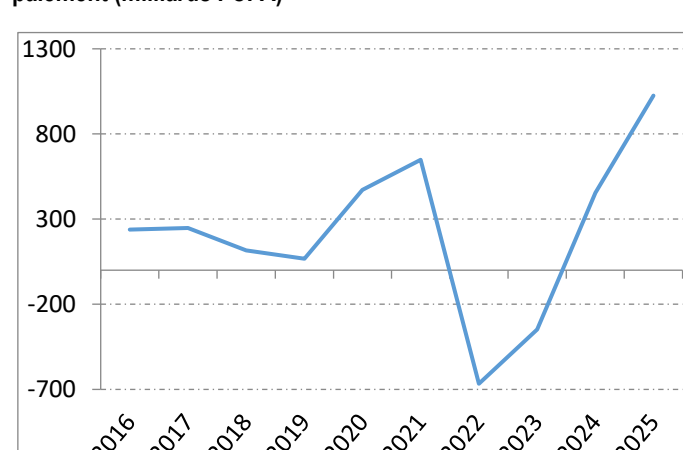
Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique IV.3 : Évolution du compte de capital et ses composantes (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique IV.4 : Évolution du solde global de la balance de paiement (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

IV.2 Situation du commerce extérieur

Points saillants :

- déficit du solde commercial de 479,44 milliards FCFA en 2024 ;
- hausse des exportations d'or de 32,1% en 2024.

Commentaire

Évolution des exportations

Les exportations de biens du Burkina Faso en 2024 se sont établies à 3 421,32 milliards FCFA contre 2 710,15 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 26,2% liée principalement à la hausse de 684,72 milliards FCFA des exportations d'« Or et alliages d'or à usage non monétaire » (+32,1%), des exportations du « Coton (non compris les linters) en masse » (+46,84 milliards FCFA), des « Graines de sésame » (+8,15 milliards FCFA). Cette hausse a été entravée par la baisse des exportations du « ciment hydraulique » (-21,15 milliards FCFA) et des Noix de cajou fraîches ou sèches (-4,87 milliards FCFA). L'or demeure le premier produit d'exportation du pays.

En 2024, les exportations d'« Or et alliages d'or à usage non monétaire » (2 815,00 milliards FCFA) et de coton (201,78 milliards FCFA) ont représenté respectivement 82,3% et 5,9% de la valeur totale des exportations. Rapportées au PIB nominal, les exportations représentent 24,4% en 2024 après 22,2% en 2023.

Sur la période 2015-2024, la valeur des exportations a augmenté en moyenne de 11,2% par an, portée en grande partie par les exportations d'« Or et alliages d'or à usage non monétaire » qui ont augmenté en moyenne de 15,1% par an.

Évolution des importations

Les importations de biens et services du Burkina Faso ont enregistré une hausse de 9,1% passant de 3 576,78 milliards FCFA en 2023 à 3 900,76 milliards FCFA en 2024. Cette progression s'explique principalement par la hausse des importations des « Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes de pétrole ou de minéraux bit » (+203,94 milliards FCFA), des « Lampes » (+29,83 milliards FCFA), des « Médicaments pour la médecine humaine ou vétérinaire contenant d'autres substances » (+16,43 milliards FCFA). Cette hausse a été ralentie par la baisse des importations des « Ciments Hydrauliques dits clinkers » (-22,81 milliards FCFA) et de l'« Énergie électrique » (-19,67 milliards FCFA). Rapportées au PIB nominal, les importations représentent 28,5 % en 2024 après 29,0% en 2023.

Sur la période sous revue, les importations ont progressé de 9,2% en moyenne par an.

Évolution du solde commercial

Le solde commercial du Burkina Faso est ressorti déficitaire de 479,44 milliards FCFA en 2024, après un déficit de 866,63 milliards FCFA un an plus tôt, soit une amélioration de 387,19 milliards FCFA. Cette amélioration est tirée par une forte hausse des exportations (+711,17 milliards FCFA) malgré un accroissement non négligeable des importations (+323,98 milliards FCFA).

Sur la période 2015-2024, le commerce extérieur est resté structurellement déficitaire. Toutefois, des excédents ont été enregistrés en 2020 et 2021, respectivement de 112,36 milliards FCFA et 193,56 milliards FCFA attribuables au ralentissement des importations lié à la perturbation des chaînes d'approvisionnement durant la crise sanitaire ainsi qu'à l'augmentation des exportations de l'or.

Évolution du taux de couverture

Le taux de couverture des importations par les exportations de biens et services a augmenté de 11,9 points de pourcentage pour s'établir à 87,7% en 2024. Sur la période 2015-2024, il s'est établi en moyenne annuelle à 82,9%.

Notes méthodologiques

Solde commercial : Différence entre les exportations et les importations de biens d'un pays au cours d'une période donnée ;

Taux de couverture : Rapport entre les exportations de biens et les importations de biens. Il mesure la proportion dans laquelle les exportations du pays couvrent ses importations ;

Sources statistiques : DGESS, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances, à partir des publications statistiques de l'annuaire du commerce extérieur 2024 de l'INSD ;

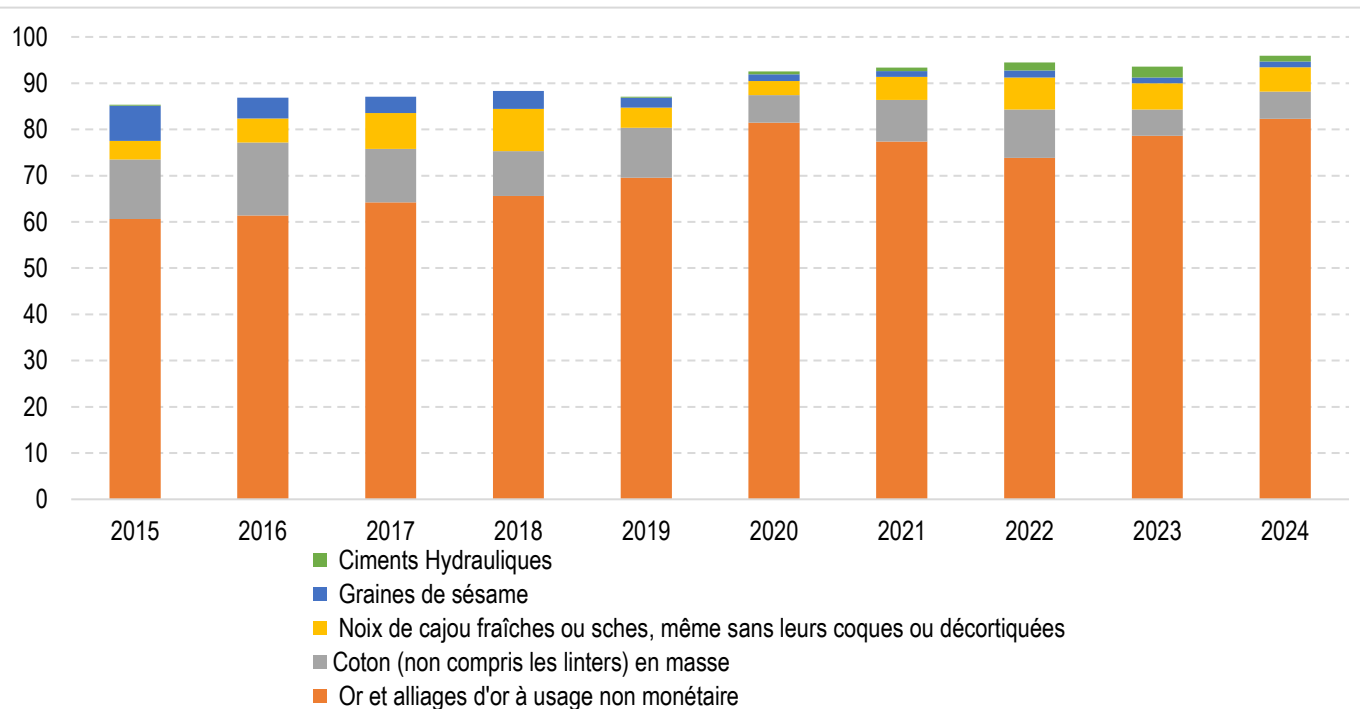
NB : Voir le Glossaire pour les autres concepts.

Tableau IV.1 : Évolution des flux du commerce extérieur (milliards FCFA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Exportations	1311,23	1499,27	1689,35	1815,85	1910,72	2517,98	2806,08	2841,87	2710,15	3 421,32
Importations	1815,23	1984,46	2289,70	2443,16	2495,62	2405,61	2612,52	3522,88	3576,78	3 900,76
Total des échanges	3126,46	3483,73	3979,05	4259,02	4406,34	4923,59	5418,60	6364,75	6286,93	7 322,08
Solde commercial	-503,99	-485,18	-600,35	-627,31	-584,90	112,36	193,56	-681,01	-866,63	-479,44

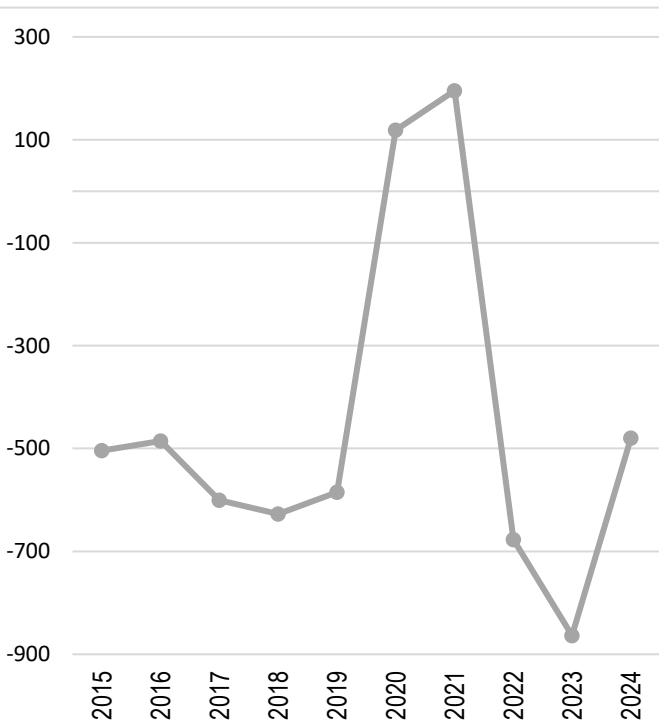
Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique IV.1 : Évolution de la structure des principaux produits d'exportation (% des exportations totales)



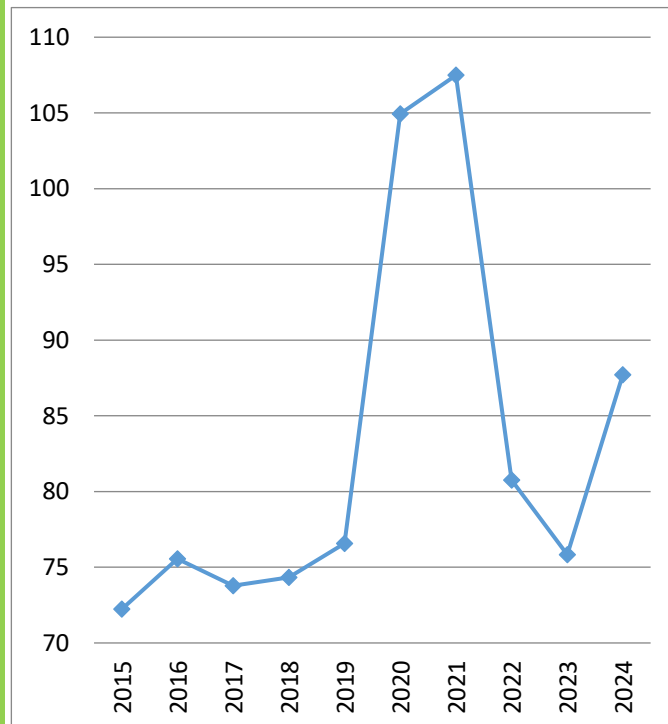
Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique IV.2 : Évolution du solde commercial (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique IV.3 : Évolution du taux de couverture (%)



Source : DGESS, à partir des données de l'Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

V. FINANCES PUBLIQUES

V.1 Situation des prévisions et des mobilisations des recettes budgétaires⁹

Points saillants

- taux de réalisation des recettes budgétaires de 104,9% en 2025 ;
- taux de croissance annuelle moyen de 8,5% des recettes budgétaires recouvrées de 2016 à 2025.

Commentaire

Évolution des recettes budgétaires par nature¹⁰

Les prévisions des recettes budgétaires totales sont passées de 3 030,65 milliards FCFA en 2024 à 3 299,79 milliards FCFA en 2025, soit une hausse de 269,14 milliards FCFA (+8,9%). Cette hausse résulte de l'effet conjugué de l'accroissement des prévisions des recettes ordinaires (+9,2%) et des recettes extraordinaires (+4,6%). L'augmentation des recettes ordinaires est portée par les recettes fiscales (+10,5%). Quant aux recettes non fiscales, elles ont diminué de 2,92 milliards FCFA (-0,7%). La hausse des recettes extraordinaires est imputable aux dons projets et legs (+4,6%). De 2017 à 2025, les prévisions des recettes budgétaires ont évolué de façon erratique avec notamment des hausses importantes de 17,4% en 2019 et de 15,7% en 2023. Cependant, une baisse des prévisions des recettes de 2,4% est constatée en 2020 due principalement à la prudence observée à cause de la crise du Covid19. Sur la période 2016-2025, une tendance haussière des prévisions des recettes est observée avec une variation annuelle moyenne de 6,0%.

Le recouvrement des recettes budgétaires totales¹¹ s'est situé à 3 461,01 milliards FCFA en 2025, soit un taux de recouvrement de 104,9%. Ces recouvrements sont en progression de 881,51 milliards FCFA par rapport à 2024, soit 34,2%. Cette hausse est attribuable uniquement aux recettes ordinaires (+883,69 milliards FCFA). L'augmentation des recettes ordinaires, portée par les recettes non fiscales (+71,2%) et les recettes fiscales (+30,5%), s'explique par les mesures entreprises par les régies de recettes, notamment la mise en œuvre des téléprocédures et le renforcement des actions et mesures de recouvrement. Quant à la baisse des recettes extraordinaires, elle est imputable uniquement à celle des dons projets (-1,3%).

De 2016 à 2025, les recettes budgétaires recouvrées enregistrent une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 8,5%. Les recouvrements des recettes budgétaires de 2017 à 2025 affichent également une tendance haussière avec un taux de croissance annuel moyen de 11,2%. Sur la période 2017-2025, le taux de recouvrement annuel moyen s'est situé à 93,6%.

Évolution des recettes propres mobilisées par régie

En 2025, les recouvrements de la DGTCP se sont affichés à 501,46 milliards FCFA avec un taux de recouvrement de 122,8%. Comparés à 2024, ils ont enregistré une hausse de 27,7% en lien avec le bon niveau de recouvrement des dividendes (212,93 milliards FCFA en 2025 contre 157,56 milliards FCFA en 2024) et de recettes minières (178,45 milliards FCFA à fin décembre 2025 contre 116,51 milliards FCFA en 2024 à la même période). Sur la période 2016-2025, les recouvrements sont en progression de 14,5% en moyenne par an.

S'agissant de la DGI, elle a recouvré en 2025, au profit du Budget de l'Etat, 1 578,84 milliards FCFA, soit un taux de 100,2%. Par rapport à 2024, les recouvrements sont en hausse de 285,52 milliards FCFA, soit une progression de 22,1%. Ce résultat s'explique essentiellement par la résilience des acteurs économiques en 2025, la digitalisation continue de l'administration fiscale, le suivi rapproché du portefeuille des contribuables, le recouvrement des Restes à recouvrer (RAR) cantonnés et les nouvelles mesures fiscales notamment la mise en exploitation de la plateforme SYC@D et l'opération de délivrance de titres d'occupation au profit des acquéreurs de terrains des promoteurs immobiliers.

Sur la période 2016-2025, les recouvrements de la DGI ont connu une progression continue avec une croissance annuelle moyenne de 11,5%.

Quant aux recouvrements de la DGD, en 2025, ils se sont établis à 1 231,37 milliards FCFA correspondant à un taux de 98,2%. Il en ressort une hausse de 13,7% par rapport à 2024. Cette performance s'explique par la hausse du volume global des importations et les actions fortes entreprises par la DGD, notamment l'informatisation de la gestion du laissez-passer pour les véhicules immatriculés à l'étranger, l'apurement des sommiers en instance, la canalisation des

⁹ L'analyse de la période sous revue est faite en deux temps : période budget objet (avant 2017) et celle du budget programme (à partir de 2017)

¹⁰ Le budget est présenté suivant la configuration « Budget programme » depuis l'année 2017 et les emprunts projets et programmes sont classés dans les opérations de trésorerie.

¹¹ Il s'agit des recettes mobilisées par les régies au profit du Budget de l'Etat, augmentées des dons projets et programmes.

marchandises vers les bureaux de douane à travers l'intensification de la lutte contre la fraude, l'informatisation du certificat de mise à la consommation destinée à l'immatriculation des véhicules et engins, le renforcement du contrôle non-intrusif par l'usage accru du scanner et l'interconnexion entre les systèmes informatiques de la douane et du CCVA .

De 2016 à 2025, les recouvrements de la DGD ont connu une croissance annuelle moyenne de 10,8%.

En 2025, sur les recettes propres mobilisées, la DGI a contribué à 47,7%, la DGD à 37,2% et la DGTCP à 15,1%. Sur la période 2016-2025, les taux de réalisation des régies affichent des niveaux satisfaisants. En effet, les taux annuels moyens de mobilisation des recettes sur la période s'établissent à 110,8% pour la DGTCP, 99,2% pour la DGI et 101,2% pour la DGD, soit un taux global annuel moyen de 101,3%.

Note méthodologique :

Taux de réalisation : Rapport des recouvrements sur les prévisions. Le taux annuel moyen est déterminé à partir de la moyenne arithmétique.

Taux de variation : Variation relative entre le recouvrement/prévisions de l'année (n) par rapport à l'année (n-1). Le taux moyen annuel est déterminé à partir de la moyenne géométrique calculée sur la base des valeurs de début et de fin.

Sources statistiques : Direction générale du Budget/Loi de règlement, Régies de recettes

Tableau V.1 : Taux de réalisation des recettes budgétaires (%)

	2016
Recettes ordinaires	93,4
Recettes fiscales	92,3
Recettes non fiscales	102,2
Recettes en capital	49,5
Recettes extraordinaires	70,8
Dons	59,4
Emprunts	79,5
Recettes budgétaires	85,7

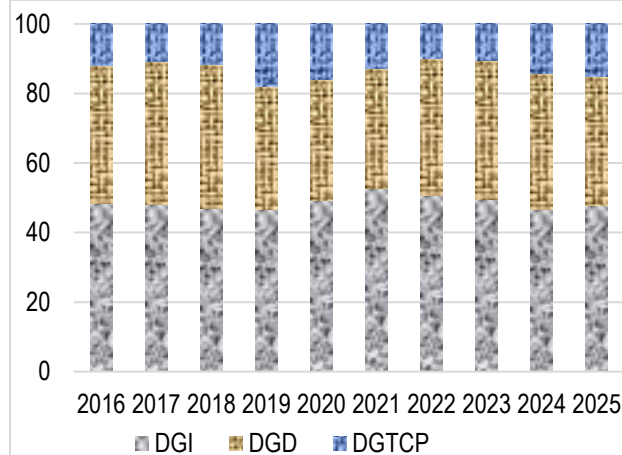
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances, lois de règlement.

Tableau V.2 : Taux de réalisation des recettes budgétaires/nouvelle configuration (%)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes ordinaires	93,8	95,8	90,4	93,7	103,8	107,2	105,5	84,4	105,7
<i>dont</i>									
Recettes fiscales	90,6	95,3	88,8	89,5	99,6	107,0	106,2	82,1	96,9
Recettes non fiscales	114,9	91,3	94,2	114,1	111,5	92,9	95,5	94,2	162,5
Recettes extraordinaires	34,5	51,9	53,6	75,5	87,7	68,6	70,4	96,4	91,0
Dons programmes	65,8	45,1	103,3	89,4	129,0	51,3	0,0	0,0	0,0
Dons projets et legs	23,3	61,8	24,8	63,8	70,2	77,7	70,1	96,4	91,0
Recettes budgétaires	82,1	88,6	85,6	90,3	101,4	101,6	102,4	85,1	104,9

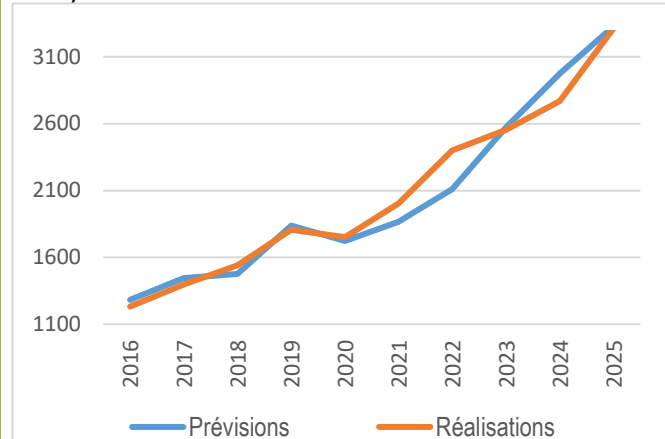
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances, lois de règlement et avant -projet de loi de règlement 2025.

Graphique V.1 : Évolution de la contribution des régies à la mobilisation des recettes (%)



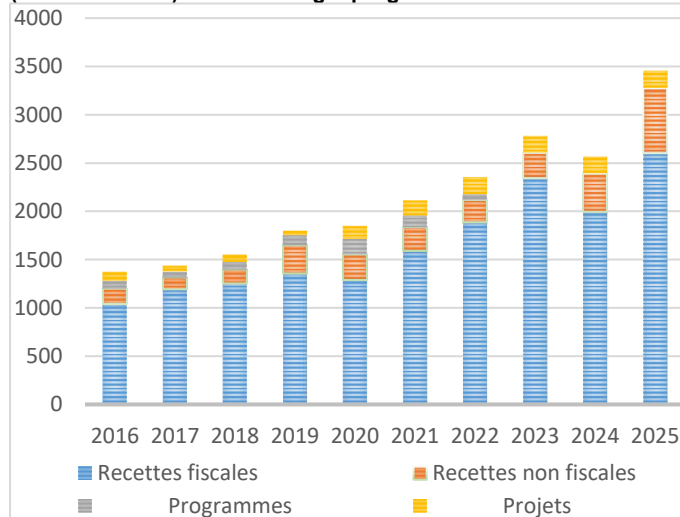
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances, régies de recettes

Graphique V.2 : Évolution comparée des réalisations et des prévisions de l'ensemble des régies de recettes (milliards FCFA)



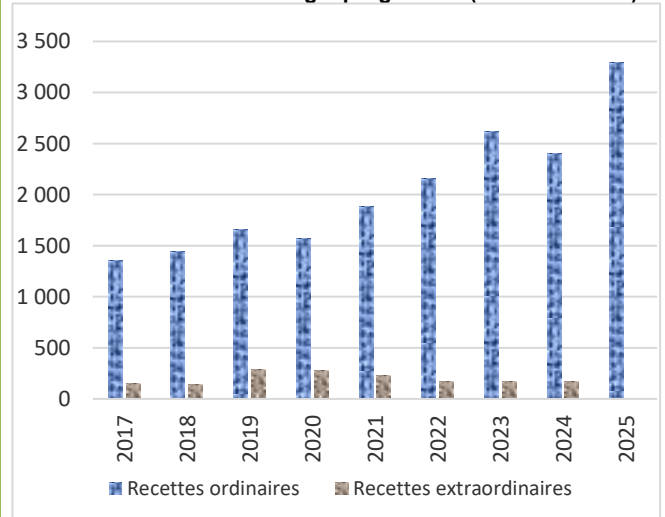
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances, régies de recettes

Graphique V.3 : Évolution de la structure par nature des recettes (milliards FCFA) selon le budget programme.



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances, lois de règlement et avant-projet de loi de règlement 2025.

Graphique V.4 : Évolution des recettes ordinaires et extraordinaires selon le budget programme (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances, lois de règlement et avant-projet de loi de règlement 2025.

V.2 Situation des crédits de paiement et exécutions des dépenses budgétaires

Points saillants :

- accroissement des prévisions des dépenses ordinaires en 2025 (+20,9%) ;
- taux d'exécution des dépenses globales de 2025 (99,5%) supérieur à la moyenne de la période 2016-2025 (94,0%).

Commentaire

Évolution des prévisions des crédits de paiement budgétaires

Les crédits de paiement globaux se sont établis à 4 095,41 milliards FCFA en 2025, en progression de 16,6% (+389,29 milliards FCFA) par rapport à 2024. Cette hausse des prévisions des crédits de paiement s'explique principalement par la progression des dépenses ordinaires (+20,9%), les dépenses en capital étant en baisse (-4,2%).

S'agissant des dépenses en capital, leur baisse est imputable à la contraction des prévisions des dépenses d'investissements exécutées par l'État (-67,91 milliards FCFA) et de celles des transferts en capital (-25,98 milliards FCFA).

Quant à la hausse des prévisions des dépenses ordinaires, toutes les natures de dépenses enregistrent des progressions exceptées les dépenses en atténuation des recettes.

Les prévisions de dépenses ordinaires sont prépondérantes sur celles en capital avec une part annuelle moyenne de 64,2% sur la période 2016-2025.

De 2016 à 2025, les prévisions des crédits de paiement ont connu une tendance haussière passant de 1 945,21 milliards FCFA à 4 095,41 milliards FCFA, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 8,6%. Bien que la tendance soit haussière sur la période sous revue, il est constaté une baisse prononcée en 2018 (-105,85 milliards FCFA).

Sur la période sous revue, les prévisions de dépenses de personnel ont connu une progression continue avec une croissance annuelle moyenne de 9,6%. Cette progression s'explique essentiellement par l'incidence financière liée à l'accroissement des effectifs des agents publics, les rappels sur les avancements et bonifications, la mise en œuvre des protocoles d'accords entre le Gouvernement et les partenaires sociaux et l'application effective de la fonction publique hospitalière. Depuis 2017, les charges financières de la dette ont connu une augmentation continue passant ainsi de 67,69 milliards FCFA à 343,95 milliards FCFA en 2025, soit une croissance annuelle moyenne de 22,5%.

Concernant les transferts en capital, ils ont connu un accroissement exceptionnel en 2020 par rapport à 2019, passant de 5,06 milliards FCFA à 65,00 milliards FCFA, en lien avec la restructuration des entreprises suite aux effets de la pandémie à Coronavirus. Ils ont connu une baisse de 25,98 milliards FCFA de 2024 à 2025 pour s'établir à 33,00 milliards FCFA. Sur la période 2016-2025, les crédits de paiement des transferts en capital ont évolué de façon erratique.

En 2025, les prévisions de dépenses d'investissements exécutés par l'État ont enregistré une régression de 67,91 milliards FCFA, soit un taux de régression de 5,0 % par rapport à 2024. Sur la période 2016-2025, elles ont observé des baisses en 2018 et en 2019. La baisse des investissements de 2018 et 2019 de 17,4% et 3,4% pourrait s'expliquer par la prise en charge des revendications sociales affectant l'allocation conséquente de ressources au profit des investissements. A cela s'ajoute les effets de la crise sécuritaire.

Il ressort également que des efforts engagés par le gouvernement pour la satisfaction des revendications sociales (2016-2019) ainsi que la mise en place d'un dispositif d'accueil et de prise en charge des Personnes déplacées internes (2018-2025) ont considérablement accru les dépenses à caractère social au détriment des investissements productifs. Par ailleurs, sur la même période, des pics ont été observés en 2017, en 2022 et 2023. La hausse de 2017 est liée aux investissements programmés dans le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 tandis que celles de 2022 et 2023 sont attribuables à une augmentation des dépenses en équipements militaires et des infrastructures sociales (santé et éducation).

Évolution de l'exécution des dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires ont été exécutées à hauteur de 4 074,94 milliards FCFA en 2025, soit un taux d'exécution de 99,5%. Ce taux est en amélioration de 0,9 point de pourcentage par rapport à 2024.

Sur la période 2016-2025, les dépenses budgétaires sont passées de 1 814,95 milliards FCFA à 4 074,94 milliards FCFA, avec un taux d'exécution annuel moyen de 94,0%. Les taux d'exécution par grande catégorie des dépenses sont ressortis en moyenne à 99,7% pour les dépenses ordinaires et 84,0% pour les dépenses en capital. Le niveau global d'absorption des crédits budgétaires au cours de la période sous revue est tiré vers le bas par celui des dépenses en capital, en particulier celles financées par les subventions (63,6% en moyenne) et les prêts (73,3% en moyenne).

Note méthodologique :

Taux d'exécution budgétaire : L'exécution budgétaire rapportée à la dotation budgétaire

Sources statistiques : Direction générale du Budget, Lois de règlement et avant-projet de loi de règlement de 2025

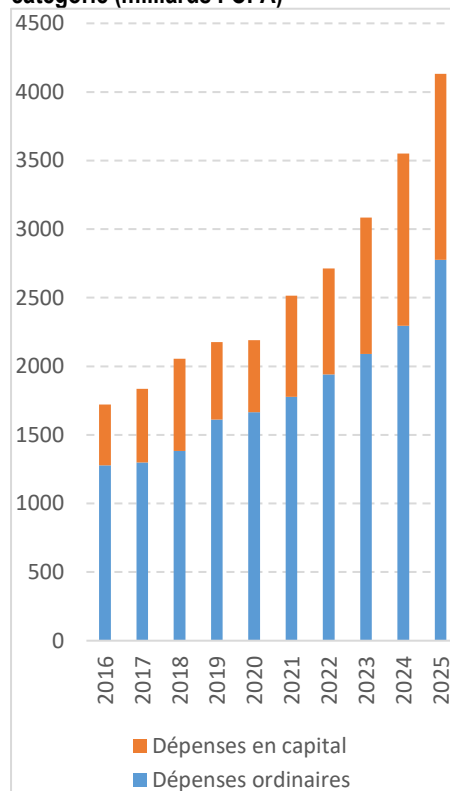
NB : Voir le Glossaire pour les autres concepts.

Tableau V.3 : Taux d'accroissement des prévisions des crédits de paiement (%)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses ordinaires	16,2	1,6	6,4	16,6	3,3	6,7	9,1	7,7	9,9	20,9
Amortissement, charges de la dette et dépenses en atténuation des recettes	18,0	na	na	na	na	na	na	na	na	na
Charges financières de la dette			37,6	21,9	19,8	37,1	19,7	6,9	26,5	16,3
Dépenses de personnel	19,1	11,2	12,3	21,4	6,3	5,8	6,3	8,7	6,7	8,8
Dépenses d'acquisitions de biens et services (dépenses de fonctionnement)	8,0	36,7	10,7	4,5	-12,6	11,9	6,5	0,8	4,6	2,5
Dépenses de transferts courants	14,0	19,3	-8,7	12,9	0,6	-2,9	11,8	8,7	10,9	54,3
Dépenses en atténuation des recettes			814,9	-15,7	27,7	79,8	-14,5	151,2	-1,4	-17,2
Dépenses en capital	21,3	25,7	-16,1	-7,0	40,3	4,8	28,7	26,1	8,2	-4,2
Investissements exécutés par l'Etat	21,0	24,2	-17,4	-3,4	28,9	13,0	29,7	26,1	4,2	-2,6
Part Etat	13,3	73,8	-22,1	-9,0	4,6	23,6	43,0	10,5	2,8	-9,0
Subvention	-4,8	-39,3	-18,4	-11,7	221,4	9,6	10,9	3,4	0,9	-5,3
Prêt	119,7	-62,8	48,9	43,5	41,2	-19,3	-9,8	197,7	11,0	17,2
Transferts en capital	49,4	136,4	34,6	-94,1	4619,5	-84,5	-49,4	41,4	724,3	-42,8
Dépense globale	17,7	8,7	-1,3	9,8	12,4	6,1	15,1	13,9	9,3	11,6

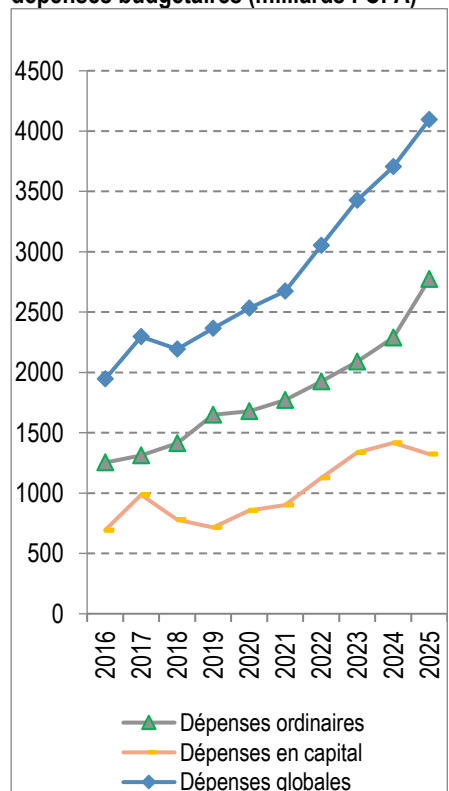
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.5 : Évolution de l'exécution des dépenses budgétaires par grande catégorie (milliards FCFA)



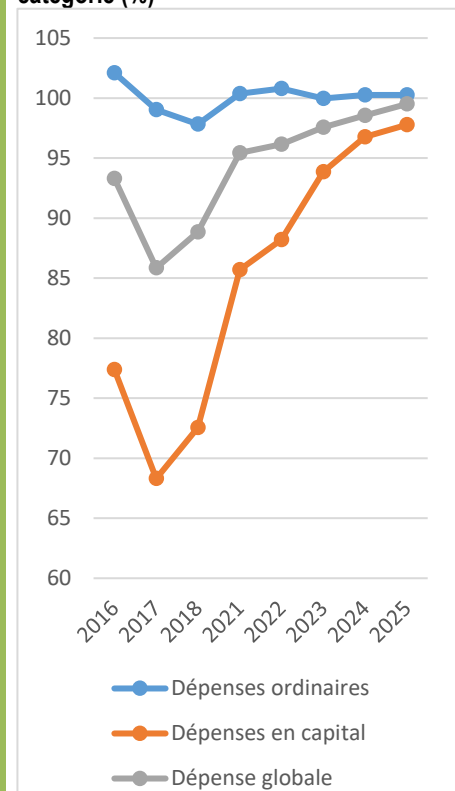
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.6 : Évolution des crédits de paiement par grande catégorie de dépenses budgétaires (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.7 : Évolution des taux d'exécution des dépenses par grande catégorie (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

V.3 Opérations Financières de l'Etat (recettes et dépenses)

Points saillants :

- hausse des recettes totales de 24,5% en 2025 ;
- baisse des dons de 4,6% en 2025 ;
- baisse des dépenses en capital de 11,2% en 2025.

Commentaire

Évolution des recettes totales et dons

En 2025, les recettes totales et dons se sont établis à 3 787,71 milliards FCFA en accroissement de 704,32 milliards FCFA (+22,8%) par rapport à 2024. Cet accroissement est attribuable à la hausse des recettes courantes de 712,46 milliards FCFA (+24,5%) portées par les recettes fiscales (+514,49 milliards FCFA) et les recettes non fiscales (+197,97 milliards FCFA), atténué par une contraction des dons de 8,14 milliards FCFA (-4,6%).

Sur la période 2016-2025, les recettes totales et dons affichent une tendance haussière, avec un accroissement annuel moyen de 11,6%.

Concernant les recettes fiscales, elles s'affichent à 3 090,31 milliards FCFA à fin 2025, en hausse de 20,0% par rapport à 2024. La performance des recettes fiscales en 2025 s'explique par l'effet conjugué du renforcement des actions de recouvrement, une meilleure prise en charge des arriérés fiscaux ainsi que le pilotage et l'encadrement des structures opérationnelles.

Sur la période sous revue, les recettes fiscales présentent une tendance haussière avec un taux d'accroissement annuel moyen de 12,4%. Rapportées aux recettes totales, elles ont représenté en moyenne 86,8% sur la période.

Quant aux recettes non fiscales, elles ont connu une hausse de 197,97 milliards FCFA pour se situer à 527,05 milliards FCFA en 2025. Sur la période sous revue, les recettes non fiscales enregistrent un taux d'accroissement moyen annuel de 14,6%. Toutefois, sur la période 2019 à 2022, elles se sont contractées de 9,9% en moyenne par an. Rapportées aux recettes courantes, les recettes non fiscales représentent en moyenne annuelle 13,2% sur la période.

Pour ce qui est des dons, ils ont enregistré une baisse de 8,14 milliards FCFA (-4,6%) en 2025 par rapport à 2024 expliquée par la suspension des dons programmes ainsi que la réduction des dons projets venant des partenaires techniques et financiers.

Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une hausse de 187,30 milliards FCFA (+4,8%) pour s'afficher à 4 083,42 milliards FCFA en 2025, en lien principalement avec l'augmentation des dépenses totales (+140,41 milliards FCFA). La hausse des dépenses totales est tirée par celle des dépenses courantes (+318,72 milliards FCFA).

S'agissant des dépenses courantes, elles sont passées de 2 301,41 milliards FCFA en 2024 à 2 620,13 milliards FCFA en 2025, soit une hausse de 13,8%. Cet accroissement résulte principalement d'une progression des transferts courants (+132,23 milliards FCFA) et des salaires (+101,91 milliards FCFA).

La hausse des transferts courants s'explique principalement par l'augmentation des transferts aux EPE (+72,39 milliards FCFA) et des subventions à la SONABEL (+72,01 milliards FCFA).

Quant aux dépenses en capital, elles ont baissé de 11,2% en 2025, expliquée principalement par la baisse des investissements sur ressources propres (-206,88 milliards FCFA) et atténuée par les investissements sur ressources extérieures (+46,27 milliards FCFA). En 2025, les prêts nets sont ressortis à 45,13 milliards FCFA contre -1,76 milliards FCFA en 2024.

Sur la période sous revue, les dépenses totales et prêts nets ont enregistré un taux de croissance annuel moyen de 10,7%, imprimé par les dépenses totales (+10,5%). L'évolution des dépenses totales est elle-même portée par l'accroissement des dépenses courantes et des dépenses en capital respectivement de 9,9% et 11,6% en moyenne annuelle. Les prêts nets ont connu une variation erratique sur la période 2016-2025.

Note méthodologique

Recettes totales et dons : Recettes courantes (recettes fiscales, recettes non fiscales) + Recettes en capital + Dons.

Dépenses totales et prêts nets : Dépenses courantes (dépenses de personnel, dépenses de fonctionnement, intérêts dus et transferts courants) + Dépenses en capital + prêts nets

Sources statistiques : Base de données du TOFE_2016-2025/DGTCP/DSOFE

Tableau V.4 : Evolution du taux de progression des recettes de l'État par nature (%)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes courantes	17,4	12,9	10,2	14,2	-5,1	17,3	17,6	11,2	14,2	24,5
Recettes fiscales	15,7	15,1	9,4	5,2	-3,4	22,5	21,6	9,4	14,7	20,0
Recettes non fiscales	30,7	-2,6	16,9	82,9	-12,6	-8,1	-9,0	26,2	10,6	60,2
Recettes en capital	503,5	-100,0	-100,0	0,0	0,0	-100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes totales	17,4	12,9	10,2	14,2	-5,1	17,3	17,6	11,2	14,2	24,5
Dons	-21,7	7,8	10,7	-37,6	136,6	-12,7	-4,9	-22,8	-12,3	-4,6
Recettes totales et dons	10,4	12,3	10,2	7,8	5,0	12,6	14,8	7,7	12,2	22,8

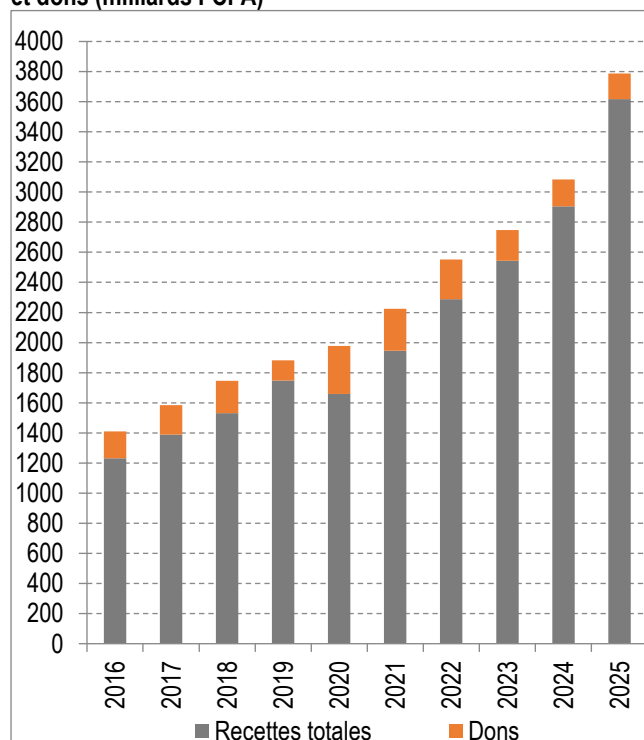
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau V.5 : Evolution du taux de progression des dépenses de l'État par nature (%)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dépenses Totales	15,5	30,7	-0,6	3,0	15,6	14,8	24,2	-1,0	8,6	3,6
Dépenses courantes	21,2	17,9	4,9	18,9	7,3	9,0	22,4	-6,0	4,1	13,8
Salaires	18,3	11,4	14,1	19,8	6,3	5,8	6,3	8,7	6,7	8,7
Dépenses de fonctionnement	16,9	36,0	12,7	1,1	-11,2	12,1	6,5	5,2	41,6	11,3
Intérêts dus	49,4	6,4	39,9	20,4	20,1	37,0	19,2	26,5	6,9	15,8
Transferts courants	23,0	23,2	-15,8	25,9	13,5	6,0	55,2	-33,3	-15,9	26,1
Dépenses en capital	5,1	57,9	-9,3	-26,2	40,1	28,1	27,5	8,2	15,8	-11,2
Investissements sur ressources propres	11,9	68,5	-21,6	-6,3	3,3	19,8	68,0	0,2	21,8	-19,4
Investissements sur ressources extérieures	19,3	35,2	-7,9	-39,4	109,1	65,0	-15,6	25,4	-5,6	9,8
Transferts en capital et restructurations	-85,1	136,4	397,8	-98,4	4619,5	-84,5	-49,4	41,4	808,3	-28,6
Prêts nets	-31,0	-59,3	186,5	136,2	-81,8	-335,4	-192,9	20,6	-84,7	-2666,4
Dépenses totales et prêts nets	15,9	31,2	-0,9	2,3	16,6	15,4	23,4	-1,1	8,9	4,8

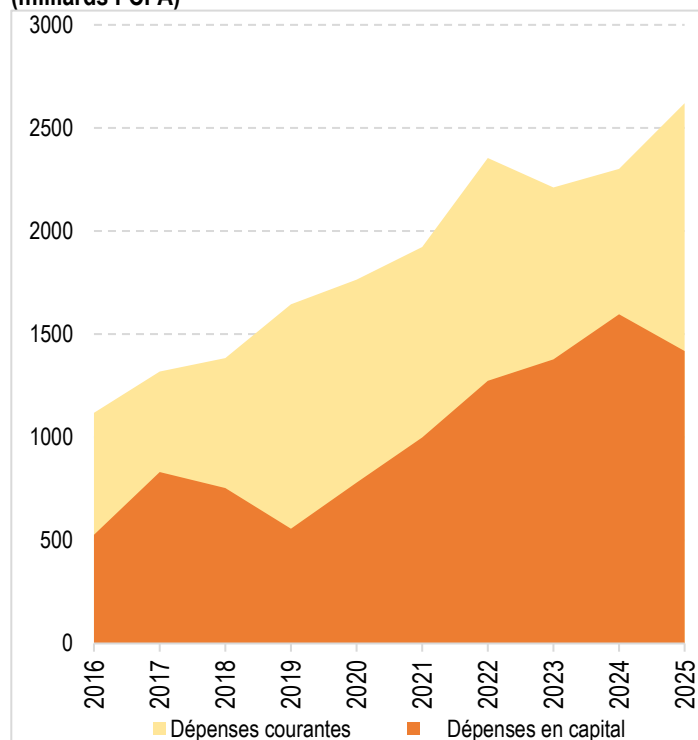
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.8 : Évolution de la structure des recettes totales et dons (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.9 : Évolution des dépenses par composante (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

V.4 Opérations Financières de l'État (soldes caractéristiques)

Points saillants

- amélioration du déficit global base engagement de 517,02 milliards FCFA en 2025 ;
- solde courant excédentaire de 997,23 milliards FCFA en 2025 ;
- dégradation du solde global base caisse de 40,86 milliards FCFA en 2025.

Commentaire

Évolution du solde global base engagement

Le solde global base engagement s'est établi à -295,72 milliards FCFA en 2025, en amélioration de 517,02 milliards FCFA par rapport à 2024. Ce solde a représenté -1,8% du PIB après -5,8% une année plutôt, soit une amélioration de 4,0 points de pourcentage. Cette amélioration liée à l'accroissement du solde courant se justifie par une hausse plus importante des recettes totales (+712,46 milliards FCFA) par rapport aux dépenses courantes (+318,72 milliards FCFA).

Sur la période 2016-2025, ce solde affiche un déficit moyen de 606,45 milliards FCFA, traduisant ainsi la non-couverture des dépenses totales et prêts nets par les recettes totales et dons.

Évolution du solde courant

Le solde courant est ressorti à 997,23 milliards FCFA en 2025, en amélioration de 393,74 milliards FCFA par rapport à 2024.

Sur la période 2016-2025, il a été enregistré un solde moyen annuel de 189,90 milliards FCFA avec toutefois des déficits en 2020 (-105,20 milliards FCFA), en 2021 (-91,91 milliards FCFA) et en 2022 (-269,40 milliards FCFA).

Évolution du solde global base caisse

Le déficit global base caisse s'est dégradé de 40,86 milliards FCFA en 2025 pour s'établir à -635,75 milliards FCFA. Le solde global base caisse est déficitaire sur la période sous revue avec un déficit annuel moyen de 557,29 milliards FCFA. Sur la même période, le plus faible niveau de déficit a été enregistré en 2016 (-138,66 milliards FCFA) et le plus élevé en 2022 (-1 070,82 milliards FCFA).

Note méthodologique

Prêts nets : Différence entre les prêts effectués par l'État et les remboursements

Solde courant : Différence entre les recettes courantes et les dépenses courantes

Solde global base engagement : Somme des recettes totales y compris dons moins les dépenses totales et prêts nets

Solde global base caisse : Solde global base engagement plus ajustement caisse

Sources statistiques : Base de données du TOFE_2016-2025/DGTCP/DSOFE

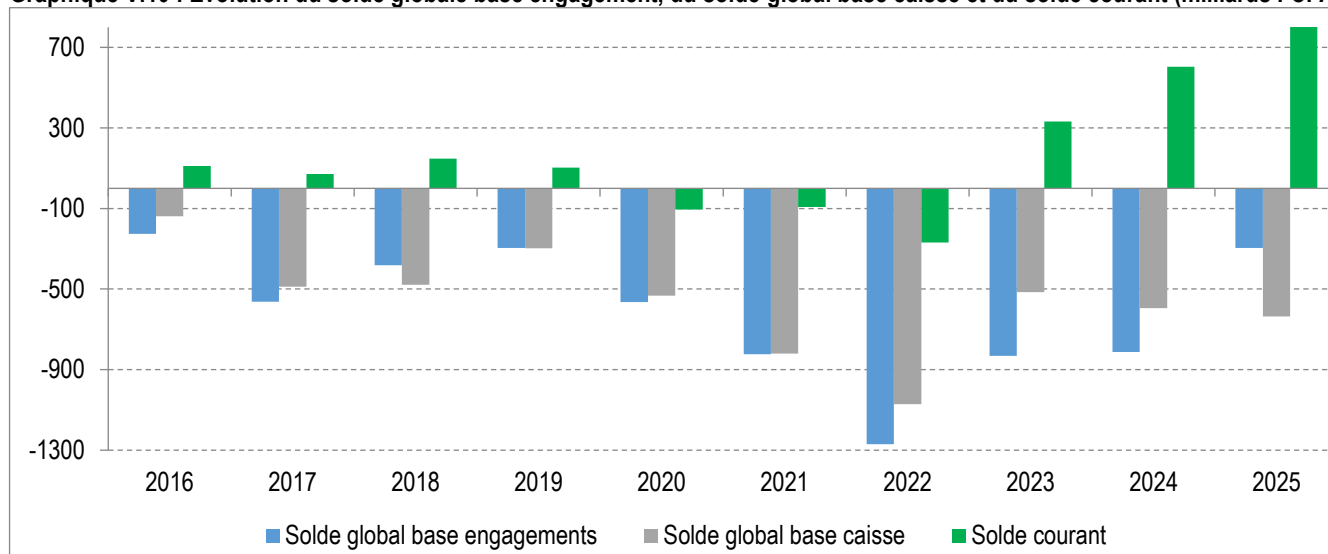
Tableau V.6 : Variation annuelle des soldes caractéristiques du TOFE (milliards FCFA)

	Montant en 2024	Montant en 2025	Variation en valeur			
			2022/2021	2023/2022	2024/2023	2025/2024
Solde courant	603,49	997,23	-177,49	601,25	271,64	393,74
Solde global base engagement	-812,74	-295,72	-446,03	438,27	18,98	517,02
Solde global hors dons (base engagement)	-991,23	-466,06	-432,45	498,46	44,00	525,16
Ajustement caisse	217,84	-340,04	194,93	116,85	-98,17	-557,88
Solde global base caisse	-594,90	-635,75	-251,10	555,11	-79,19	-40,86
Solde de base	-520,54	50,89	-505,73	599,44	16,10	571,43
Solde primaire de base	-210,06	410,42	-469,03	660,60	36,17	620,48
Solde primaire courant	650,72	1051,94	-171,90	610,49	275,42	401,21

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

- Variation négative = détérioration du solde
- Variation positive = amélioration du solde

Graphique V.10 : Évolution du solde globale base engagement, du solde global base caisse et du solde courant (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

V.5 Situation de la dette publique (Encours de la dette et service de la dette)

Points saillants

- accroissement de l'encours de la dette publique de 624,55 milliards FCFA en 2025 ;
- tendance haussière de l'encours de la dette publique de 14,8% en moyenne annuelle sur la période 2016-2025 ;
- hausse du service de la dette intérieure de 243,81 milliards FCFA en 2025.

Commentaire

Évolution de l'encours total de la dette

En 2025, l'encours de la dette publique a connu un accroissement de 624,55 milliards FCFA (+7,8%) pour s'établir à 8 654,14 milliards FCFA, tiré par la hausse conjuguée de la dette intérieure (+8,0%) et de la dette extérieure (+7,5%).

Sur la période 2016-2025, il est passé de 2 497,11 milliards FCFA à 8 654,14 milliards FCFA, soit une progression annuelle moyenne de 14,8%, imprimée surtout par sa composante intérieure (+24,2%).

Évolution de l'encours de la dette extérieure

En 2025, l'encours de la dette extérieure s'est situé à 3 496,65 milliards FCFA contre 3 252,08 milliards FCFA en 2024, soit une progression de 7,5% tirée principalement par la dette multilatérale (+237,25 milliards FCFA). La composante multilatérale représente 89,9% de l'encours de la dette extérieure.

L'encours de la dette extérieure représente 40,4% de l'encours total de la dette, en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2024.

Sur la période 2016-2025, l'encours de la dette extérieure s'est accru de 7,9% en moyenne annuelle. Toutefois, en 2017 et en 2023, il s'est contracté respectivement de 1,3% et 2,4%. L'encours de la dette extérieure représente 51,1% en moyenne par an de l'encours total de la dette.

Évolution de l'encours de la dette intérieure

En 2025, l'encours de la dette intérieure a connu une progression de 8,0% (+379,98 milliards FCFA) par rapport à celui de 2024 pour s'établir à 5 157,49 milliards FCFA. Cette hausse est essentiellement portée par les Bons et Obligations du Trésor (+529,62 milliards FCFA).

De 2016 à 2025, l'encours de la dette intérieure a connu un accroissement annuel moyen de 24,2%, passant de 730,97 milliards FCFA à 5 157,49 milliards FCFA. Sa proportion dans l'encours total de la dette est de plus en plus importante sur la période, passant de 29,3% à 59,6%, soit une moyenne annuelle de 48,9%. Cette situation s'explique entre autres par la facilité de mobilisation de cette composante de la dette.

Évolution du service de la dette

En 2025, le service de la dette s'est établi à 1 395,97 milliards FCFA contre 1 152,16 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 21,2%. Il est dominé par le service de la dette intérieure qui représente 82,4%, en hausse de 23,3% par rapport à 2024.

Sur la période sous revue, le service de la dette est en constante progression avec un taux d'accroissement annuel moyen de 22,3%. Sa composante intérieure a représenté 80,6% sur la période. Cette tendance haussière du service de la dette intérieure est la résultante du recours de plus en plus accru au financement domestique.

Note méthodologique

Service de la dette : Principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée.

Encours de la dette : Montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés ou non encore annulés.

Sources statistiques : Base de données_SYGAD_2016-2025/DGTCP/DDP

Tableau V.7 : Évolution des taux d'accroissement de l'encours de la dette publique (%)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dette extérieure	9,4	-1,3	9,6	14,6	12,6	15,8	7,1	-2,4	9,0	7,5
Dette multilatérale	10,6	-1,2	10,6	16,9	11,9	16,1	7,4	-2,6	10,0	8,2
Dette bilatérale	1,9	-8,3	1,1	0,0	6,4	7,6	2,6	-2,3	-5,8	9,4
Créditeurs privés	0,0	0,0	31,9	-12,6	93,3	61,9	-5,7	20,2	57,1	-14,6
Dette intérieure	27,5	40,1	42,2	22,1	30,0	43,8	12,4	11,0	15,2	8,0
Bons du Trésor	87,7	21,7	3,3	-13,5	-1,0	47,3	-75,6	81,3	88,6	44,7
Obligations du Trésor	22,3	63,9	42,2	29,8	28,4	42,0	17,6	12,0	13,3	11,6
Dettes titrisées	-82,4	-16,7	3 553,8	-7,2	-8,5	-69,4	618,1	-75,7	278,8	-76,8
Banques commerciales	-24,1	-22,1	-28,4	252,7	155,0	70,1	3,3	0,0	-25,7	-2,9
Arriérés audités non titrisés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	2,0
Autres dettes ¹²	0,0	-33,8	-50,9	-85,1	-80,4	45 720,0	0,0	263,7	7,7	20,7
Dette publique Totale	14,1	10,8	21,6	17,9	20,4	29,3	9,9	5,0	12,6	7,8

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau V.8 : Évolution des taux d'accroissement du service de la dette publique (%)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dette extérieure	15,5	24,9	11,0	3,0	5,5	19,1	44,2	19,2	26,2	12,2
Principal	19,8	27,5	9,7	8,2	3,0	18,2	54,0	17,0	31,9	10,3
Charges	6,7	19,0	14,3	-9,5	12,8	21,6	19,5	26,5	9,1	19,0
Dette intérieure	43,9	-7,6	11,9	48,7	171,3	32,0	-3,0	14,1	-11,2	23,3
Principal	33,1	-10,3	-5,3	125,7	154,4	31,9	-7,6	10,7	-16,2	25,9
Charges	79,4	-1,1	50,1	-58,6	300,3	32,8	19,5	26,9	5,1	16,6
Total service de la dette publique	35,7	0,4	11,7	34,8	132,7	30,6	1,6	14,8	-5,9	21,2

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

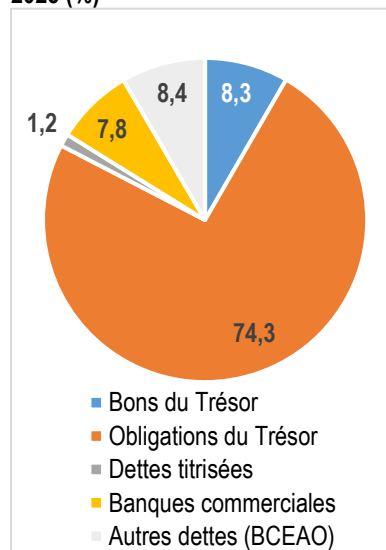
Tableau V.9 : Évolution de la structure de l'encours et du service de la dette publique (%)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Encours de la dette	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Extérieure	70,73	62,99	56,73	55,16	51,58	46,17	44,98	41,82	40,50	40,40
Intérieure	29,27	37,01	43,27	44,84	48,42	53,83	55,02	58,18	59,50	59,60
Service de la dette	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Extérieure	24,7	30,7	30,5	23,3	10,6	9,6	13,7	14,2	19,1	17,6
Intérieure	75,3	69,3	69,5	76,7	89,4	90,4	86,3	85,8	80,9	82,4

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

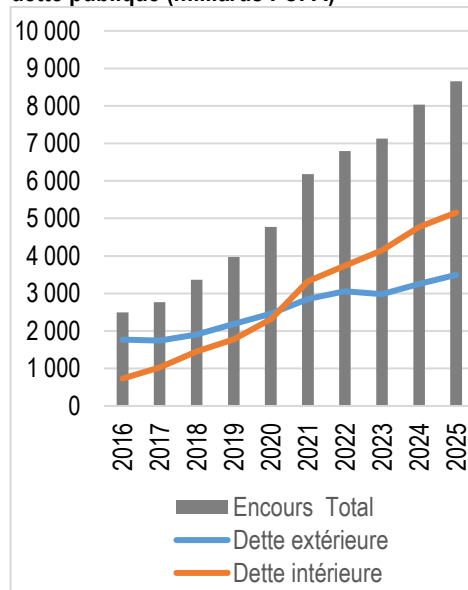
¹² A partir de 2021, la dette du FMI sont comptabilisé dans autres dette (BCEAO)

Graphique V.11 : Structure de la dette intérieure par institution en 2025 (%)



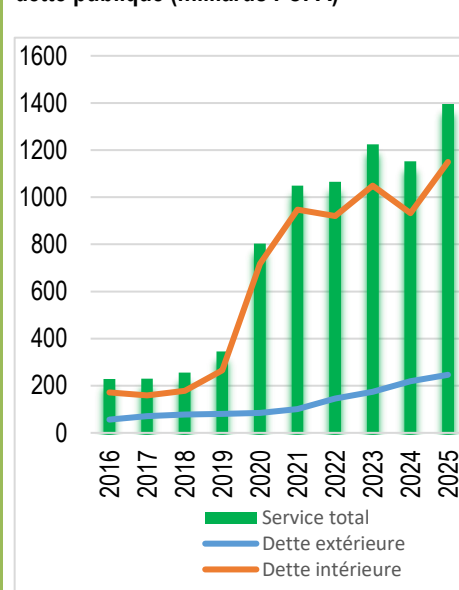
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.12 : Évolution de l'encours de la dette publique (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.13 : Évolution du service de la dette publique (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

V.6 Situation de la dette publique (ratios d'endettement)

Point saillant

- ratio SD/Rev pour l'année 2025 (7,5%) inférieur à la norme de 18%.

Commentaire

Évolution de quelques ratios de la dette

Les principaux ratios d'endettement calculés sont : « *Service de la dette extérieure/exportations (SD/XBS)* », « *Service de la dette extérieure/recettes budgétaires hors dons (SD/Rev)* » et « *Encours de la dette publique/PIB* ».

Le ratio SD/XBS est passé de 3,4% à 13,9% sur la période sous revue pour une norme de 15% au maximum.

Le ratio SD/Rev a oscillé entre 4,6% et 7,5% sur la même période pour une norme de 18% au maximum.

Quant au ratio encours/PIB¹³, il est en progression entre 2016 et 2025, passant de 38,8% à 53,8% pour une norme de 70% au maximum.

Sur la période 2016-2025, toutes ces normes ont été quasiment respectées.

Quelques éléments de métadonnées

Ratio d'endettement : Ce ratio compare les dettes du Burkina Faso à ses richesses et ses ressources budgétaires en vue d'évaluer sa capacité de remboursement.

NB : Le calcul du ratio Encours/PIB prend en compte l'encours de la dette des sociétés d'Etat.

Sources statistiques : Base de données_SYGAD_2016-2025/DGTCP/DDP

¹³ Comptes nationaux selon la nouvelle base de 2015

Tableau V.10 : Évolution de quelques ratios d'endettement

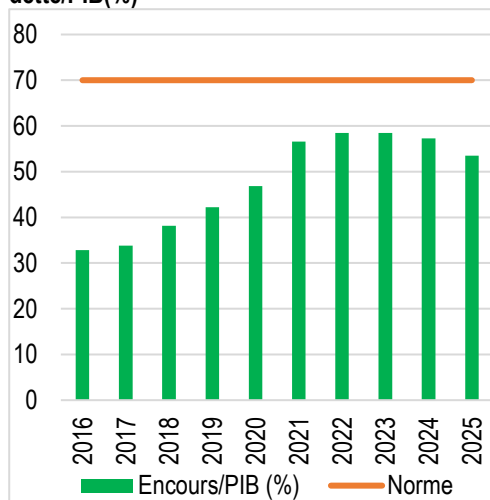
	Norme	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ratio de soutenabilité											
SD/XBS	<=15	3,36	3,73	3,55	3,91	2,90	3,10	4,20	5,40	13,50	13,90
SD/Rev	<=18	4,58	5,07	5,10	4,60	3,80	6,20	7,89	6,9	18,80	7,53
Critère de convergence*											
Encours/PIB	<=70	32,83	33,78	38,14	42,24	46,83	56,57	58,47	58,4	57,26	53,50

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

NB : **PIB** : Produit intérieur brut, **XBS** : Exportation des biens et services, **Rev** : Revenu (recettes budgétaires hors dons), **SD** : Service de la dette extérieure

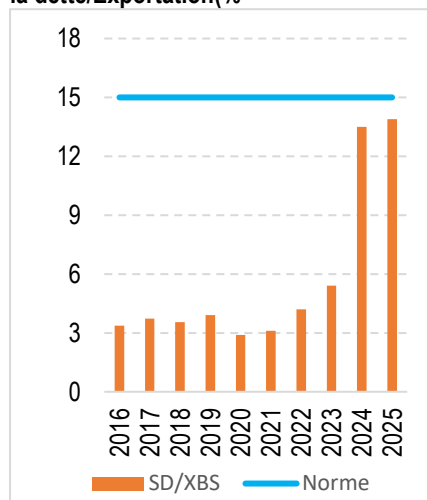
(*) : l'encours de la dette ici prend en compte la dette rétrocedée

Graphique V.14 : Évolution de l'encours de la dette/PIB(%)



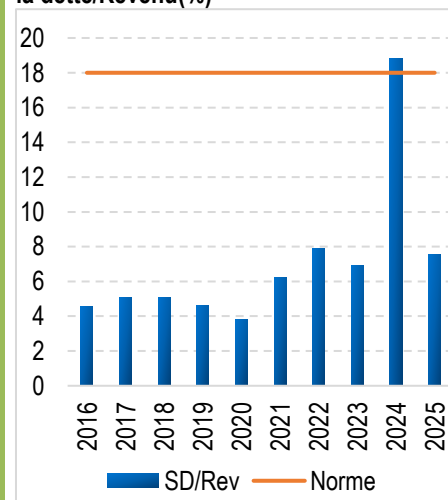
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.15 : Évolution du service de la dette/Exportation(%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.16 : Évolution du service de la dette/Revenu(%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

V.7 Situation globale de l'Aide Publique au Développement

Points saillants

- baisse de l'APD de 135,02 millions \$US (-6,5%) en 2024 ;
- baisse de l'aide alimentaire de 98,82 millions \$US (-84,7%) et de l'« Assistance et secours d'urgence » de 45,37 millions \$US (-15,4%) en 2024 ;
- prédominance structurelle de l'aide multilatérale dans l'APD (78,1% en 2024).

Commentaire

Évolution de l'APD

Le montant de l'Aide Publique au Développement (APD) s'est établi à 1 944,85 millions \$US en 2024 contre 2 079,87 millions \$US en 2023, diminuant ainsi de 135,02 millions \$US (-6,5%). Cette régression résulte de la dynamique de l'aide bilatérale qui a connu une chute de 48,4% en 2024, avec la suspension des décaissements et le départ de certains partenaires bilatéraux.

Sur la période 2015-2024, l'APD a connu une croissance continue entre 2016 et 2020. Une hausse exceptionnelle a été observée en 2020 (+38,3%) liée principalement à la mobilisation des Partenaires techniques et financiers pour accompagner le pays dans ses efforts pour juguler les effets socio-économiques de la pandémie COVID-19. Sur la période sous revue, l'APD a connu un accroissement annuel moyen de 6,5%.

Évolution de l'APD par nature de financement

Selon la nature de financement, les dons et les prêts ont représenté respectivement 67,0% et 33,0% du volume de l'APD en 2024. Sur la période 2015-2024, l'APD reste composée en majorité de dons (70,0%). Cependant, les dons ont connu une baisse de 208,87 millions \$US entre 2023 et 2024 passant de 1 511,31 à 1 302,44 millions \$US. Ce niveau des dons s'explique par la baisse des contributions de l'UE (-36,9%), de la Banque mondiale (-11,2%) ainsi que la non capitalisation de celles du Fonds mondial et des USA non disponibles.

Concernant les prêts, une hausse de 73,85 millions \$US est observée entre 2023 et 2024 correspondants à un bond de 13,0%. Cette hausse s'explique principalement par la hausse de la contribution de la banque mondiale consécutive à l'épuisement de l'enveloppe financière de la 18^e allocation de l'Association internationale de développement (IDA 18).

Évolution de l'APD selon les instruments de financement¹⁴

En 2024, l'APD a été financée à travers l'aide projet à hauteur de 1 556,88 millions \$US (-1,94 millions \$US par rapport à 2023), l'« Assistance et secours d'urgence » de 249,19 millions \$US (-45,37 millions \$US par rapport à 2023), les appuis budgétaires de 120,99 millions \$US (+11,12 millions \$US par rapport à 2023) et l'aide alimentaire 17,80 millions \$US (-98,82 millions \$US par rapport à 2023). Ces instruments de financement ont représenté respectivement 80,1% ; 12,8% ; 6,2% et 0,9% du volume global de l'APD.

La hausse des appuis budgétaires est essentiellement due aux décaissements octroyés exclusivement sous forme de prêt programme par la Banque mondiale et le FMI. S'agissant de la baisse de l'aide alimentaire, elle s'explique par la non prise en compte de l'aide alimentaire des USA, qui ont été le premier contributeur avec 94,8% en 2023. La baisse de l'« Assistance et secours d'urgence » résulte du non décaissement de certains partenaires du domaine tels que l'ONG Compassion international, le Canada, l'Autriche et la Suisse qui avaient apporté une assistance et secours d'urgence en 2023.

Sur la période 2015-2024, l'aide projet est restée l'instrument de financement qui a le plus contribué à la formation de l'APD avec une proportion moyenne de 75,2%. Concernant les appuis budgétaires, ils ont représenté en moyenne 17,4% de l'APD sur la période. Quant à « l'aide alimentaire » et à l'« Assistance et secours d'urgence », ils ont représenté en moyenne respectivement 3,3% et 4,1% de l'APD.

Évolution de la structure de l'APD selon le groupe de donateurs

En 2024, la structure de l'APD est composée de l'aide multilatérale (78,1%), de l'aide bilatérale (13,8%) et de la contribution des ONG internationales (8,1%).

¹⁴ Les instruments de financement comprennent l'aide projet, l'appui budgétaire, l'aide alimentaire et l'assistance et secours d'urgence

Sur la période 2015-2024, l'aide multilatérale est restée prédominante avec une proportion moyenne de 63,2% suivie de l'aide bilatérale (32,0%).

Évolution des principaux ratios de l'Aide Publique au Développement

Le ratio « APD/PIB nominal » est ressorti à 8,6% en 2024. Sur la période sous revue, ce ratio a connu une évolution irrégulière et s'affiche en moyenne à 9,5% par an. Quant au ratio « APD/habitant », en 2024, il est ressorti à 50 376 FCFA par habitant. De 2015 à 2024, il s'est situé à 45 426 FCFA par habitant en moyenne annuelle.

Evolution de l'Aide Publique au Développement par secteur de planification

En 2024, les secteurs de planification qui ont le plus bénéficié de l'APD sont principalement le secteur « Gouvernances administrative et locale » (18,5%), le secteur « Travail, emploi et protection sociale » (17,7%), le secteur « Production agro-sylvo-pastorale » (14,2%). Entre 2023 et 2024, le secteur « Gouvernances administrative et locale » a connu une hausse de son financement de 41,3%, tandis que les secteurs « Travail, emploi et protection sociale » et « Production agro-sylvo-pastorale » ont baissé respectivement de 28,8% et 9,1 %. Par ailleurs, l'« Appui budgétaire général¹⁵ » a contribué à hauteur de 6,2% à l'APD en 2024, enregistrant une augmentation de 10,1% par rapport à 2023.

Sur la période 2016-2024, en moyenne annuelle, les secteurs qui ont le plus bénéficié de l'APD sont les secteurs « Production agro-sylvo-pastorale » (13,6%), « Travail, emploi et protection sociale » (13,1%) et « Santé » (11,6%).

Quelques éléments de métadonnées :

APD/habitant : Rapport de l'APD totale en \$US sur la population totale de l'année.

APD/PIB : Rapport de l'APD totale sur le PIB nominal.

Sources statistiques : Rapport sur la coopération pour le développement/Direction générale de la coopération

¹⁵ Ce sont des ressources de trésorerie

Tableau V.1 : Évolution de la structure de l'Aide extérieure par nature de financement (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Prêts	25,3	28,7	24,8	28,9	34,4	34,8	31,0	32,1	27,3	33,0
Dons	74,7	71,3	75,2	71,1	65,6	65,2	69,0	67,9	72,7	67,0
Total APD	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau V.2 : Évolution de la structure de l'Aide publique au développement selon les instruments de financements (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Aide projet	58,8	70,7	83,6	78,8	72,2	67,8	83,1	81,9	74,9	80,1
Appui budgétaire	38,2	25,8	11,7	16,8	21,2	26,9	11,9	10,3	5,3	6,2
Aide alimentaire	2,3	2,9	4,6	3,5	2,6	0,3	3,0	6,9	5,6	0,9
Assistance et secours d'urgence	0,7	0,6	0,1	0,8	4,0	5,0	2,0	0,9	14,2	12,8
Total APD	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau V.3 : Évolution du taux d'accroissement de l'APD selon les principaux instruments de financements (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Aide projet (en millions \$US)	-19,3	19,5	23,1	19,0	-1,4	29,9	24,1	-17,2	4,4	-0,1
Appui budgétaire (en millions \$US)	55,7	-32,7	-52,8	81,8	35,5	74,9	-55,1	-27,3	-41,4	10,1
Total APD (en millions \$US)	-0,4	-0,5	4,1	26,4	7,5	38,3	1,3	-16,0	14,1	-6,5
Total APD (en milliards FCFA)	-0,4	17,1	2,2	20,8	13,3	35,9	-2,4	-5,5	10,9	-6,5

Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau V.4 : Évolution de la part contributive de l'Aide Publique au Développement par groupe donateurs

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bilatéral	37,2	36,2	37,3	29,2	30,5	36,6	32,2	32,7	34,7	13,8
Multilatéral	57,8	60,3	56,9	66,6	64,5	59,6	63,8	64,5	59,8	78,1
ONG Internationales	5,0	3,4	5,8	4,3	4,9	3,9	4,0	2,8	5,5	8,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

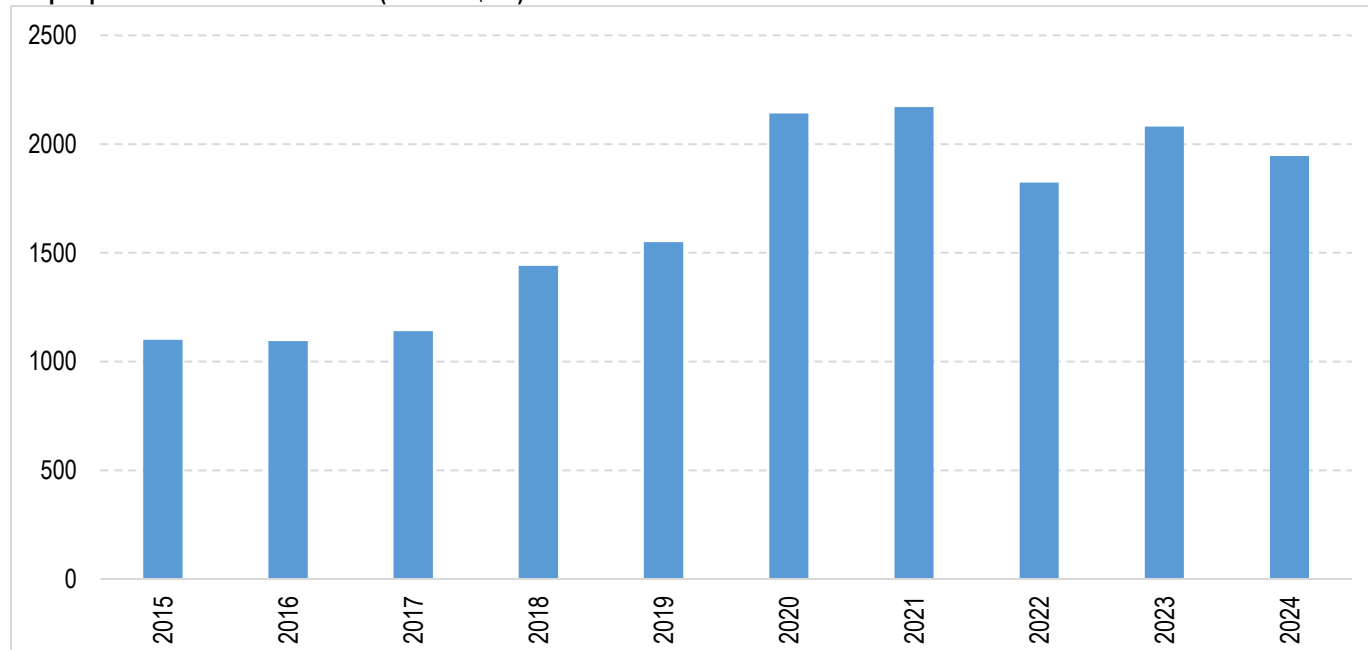
Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau V.15 : Évolution des principaux ratios de l'Aide Publique au Développement

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
APD/PIB (en %)	7,9	8,5	8,1	9,1	9,6	11,9	11,0	11,0	10,2	8,6
APD/tête (en \$US)	59,7	57,5	58,0	71,1	74,2	99,6	97,9	97,9	91,4	83,1
APD/tête en milliers FCFA	30,0	34,1	33,6	39,6	43,5	57,3	54,3	54,3	55,4	50,4

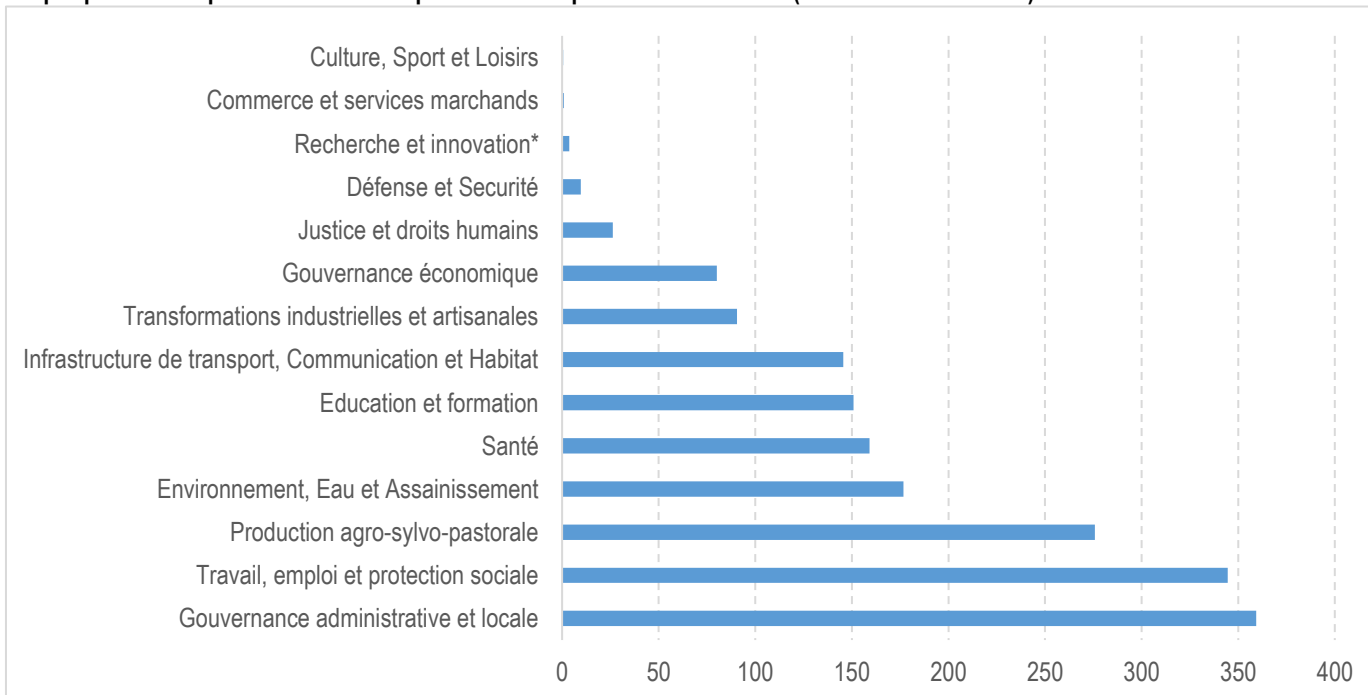
Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.1 : Évolution de l'APD (millions \$US)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.2 : Répartition de l'APD 3 par secteur de planification en 2024 (millions de dollars US)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

V.8 Évolution des recettes et dépenses des collectivités territoriales¹⁶

Points saillants :

- Quasi-stabilité des recettes totales (-0,4%) en 2024 ;
- régression des dépenses totales de 11,0% en 2024 ;
- faible taux d'absorption (39,2%) en 2024.

Commentaire

Évolution des principales composantes des recettes

En 2024, les recettes totales des Collectivités territoriales (CT) ont connu une baisse de 1,33 milliard FCFA (-0,4%) passant de 305,39 milliards FCFA en 2023 à 304,07 milliards FCFA en 2024. Cette situation est imputable à la baisse des recettes de fonctionnement de 31,99 milliards FCFA (-22,6%).

Les recettes de fonctionnement sont passées de 141,78 milliards FCFA en 2023 à 109,79 milliards FCFA en 2024, soit une baisse de 22,6%. Cette régression est expliquée principalement par la baisse des dotations liées aux compétences transférées (-89,6%) et les appuis financiers de l'Etat (-83,3%) qui résultent de la suspension des ressources transférées en accompagnement des compétences transférées dans le domaine de l'éducation (cartable minimum et les cantines scolaires) et la baisse des ressources de la dotation globale de fonctionnement.

Les recettes non fiscales, les autres subventions et le report de fonctionnement ont enregistré respectivement des hausses de 5,6%, 12,4% et 4,8%.

Les recettes d'investissement ont connu une hausse de 25,02 milliards FCFA, pour s'établir à 206,38 milliards FCFA en 2024, soit une progression de 13,8%. Cette croissance est imputable principalement au « report investissement » (+39,95 milliards FCFA).

Sur la période 2016-2024, l'analyse des recettes des CT indique une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 11,8%, soient 7,3% et 14,2% respectivement pour les recettes de fonctionnement et d'investissement. Toutefois, des baisses ont été constatées pour les recettes d'investissement en 2018 (-8,1%) et en 2022 (-22,1%).

Évolution des principales composantes des dépenses

En 2024, le montant total des dépenses des CT s'est chiffré à 119,15 milliards FCFA, en baisse de 14,72 milliards FCFA (-11,0%) par rapport à 2023. Cette baisse concerne à la fois les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissements qui ont reculé respectivement de 14,67 milliards FCFA (-15,8%) et de 5,69 milliards FCFA (-9,6%). Cette baisse peut se justifier par :

- l'accès difficile à certaines zones pour y réaliser des investissements ;
- la faible maîtrise des procédures de la commande publique ;
- la défaillance de certains prestataires.

Sur la période 2016-2024, les dépenses des collectivités ont connu une croissance annuelle moyenne de 10,9%. Toutefois, certaines baisses ont été enregistrées dont la plus prononcée en 2022 (-21,2%) due aux difficultés d'absorption des crédits, au transfert tardif de certaines ressources financières et à la crise sécuritaire.

Évolution du taux d'absorption

Le taux d'absorption global est passé de 38,0% en 2023 à 39,2% en 2024, soit une progression de 1,2 point de pourcentage. Ce faible taux d'absorption des ressources est en lien avec les difficultés d'accès à certaines zones et la faible appropriation des procédures de la commande publique par les acteurs dans certaines CT. Le taux d'absorption s'est établi à 71,0 % en fonctionnement et à 25,8% en investissement.

Sur la période 2016-2024, il est de 56,3% en moyenne annuelle.

Quelques éléments de métadonnées :

Taux d'absorption : Rapport entre les dépenses exécutées et les recettes mobilisées par les collectivités territoriales

Taux de couverture : Rapport entre les recettes mobilisées et les dépenses exécutées par les collectivités territoriales

Sources statistiques : base de données financières des CT, DGB/DTFCT.

¹⁶ Les données de 2025 n'étant pas disponibles, l'analyse s'est focalisée sur la période 2015-2024

Tableau V.5 : Variation des recettes des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
RECETTES DE FONCTIONNEMENT(A)	12,03	2,60	27,47	21,83	6,44	9,28	5,38	4,36	4,69	-31,99
Recettes fiscales	-1,16	3,66	-0,44	5,38	2,45	1,83	3,80	0,56	9,22	-0,11
Recettes non fiscales (hors autres subventions)	-0,30	1,89	2,53	2,45	0,77	-0,24	4,40	-5,79	3,62	1,00
Dotations liées aux compétences transférées	9,87	-5,94	21,95	0,46	-0,77	0,12	1,12	0,10	-3,94	-23,20
Appuis financiers de l'État (DGF, TPP, participation de l'état)	1,53	-0,41	-1,08	3,18	3,98	-2,09	0,79	1,89	1,61	-11,50
Autres subventions	-0,48	-0,74	-0,62	0,81	0,95	2,04	-3,12	-0,79	-0,44	0,02
Report de fonctionnement	2,58	4,14	5,14	9,54	-0,94	7,62	-1,61	8,38	-5,38	1,79
RECETTES D'INVESTISSEMENT(B)	7,25	9,06	23,59	-7,73	5,29	43,13	33,09	-37,38	49,95	25,02
Epargne sur fonctionnement	0,40	0,65	2,17	3,94	3,92	2,84	0,24	-1,32	-3,41	-5,64
Soutien équipement /État	-4,13	8,08	-4,12	-3,98	14,52	20,04	18,92	-48,14	45,56	-5,39
Dotations liées aux compétences transférées	4,25	-2,36	19,67	-15,74	-1,85	-0,41	2,67	-1,82	-1,44	-2,38
Autres recettes d'investissement	4,74	5,53	0,21	-1,25	-2,74	8,94	-5,08	-15,88	4,12	-1,51
Report investissement	1,97	-2,84	5,67	9,30	-8,56	11,72	16,33	29,78	5,12	39,95
TOTAL RECETTES (A+B-Épargne)	18,88	11,00	48,90	10,16	7,81	49,57	38,23	-31,71	58,05	-1,33

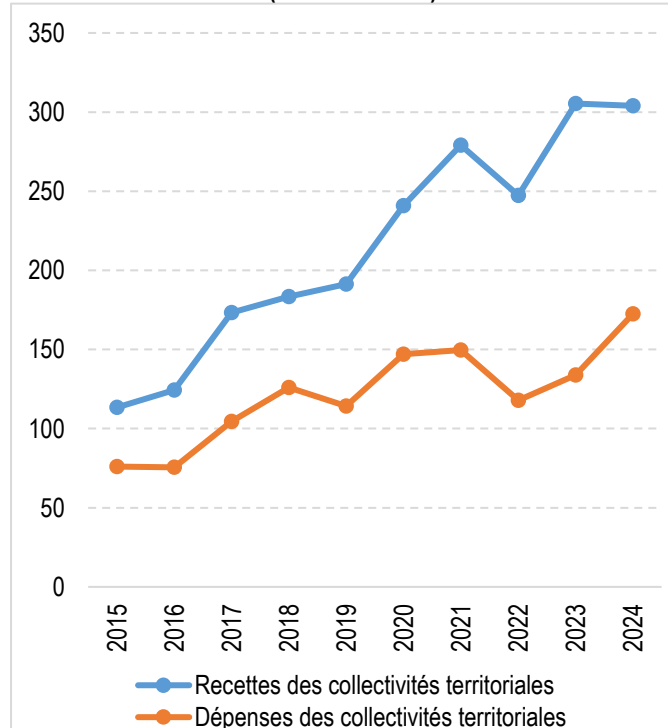
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau V.6 : Variation des dépenses des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses de	8,03	-2,95	17,64	23,18	-0,71	9,93	-1,77	-3,68	5,10	-14,67
Dépenses	11,41	3,13	13,51	2,13	-7,05	25,66	4,59	-29,33	7,52	-5,69
TOTAL DES DEPENSES	19,04	-0,47	28,97	21,38	-11,67	32,75	2,59	-31,71	16,03	-14,72

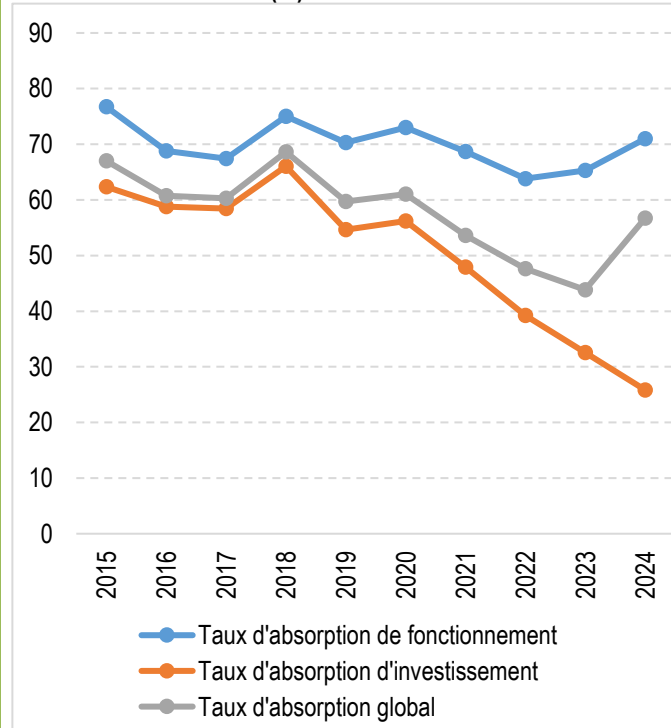
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.4 : Évolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.5 : Évolution des taux d'absorption des recettes des collectivités territoriales (%)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

V.9 Évolution des recettes et des dépenses des régions collectivités territoriales¹⁷

Points saillants :

- croissance des recettes des régions CT de 6,4% en 2024 ;
- hausse des dépenses du budget des régions CT de 4,1% en 2024 ;
- faible taux d'absorption (33,7%) des ressources par les régions CT en 2024.

Commentaire

Évolution des recouvrements des recettes des régions collectivités territoriales¹⁸

En 2024, les recettes totales des régions Collectivités territoriales (CT) ont connu une hausse de 6,4% pour s'établir à 28 622,22 millions FCFA contre 26 918,06 millions FCFA en 2023.

Cette croissance s'explique principalement par l'augmentation des recettes non fiscales (+131,34 millions FCFA). Elle est également portée par la hausse des recettes dans les régions CT du Sahel (+825,69 millions FCFA), du Centre (+794,75 millions FCFA) et du Plateau-Central (+368,06 millions FCFA). Quant aux régions CT de l'Est, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest, elles enregistrent des baisses respectives de 726,82 millions FCFA, 138,45 millions FCFA et de 90,95 millions FCFA.

L'évolution de ces recettes totales régions CT est en tendance haussière sur la période 2016-2024, avec une croissance annuelle moyenne de 15,9%. Cependant, les recettes totales ont baissé entre 2021 et 2022 de 19,5%.

Évolution de l'exécution des dépenses totales du budget des régions collectivités territoriales

En 2024, les dépenses totales effectuées par les régions CT ont augmenté de 4,1% (+377,53 millions FCFA) pour s'établir à 9 637,42 millions FCFA. Cette hausse est imprimée essentiellement par les dépenses « Acquisitions, constructions et grosses réparations des immeubles » (+426,76 millions FCFA), et « Acquisitions et grosses réparations du matériel et mobilier » (+285,75 millions FCFA).

Les dépenses totales ont connu une hausse plus importante dans les régions CT du Sahel (+995,88 millions FCFA), du Plateau-Central (+544,25 millions FCFA) et des Hauts-Bassins (+427,03 millions FCFA). Les régions CT de l'Est, du Centre-Ouest et du Centre-Nord ont enregistré respectivement des baisses de leurs dépenses totales de 252,34 millions FCFA, 173,20 millions FCFA et 122,84 millions FCFA.

Les dépenses totales des régions CT ont connu une tendance haussière de 2016 à 2024 avec une croissance annuelle moyenne de 9,7%.

Évolution des taux d'absorption des ressources des régions collectivités territoriales.

Le taux d'absorption des ressources des régions CT en 2024 s'est situé à 33,7%, en baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2023. L'absorption des ressources reste assez faible dans la majorité des régions CT en 2024. Le faible taux d'absorption global est lié, entre autres, à la faible appropriation des procédures de la commande publique et à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées.

Sur la période 2016-2024, le taux d'absorption global des régions CT se situe à 44,8% en moyenne par an.

Quelques éléments de métadonnées :

Région collectivité territoriale : Subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est une entité d'organisation et de coordination de développement administrée par un président de conseil régional.

Sources statistiques : Base de données RGFL/ DGB/DTFCT.

NB : Voir glossaire pour les autres concepts

¹⁷ Les données de 2025 n'étant pas disponibles, l'analyse s'est focalisée sur la situation de 2024. Aussi, il faut une loi pour la mise en place effective des nouvelles régions collectivités territoriales.

¹⁸ Le terme « Conseil régional » était utilisé abusivement dans les éditions antérieures pour désigner la région en tant que collectivité territoriale.

Tableau V.7 : Évolution du taux de variation des recettes par région collectivité territoriale (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Boucle du Mouhoun	-25,4	49,5	30,5	40,4	-2,4	58,5	106,8	-13,3	29,8	-1,6
Cascades	10,5	-17,1	34,5	50,9	37,1	35,0	53,3	-8,9	25,5	0,0
Centre	-1,7	-16,6	18,3	-6,1	-12,1	-6,0	34,1	-4,2	23,0	23,9
Centre-Est	95,9	32,0	-0,2	-49,6	177,2	-16,5	38,0	24,3	33,0	-1,5
Centre-Nord	13,0	22,9	-60,5	211,3	43,9	59,5	6,5	-30,6	34,2	12,8
Centre-Ouest	12,3	5,2	16,9	16,5	38,5	18,2	2,8	-31,4	18,8	-13,4
Centre-Sud	-18,3	123,5	5,3	99,2	-67,6	314,3	19,9	-25,0	65,0	10,9
Est	-3,5	28,1	1,8	-25,8	113,5	34,1	49,3	-29,0	28,6	-33,1
Hauts-Bassins	-18,6	-8,5	-3,3	-9,2	20,2	30,5	5,3	-30,6	55,6	8,8
Nord	-20,1	108,1	-32,2	163,9	-0,5	57,7	29,0	-32,8	30,0	10,8
Plateau Central	6,1	5,5	-6,0	120,7	15,2	14,7	60,0	-3,3	42,7	14,7
Sahel	-7,6	43,9	53,4	113,1	-10,5	197,9	14,7	-28,1	21,3	24,0
Sud-Ouest	-31,9	31,9	139,7	65,7	-0,3	47,3	19,2	-19,2	29,6	-7,7
Ensemble	-1,1	1,4	6,3	27,4	12,8	45,6	29,7	-19,5	31,7	6,4

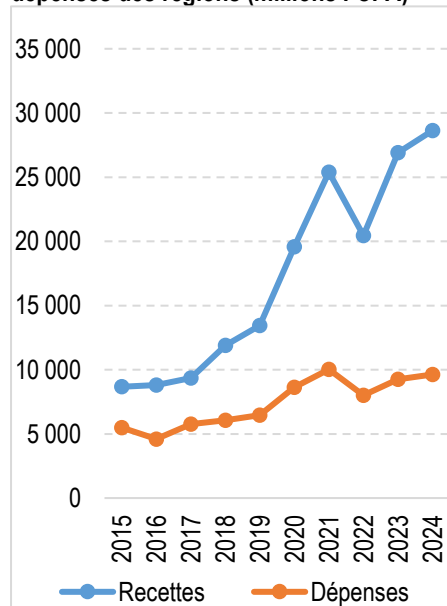
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau V.8 : Évolution du taux de variation des dépenses par région collectivité territoriale (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Boucle du Mouhoun	3,3	1,0	64,3	4,1	30,2	8,1	-14,8	23,1	-13,2	24,4
Cascades	21,3	-59,7	43,2	-28,8	200,7	32,4	-29,1	65,1	25,7	-23,9
Centre	-3,9	-40,3	7,3	36,1	-17,5	-7,1	18,9	-10,3	-13,8	-5,4
Centre-Est	745,5	-69,6	99,7	-47,2	193,6	-40,1	-20,4	1,8	37,8	-26,7
Centre-Nord	114,1	107,7	-58,9	20,9	-16,7	227,3	10,9	-28,0	-1,7	-24,0
Centre-Ouest	48,8	-5,8	89,9	16,3	-0,5	48,2	7,3	-20,7	1,7	-38,4
Centre-Sud	51,6	7,7	72,0	109,3	-75,7	261,5	-3,3	-66,1	51,5	19,1
Est	15,3	16,1	53,2	7,3	0,1	0,4	101,4	-48,8	253,4	-54,7
Hauts-Bassins	-25,5	-24,1	71,6	-46,9	82,5	39,0	-4,8	-25,5	11,1	38,8
Nord	12,5	80,3	-14,2	81,7	-38,1	38,1	94,4	-43,4	-5,2	-33,8
Plateau Central	171,8	16,4	-27,5	-35,5	44,3	-5,3	76,4	30,9	17,3	89,4
Sahel	29,1	82,7	26,5	45,0	-23,1	125,6	62,8	-25,6	-46,1	195,1
Sud-Ouest	33,4	-37,4	176,0	-19,6	27,1	58,2	-26,3	-13,8	69,9	6,5
Ensemble	21,8	-16,1	25,0	5,4	6,4	33,7	16,1	-20,1	15,6	4,1

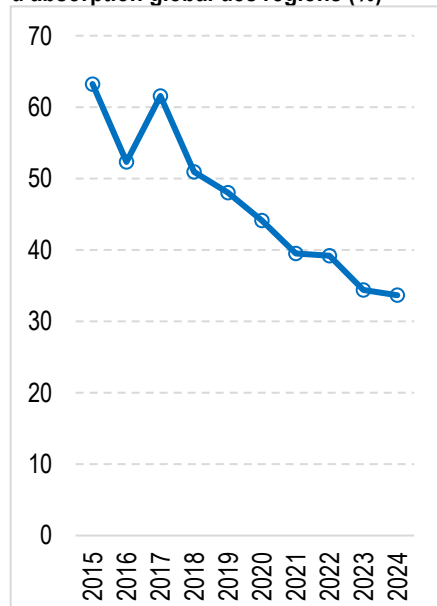
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.6 : Évolution des recettes et dépenses des régions (millions FCFA)



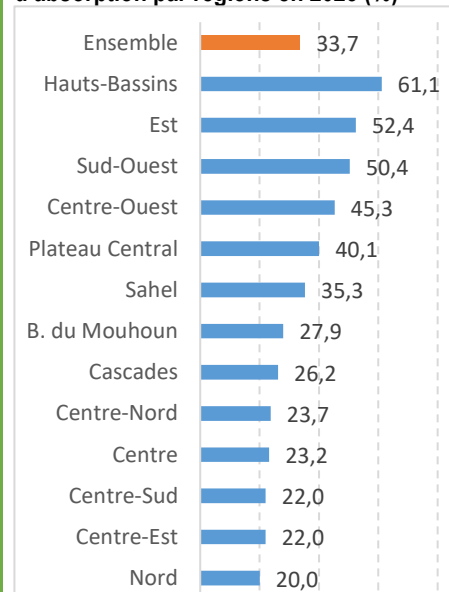
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.7 : Évolution du taux d'absorption global des régions (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique V.8 : Situation des taux d'absorption par régions en 2023 (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

VI. AUTRES STATISTIQUES DU MEF

VI.1 Indicateurs de la surveillance multilatérale

Points saillants :

- amélioration du ratio masse salariale sur recettes fiscales de 3,5 points de pourcentage en 2025 ;
- baisse du taux d'inflation de 4,7 points de pourcentage en 2025 ;
- amélioration du ratio du solde budgétaire global, dons compris (base engagement) de 4,1 points de pourcentage en 2025.

Commentaire

La Performance au titre de la convergence macroéconomique (UEMOA)

A fin 2025, le ratio du solde budgétaire global, dons compris (base engagement) rapporté au PIB nominal est ressorti à -1,3% contre -5,4% à fin 2024, en amélioration de 4,1 points de pourcentage. S'agissant du taux d'inflation, il s'est établi à -0,5% en 2025 contre 4,2% en 2024, enregistrant ainsi une baisse de 4,7 points de pourcentage. Pour le ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal, il est passé de 57,3% en 2024 à 53,8% en 2025, en amélioration de +3,5 points de pourcentage. Le ratio masse salariale sur recettes fiscales s'est situé à 37,8% en 2025 contre 41,3% en 2024, en amélioration de 3,5 points de pourcentage. Concernant le taux de pression fiscale, il s'est légèrement accru de 0,7 point de pourcentage pour se situer à 19,1% en 2025.

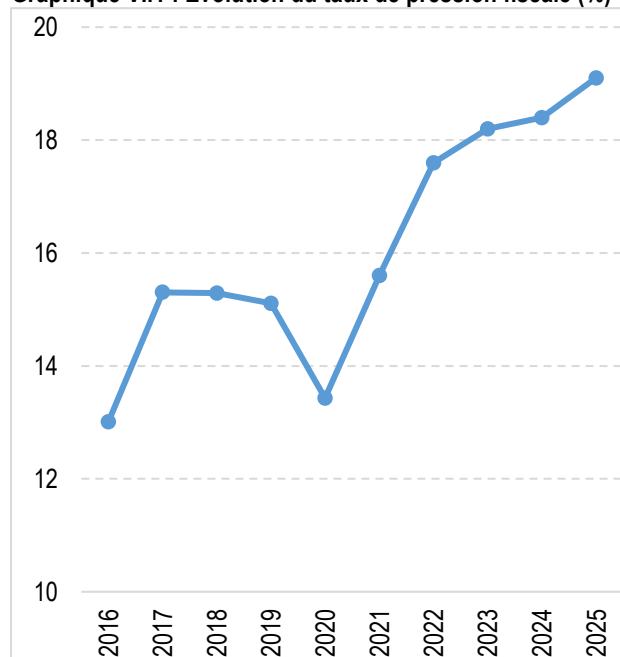
Sources statistiques : Base de données de la surveillance multilatérale.

Tableau VI.1 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (UEMOA)

	Norme	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal	≥ -3	-3,6	-6,3	-4,3	-3,4	-5,2	-7,6	-11,0	-6,8	-5,4	-1,3
Taux d'inflation annuel moyen (%)	≤ 3	0,4	1,5	2,0	-3,2	1,9	3,9	14,1	0,7	4,2	-0,5
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal (en %)	≤ 70	32,8	33,4	37,7	42,1	46,7	54,9	58,0	56,9	57,3	53,8
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	≤ 35	57,9	49,3	52,2	59,2	65,0	55,3	46,0	43,8	41,3	37,8
Taux de pression fiscale (en %)	≥ 20	13,0	15,3	15,3	15,1	13,4	15,6	17,6	18,2	18,4	19,1

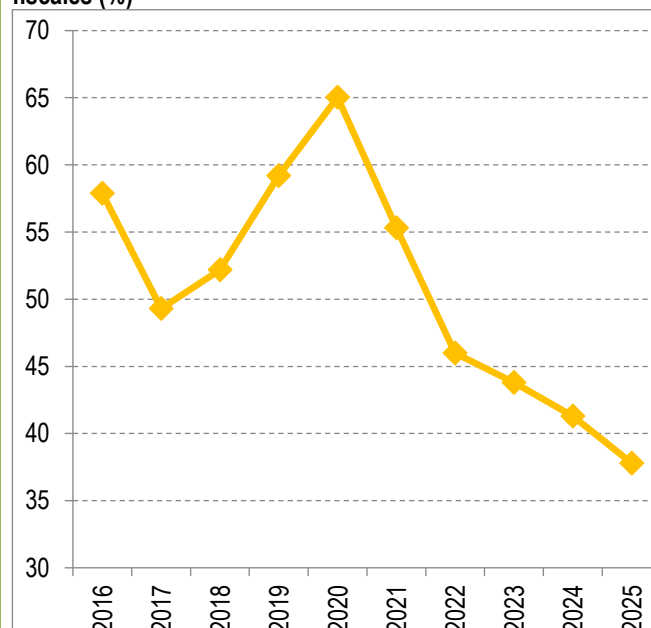
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique VI.1 : Évolution du taux de pression fiscale (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique VI.2 : Évolution de la masse salariale sur recettes fiscales (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

VI.2 Situation d'exécution des marchés publics

Points saillants :

- baisse de 5,9% en nombre et de 50,6% en valeur des marchés publics conclus en procédures de droit commun en 2025 ;
- baisse de la valeur des marchés publics selon les procédures exceptionnelles conclues en 2025 par rapport à 2024 (-86,3%) ;

Commentaire

Évolution globale des marchés publics¹⁹

Le volume des marchés publics conclus en 2025 s'est affiché à 659 marchés contre 695 en 2024, soit une baisse de 5,2%. La valeur des marchés conclus en 2025 se chiffre à 127,13 milliards FCFA contre 311,08 milliards FCFA en 2024, représentant une baisse de 59,1% de la valeur des marchés conclus en 2024.

Sur la période 2016-2025, l'analyse de l'évolution globale des marchés suivant les types de procédures présente que les marchés conclus selon les procédures exceptionnelles ont représenté une moyenne annuelle en volume de 184 marchés et en valeur 129,22 milliards FCFA. Tandis que les marchés de droit commun ont représenté en volume annuelle moyen 601 marchés et en valeur moyenne 104,56 milliards FCFA.

Marchés publics conclus selon les procédures de droit commun

Le nombre de marchés publics conclu suivant les procédures de droit commun s'est affiché à 380 en 2025 contre 404 en 2024, soit une baisse de 24 marchés (-5,9%). En valeur, les marchés conclus selon ces procédures ont connu une baisse de 30,9 milliards FCFA (-50,6%) pour s'afficher à 30,14 milliards FCFA en 2025.

Les marchés publics conclus suivant les procédures de droit commun représentent 57,8% en volume et 23,7% en valeur en 2025 pour une norme communautaire de 85% minimum dans les deux cas.

Marchés publics conclus selon les procédures exceptionnelles

En 2025, le nombre de marchés publics conclus suivant les procédures exceptionnelles enregistre une baisse de 14 marchés (-4,8%) pour s'afficher à 277 marchés. En valeur, ces marchés enregistrent une baisse de 608,36 milliards FCFA. Cette baisse est attribuable principalement à la baisse de la valeur des marchés conclus par la procédure d'entente directe (-607,24 milliards FCFA). Par mode de passation, il ressort que 47 marchés publics sont conclus par appel d'offres restreint pour un montant de 13,40 milliards FCFA contre 46 marchés en 2024 pour un montant de 14,52 milliards FCFA. Quant aux marchés conclus par entente directe, il ressort en volume à 230 marchés en 2025 pour un montant de 83,37 milliards FCFA contre 245 marchés en 2024 pour un montant de 690,60 milliards FCFA. En somme, les marchés conclus suivant les procédures exceptionnelles représentent 42,2% en nombre et 76,3% en valeur du montant total des marchés publics conclus pour une norme communautaire de 15% maximum en volume et en valeur.

Sur la période 2016-2025, les marchés conclus suivant les procédures exceptionnelles représentent en moyenne annuelle un montant de 129,22 milliards FCFA. Des baisses ont été observées en 2016 (-77,0%), en 2020 (-29,6%) en 2022 (-83,2%) et en 2025 (-86,3%) et des hausses importantes en 2023 et 2024, liées aux nouvelles orientations en matière de commande publique au regard du contexte national.

Quelques éléments de métadonnées :

Procédure de droit commun : Il s'agit des marchés publics conclus par la procédure d'Appel d'offres ouvert, de demande de prix, de demande de propositions précédée d'une manifestation d'intérêt et de demande de propositions allégées.

Procédure exceptionnelle : Il s'agit des marchés publics conclus par la procédure d'entente directe ou par la procédure de consultation restreinte (Appel d'offres restreint et demande de proposition restreinte).

Sources statistiques : base de données DCEPS/DGCMF

¹⁹Dans ce rapport, les marchés publics conclus sont ceux approuvés par les autorités contractantes et transmis à la DGCMF.

Tableau VI.2 : Evolution du nombre de marchés publics par mode de passation

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Appels d'offres ouverts	164	228	368	309	373	413	217	405	119	99
Demandes de prix	48	119	298	268	278	353	286	311	262	267
Demandes de proposition (avec manifestation d'intérêts)	66	60	102	124	87	185	53	106	23	16
Appels d'offres restreints	5	5	16	63	82	145	8	22	46	47
Entente directe	53	62	164	127	150	165	86	118	245	230
Total	336	474	948	891	970	1261	650	962	695	659

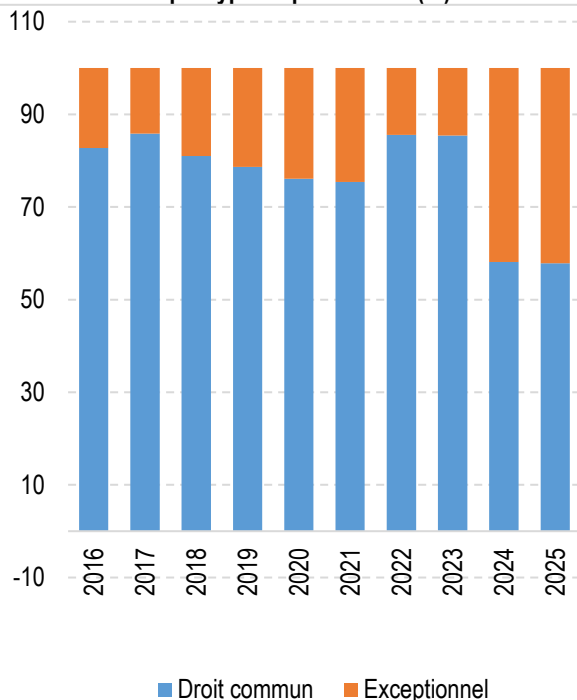
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau VI.3 : Évolution de la variation des marchés publics en valeur par mode de passation (milliards FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Appels d'offres ouverts	-12,37	-68,38	84,25	10,38	85,27	-175,39	3,07	94,26	-97,82	-19,76
Demandes de prix	0,02	1,64	3,02	-0,28	-1,45	3,08	-2,29	1,28	10,85	-9,96
Demandes de proposition (avec manifestation d'intérêts)	1,38	-12,48	6,66	0,34	-3,09	3,81	-5,43	3,36	-6,88	-0,97
Appels d'offres restreints	-5,77	-0,06	7,90	89,42	-66,52	21,23	-49,20	-1,94	13,15	-1,12
Entente directe	-40,44	6,67	-7,62	23,83	26,94	-25,69	-25,57	88,81	134,87	-152,15
Total	-57,17	-72,63	94,22	123,68	41,16	-172,96	-79,42	185,77	54,17	-183,95

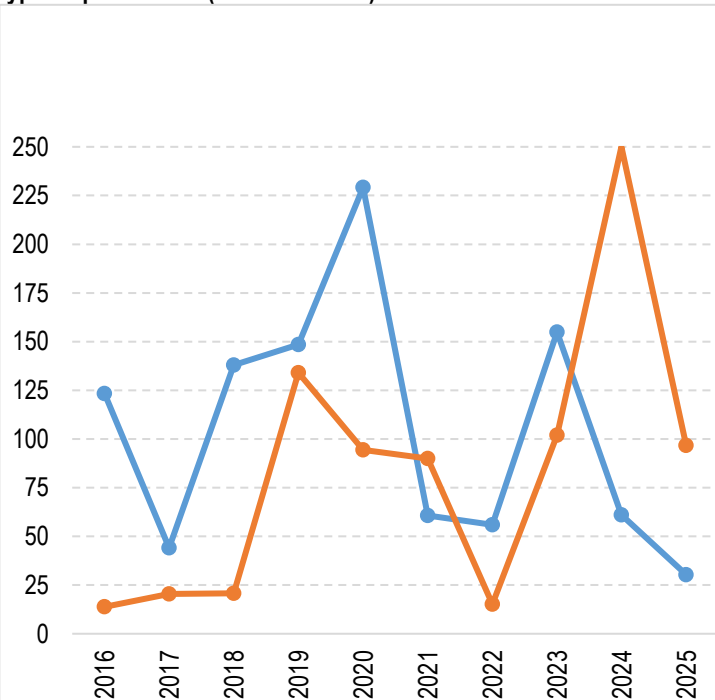
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique VI.3 : Evolution de la structure des marchés publics en volume par type de procédures (%)



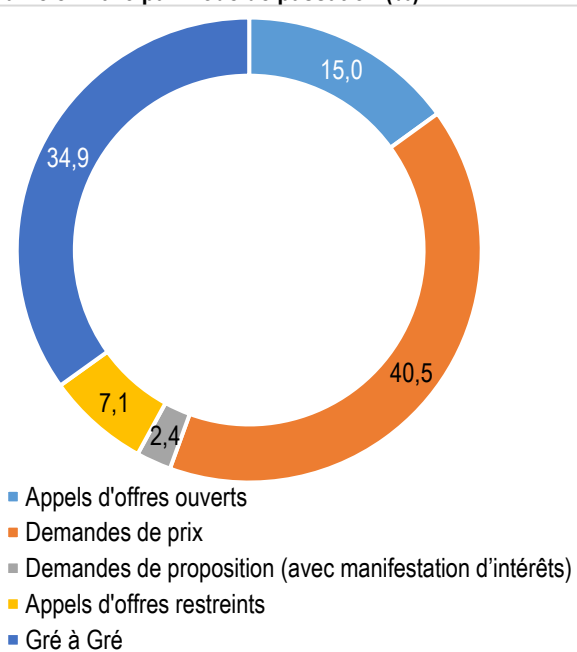
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique VI.4 : Evolution des marchés publics conclus en valeur par type de procédures (milliards FCFA)



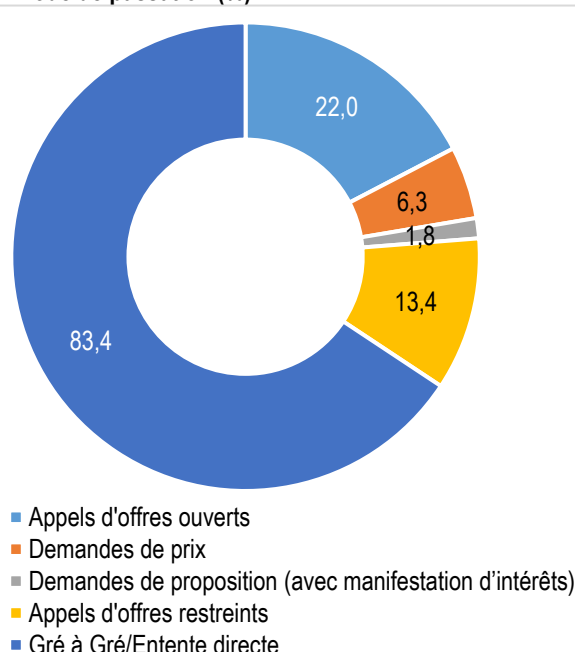
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique VI.5 : Répartition des marchés publics conclus en volume en 2025 par mode de passation (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Graphique VI.6 : Répartition des marchés publics conclus en valeur en 2025 par mode de passation (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

CONCLUSION

Le Ministère de l'économie et des finances assure le suivi permanent des indicateurs de performance des secteurs réel, monétaire, extérieur et des finances publiques. A cet effet, des indicateurs de suivi des politiques et programmes sont régulièrement renseignés dans l'Annuaire statistique de l'économie et des finances (ASEF). Pour permettre une aide à la prise de décision, les indicateurs les plus pertinents sont analysés dans le tableau de bord statistique de l'économie et des finances (TBSEF).

En 2025, l'activité économique au Burkina Faso s'est inscrite dans une dynamique de reprise de son rythme de croissance dans un contexte national de reconquête du territoire, de résilience des populations, de campagne agro-pastorale favorable et un contexte international marqué par des tensions géopolitiques. Ainsi, la croissance économique s'est affichée à 5,3% en 2025 contre un niveau de 4,8% en 2024. Cette croissance est portée principalement par la performance de l'activité du secteur primaire (+11,5%) avec une contribution de 2,4 points de pourcentage à la croissance du PIB.

En outre, le taux de recouvrement des recettes propres à fin décembre 2025 s'est établi à 102,3%. Par rapport à l'exercice 2024, qui affichait une réalisation de 2 769,18 milliards F CFA, il est enregistré une progression de 19,6 %, soit une plus-value de 542,48 milliards F CFA. Cette performance de mobilisation résulte de la mise en œuvre des différentes réformes structurelles. Dès lors, dans la perspective de la refondation de l'État et du soutien à la dynamique économique, les actions de mobilisation devront être intensifiées afin de répondre durablement aux impératifs de financement du développement.



GLOSSAIRE



Concepts	Définitions
Aide alimentaire	L'aide alimentaire (FAO) Fourniture de vivres à des fins de développement, y compris les dons et prêts pour l'achat de vivres. Les dépenses connexes (transport, stockage, distribution, etc.) figurent aussi dans cette rubrique, ainsi que les articles apparentés fournis par les donateurs, la nourriture pour animaux et les intrants agricoles, par exemple, pour les cultures vivrières lorsque ces apports font partie d'un programme d'aide alimentaire.
Aide projet	L'aide projet comprend non seulement l'aide destinée aux projets d'investissements, mais également celle allant à la coopération technique liée aux projets d'investissement et à la coopération technique autonome
Aide publique au développement	L'Aide publique au développement (APD) correspond aux courants d'aide en direction de pays en développement et d'institutions multilatérales émanant d'organismes publics, y compris l'Etat et les autorités locales ou leurs agents d'exécution, et dont chaque opération répond aux critères suivants : a) avoir pour objectif principal de promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement ; b) avoir un caractère concessionnel et comprendre un élément don d'au moins 25% (au taux d'escompte de 10, cf. Prêt libéral). (L'élément don a été revu au taux de 35%).
Appel d'offres ouvert	L'appel d'offres ouvert est la procédure d'appel à concurrence ouverte par laquelle l'autorité contractante choisit l'offre conforme évaluée la moins disante, sans négociation, sur la base de critères objectifs préalablement portés à la connaissance des candidats dans le dossier d'appel d'offres et qui peuvent être exprimés en termes monétaires.
Appel d'offres restreint	L'appel d'offres est dit restreint lorsque seuls peuvent remettre des offres, les candidats que l'autorité contractante a décidé de consulter. Le nombre de candidats admis à soumissionner, d'un minimum de trois (3), doit assurer une concurrence réelle. Il est ensuite procédé de manière identique comme en matière d'appel d'offres ouvert. Toutefois, lorsque le nombre d'entreprises exerçant dans le domaine est inférieur à trois (03), l'autorité contractante peut consulter les deux (02) entreprises.
Appui budgétaire	Assistance qui ne s'inscrit pas dans le cadre de projets précis d'investissement ou de coopération technique mais correspond plutôt à des objectifs plus larges de développement macro-économique et/ou qui est fournie dans le but précis d'améliorer la balance des paiements du pays bénéficiaire et de mettre à sa disposition des devises. Cette catégorie comprend l'assistance en nature pour les apports de produits de base autres qu'alimentaires et les dons et prêts financiers permettant de payer ces apports. Elle comprend aussi les ressources correspondant aux annulations de dette publique.
Appuis financiers de l'État	Les appuis financiers au profit des collectivités territoriales s'effectuent essentiellement sous forme de subventions. Ils comprennent : 1. la subvention TPP servie aux communes depuis 1995. Il est issu de la répartition des produits de la Taxe sur les Produits Pétroliers (TPP) entre l'État et les collectivités territoriales ; 2. la subvention des salaires des ex-agents provinciaux : après, la suppression des provinces en tant que collectivité territoriale, leur personnel a été transféré aux communes et aux régions. Pour alléger le poids de ces salaires sur les budgets de fonctionnement, l'Etat a décidé d'octroyer une subvention chaque année pour la prise en charge des salaires de ces ex-agents provinciaux ; 3. les dotations globales qui représentent la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des collectivités territoriales ;

Concepts	Définitions
	4. les interventions ponctuelles (participations) ; 5. les transferts de ressources en accompagnement des compétences transférées.
Autres droits d'enregistrement (ADE)	Impôt principalement perçu sur l'enregistrement des marchés publics et accessoirement par la taxation d'autres actes que ceux portant transmission de propriété ou de jouissance de biens.
Actifs extérieurs nets (AEN)	Solde de l'ensemble des opérations de la Banque Centrale et des banques commerciales avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des créances brutes sur l'extérieur, l'ensemble des engagements extérieurs.
Balance commerciale	Compte de la balance des paiements qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés. Pour calculer la balance commerciale, la comptabilité nationale procède à l'évaluation des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Si la valeur des exportations dépasse celle des importations, on dit qu'il y a excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire ; si les importations sont supérieures aux exportations, le pays a un déficit commercial ou sa balance commerciale est déficitaire.
Balance des biens et services	Elle regroupe la balance commerciale qui est la différence entre les exportations et les importations de biens et la balance des services qui est la différence entre les exportations et les importations de services (transport, communication, assurance, redevance et droits de licences, voyage, etc.)
Balance des paiements	État statistique qui retrace sous une forme comptable l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents au cours d'une période déterminée. Les flux économiques et financiers à l'origine de ces opérations sont répartis en distinguant le compte des transactions courantes (échanges de biens, de services, de revenus et de transferts courants), le compte de capital (transferts en capital) et le compte financier (investissements directs ou de portefeuille).
Balance des revenus	Différence entre les revenus des travailleurs expatriés et les revenus d'investissements (intérêts et dividendes).
Balance des transferts courants	Compte regroupant les dépenses et revenus d'aide publique au développement, les contributions aux organisations internationales, les transferts des émigrés / immigrés. Le solde du compte des transactions courantes est le compte le plus commenté et celui retenu par le FMI.
Cadre budgétaire à moyen terme	C'est le cadre préparatoire au CDMT global. Il met en cohérence les grandes masses de ressources et de dépenses à l'effet de s'assurer de la cohérence et de la soutenabilité du cadre budgétaire. Il offre un cadre de préparation du budget cohérent à travers la conciliation des ambitions globales de dépenses et les possibilités financières du budget de l'Etat issues d'un cadrage macroéconomique dument élaboré. Il permet de s'assurer également du respect des différentes normes (soutenabilité du déficit, respect des différents engagements du gouvernement, efficacité du système de prélèvement fiscal...).
Compte de capital	Il retrace les transferts en capital (remises de dette, aides à l'investissement) entre le pays et l'étranger et les acquisitions d'actifs non financiers (brevets, droits d'auteur, etc.). Il y a transfert en capital lorsque la propriété d'un actif fixe est cédée ou lorsqu'un engagement financier est annulé par accord mutuel entre le débiteur et le créancier sans que ce dernier ne reçoive de contrepartie.
Compte de transactions courantes	Élément de la balance des paiements regroupant la balance des biens et services, la balance des revenus et la balance des transferts courants.
Compte financier	Compte retraçant les différents flux financiers entre les résidents d'un pays et les non-résidents. Il prend en compte : les IDE, les investissements de portefeuille (achat ou vente d'actions et d'obligations de l'étranger ou à l'étranger), les autres investissements (financement d'opérations commerciales et diverses opérations de prêts ou

Concepts	Définitions
	d'emprunts), et les « avoirs de réserve » qui recensent la variation des réserves de change d'un pays.
Comptes courants postaux (CCP)	Solde des comptes de particuliers et entreprises auprès des chèques postaux.
Consommation finale des administrations publiques	Dépenses courantes des administrations publiques consacrées à l'achat de biens et de services (y compris la masse salariale). Elle comprend aussi la plupart des dépenses au titre de la défense et de la sécurité nationale, mais non les dépenses militaires de l'État, qui font partie de la formation de capital par l'État
Créances en souffrances	Les créances en souffrance sont constituées des créances immobilisées, des créances impayées et des créances douteuses. Les créances immobilisées sont des créances échues depuis plus de trois mois mais dont le recouvrement final, sans être compromis, ne peut être effectué immédiatement.
Créances sur l'économie (CE)	Ensemble des créances des institutions de dépôt (BCEAO et AID) sur les secteurs intérieurs autres que l'Administration Centrale. Elles correspondent à la quantité de crédits dont bénéficient les particuliers et les sociétés non-financières publiques et privées pour le développement de leurs activités ou pour leur consommation
Créances nettes sur les Administrations Publiques Centrales (CN-AC)	Concours net des institutions de dépôts à l'Etat ; elles correspondent aux créances des institutions de dépôt (BCEAO et AID) nettes de leurs engagements envers l'Administration Publique Centrale. NB : les CCP et CNE sont exclus du champ de l'Administration Publique Centrale
Créances intérieures	Somme des créances sur l'économie et des créances nettes des institutions de dépôts sur l'Administration Centrale
Créances sur l'économie	Ensemble des créances détenues par la BCEAO et les Autres Institutions de Dépôt sur les sociétés non-financières publiques et privées, les sociétés financières non collectrices de dépôt, les ménages, les ISBLSM et les administrations locales
Demande de prix	Procédure de mise en concurrence accélérée que l'on peut utiliser pour les marchés publics de travaux, de fournitures, d'équipement et de services courants d'un montant prévisionnel estimé en toutes taxes comprises n'excédant pas les seuils suivants : a. Pour les marchés de travaux : - Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à soixante-quinze millions (75 000 000) de FCFA TTC pour les ministères, les institutions, les autorités administratives indépendantes, les établissements publics de l'Etat, les collectivités territoriales et les autres organismes publics ; - Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à cent millions (100 000 000) de FCFA TTC pour les sociétés d'Etat. b. Pour les marchés de fournitures, d'équipement et services courants : - Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à cinquante millions (50 000 000) de FCFA TTC pour les ministères, les institutions, les autorités administratives indépendantes, les établissements publics de l'Etat, les collectivités territoriales et les autres organismes publics ; Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à soixante-quinze millions (75 000 000) de FCFA TTC pour les sociétés d'Etat.
Demande de proposition précédée d'un avis à manifestation d'intérêt	La demande de proposition précédée d'un avis à manifestation d'intérêt est la procédure de droit commun pour la passation des marchés de prestations intellectuelles. Le contrat de prestations intellectuelles recouvre les activités qui ont pour objet des prestations à

Concepts	Définitions
	caractère principalement intellectuel, dont l'élément prédominant n'est physiquement quantifiable.
Dépenses	Engagements non remboursables des administrations, qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contrepartie. Elles se décomposent en dépenses courantes (salaires et traitements, charges de la dette publique, fonctionnement et transferts courants) et en dépenses en capital
Dépenses communes interministérielles	Section 99 du budget destiné à la prise en charge des besoins de financement des ministères et institution, nés en cours d'année et de certaines dépenses spécifiques (subvention hydrocarbure, remboursement TVA...)
Dépenses en capital	Dépenses d'investissement. Elles sont, en principe, destinées à l'acquisition de biens de capital fixe, de stocks stratégiques ou d'urgence, de terrains ou d'actifs incorporels ; elles concernent aussi les paiements sans contrepartie ayant pour but de permettre aux bénéficiaires d'acquérir des biens de capital. Cependant, l'acquisition par l'Etat de biens de capital pour les entreprises publiques est considérée comme une prise de participation et enregistrée en prêts nets. Les dépenses en capital sont regroupées selon l'origine du financement (ressources propres ou ressources extérieures, ces dernières portant sur l'ensemble du programme d'investissement public). On distingue également les investissements directement exécutés par les administrations publiques et les transferts en capital effectués par elles.
Dépenses ordinaires	Somme de la charge de la dette et des dépenses en atténuation de la dette, dépenses de personnel, dépenses de fonctionnement et les transferts courants
Dette	Montant, à une date donnée, de l'encours des engagements courants effectifs qui comportent l'obligation pour le débiteur de rembourser le principal et/ou verser des intérêts, à un ou plusieurs moments futurs, et qui sont dus à des résidents d'une économie par des personnes ou entités de la même économie et/ou d'autres économies.
Dette avalisée	Dette pour laquelle l'Etat ou ses démembrements est constitué aval (garant personnel).
Dette bilatérale	Ensemble des dettes contractées à une date donnée par un État auprès d'un autre État
Dette extérieure	Montant à une date donnée des engagements contractuels en cours et ayant donné lieu à un versement des résidents d'un pays vis-à-vis des non-résidents, comportant obligation de remboursement du principal avec ou sans paiement d'intérêt.
Dette intérieure (ou domestique)	Ensemble des dettes contractées auprès d'acteurs résidents dans le pays et exprimées en monnaie locale.
Dette contractuelle intérieure	Appelée « instruments de dette intérieure » par les Institutions de Brettons Woods, elle regroupe les dettes obtenues sur la base d'un contrat, d'une convention ou tout autre engagement signé entre l'Etat et les partenaires ou tout autre souscripteur, personne physique ou morale, résidents ; Ce sont les conventions d'emprunts passées avec les institutions financières et celles non financières, les obligations du Trésor, les bons du Trésor, les dettes titrisées ou consolidées sur les entreprises publiques ou privées et sur la banque centrale
Dette intérieure flottante	Appelée « autres dettes » par les Institutions de Brettons Woods, elle regroupe les engagements financiers à court terme de l'Etat, qui ne nécessitent pas l'établissement d'un contrat en tant que tel ; Elle regroupe deux catégories de dépenses à savoir les instances de paiement auprès du Trésor Public et les autres engagements de l'Etat à honorer par le biais du Trésor.
Dette multilatérale	Ensemble des dettes contractées par un État auprès d'un groupe d'États ou d'une Institution financière internationale (Banque mondiale, FMI, banques de développement régionales (comme la Banque africaine de développement) et autres institutions multilatérales (comme le Fonds européen de développement)).

Concepts	Définitions
Dettes publiques	Dettes résultant d'emprunts contractés par l'Etat ou ses démembrements auprès d'entités résidentes et/ou non résidentes.
Dettes publiques extérieures	Elle représente l'ensemble des prêts contractés par les pouvoirs publics d'un pays auprès de créanciers (privés ou publics, bilatéraux ou multilatéraux) extérieurs
Différé de remboursement	Il correspond à la période, généralement au début de l'emprunt, pendant laquelle l'emprunteur n'a pas à rembourser de capital. Mais durant cette période, l'emprunteur rembourse les intérêts de la dette.
Droits fixes	Les droits fixes communément appelés frais de permis de recherche sont des taxes perçues par l'Etat avant l'octroi du permis. Les droits fixes sont acquittés en une seule fois par tout requérant lors de l'octroi, du renouvellement, du transfert des titres miniers ou des autorisations administratives délivrés en vertu du code minier.
Elément don	Différence entre la valeur nominale (ou valeur actualisée des décaissements) et la valeur actualisée du service de la dette, exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt. C'est un indicateur qui permet de mesurer le degré de confessionnalité de la dette.
Emprunt d'Etat	Obligation ou titre de créance négociable émis généralement dans sa propre devise par un gouvernement.
Encours de la dette	Montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés
Endettement public	Action du secteur public (administration centrale, sociétés à capitaux publics, collectivités territoriales, établissements publics de l'Etat) impliquant la création d'une dette
Epargne de fonctionnement	Encore appelé prélèvement sur recettes de fonctionnement, l'épargne de fonctionnement est le montant provenant du prélèvement effectué sur les recettes de fonctionnement. Le taux est d'au moins 20%.
Etablissement de monnaie électronique	Personne morale autres que les banques, les établissements financiers de paiement et les systèmes financiers décentralisés, habilitée à émettre les moyens de paiement sous forme de monnaie électronique et dont les activités se limitent à l'émission et la distribution de monnaie électronique.
Exportations de biens et services	Valeur de tous les biens et services marchands fournis au reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages et autres services non facteurs. La valeur des revenus des facteurs et de la propriété (autrefois qualifiés de services, y compris les revenus des facteurs), comme le produit des placements, les intérêts et le revenu du travail, en est exclue.
Exportations FOB	Valeur des marchandises exportées sans les frais de transport et autres frais, taxes et charges d'assurances.
Financement	Par définition, le financement total est égal au déficit ou à l'excédent des opérations de l'Etat sur base caisse. Il représente donc les variations des engagements de l'Etat au titre de ses remboursements futurs et celles de ses avoirs liquides, qui lui sont nécessaires pour couvrir les différences entre ses décaissements et ses encaissements. Le financement recouvre les opérations par lesquelles les administrations publiques contractent des emprunts et les remboursent, ou reçoivent des dépôts de tiers pour gérer leurs liquidités. Il comprend aussi la variation nette des avoirs que ces administrations détiennent sous forme de monnaie et de dépôts. Le financement a une importance particulière : il voudrait montrer les origines des ressources qui ont pu financer des dépenses supérieures aux recettes et dons (lorsqu'il y a déficit) ou les emplois des ressources qui ont dépassé les dépenses. Les opérations de financement ont la même fonction que les recettes et les dons : elles permettent à l'Etat d'engager des dépenses. Mais, une opération de financement crée une dette que l'Etat devra rembourser.

Concepts	Définitions
Fonds communs ou paniers communs	Instrument d'intervention des PTF. Ils permettent aux PTF de cofinancer des programmes d'envergure dans une perspective d'harmonisation des procédures et des conditions de décaissements. Dans sa mise en œuvre, un PTF chef de file est désigné pour assurer la coordination avec le gouvernement
Formation brute de capital fixe (FBCF)	Dépenses consacrées à l'accroissement du capital fixe de l'économie, plus les variations nettes du niveau des stocks. L'accroissement du capital fixe recouvre les travaux d'amélioration foncière (clôtures, fossés, canaux d'écoulement, etc.) ; les installations et achats d'outillages et de matériels ; et la construction de routes, voies ferrées, et autres infrastructures, y compris les écoles, les immeubles de bureaux, les hôpitaux, les logements privés et les établissements commerciaux et industriels. Les stocks comprennent les quantités de marchandises détenues par les entreprises pour faire face à des fluctuations temporaires ou imprévues des niveaux de la production ou des ventes, ainsi que les « travaux en cours ». D'après le SCN de 1993, les acquisitions nettes de biens de valeur font également partie de la formation de capital.
Entente directe	Lorsque l'autorité contractante engage les discussions qui lui paraissent utiles avec un entrepreneur, un fournisseur, ou un prestataire de services et propose à l'autorité compétente l'attribution du marché à celui qu'elle a retenu. Le marché peut être passé par entente directe dans les cas suivants : 1. extrême urgence, pour les travaux, fournitures ou services que l'autorité contractante doit faire exécuter en lieu et place de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire défaillant ; 2. catastrophe naturelle renvoyant au déchaînement des forces de la nature entraînant d'importants dégâts et tout autre événement analogue imprévisible, indépendant de la volonté de l'autorité contractante et qu'elle ne peut surmonter en dépit de sa diligence et ne permettant pas de respecter les délais prévus dans les conditions d'appel à la concurrence nécessitant une intervention immédiate et lorsqu'elle n'a pas pu prévoir les circonstances qui sont à l'origine de l'urgence ; 3. lorsque les besoins ne peuvent être satisfaits que par une prestation nécessitant l'emploi d'un brevet d'invention, d'une licence ou de droits exclusifs détenus par un seul entrepreneur, un seul fournisseur ou un seul prestataire ; 4. lorsque les marchés ne peuvent être confiés qu'à un prestataire déterminé pour des raisons techniques ou s'il y a une nécessité de continuer avec le même prestataire ou pour des raisons artistiques ; 5. lorsque les prestations requièrent la sélection d'un consultant particulier en raison de sa qualification unique ou de la nécessité de continuer avec le même prestataire ; 6. lorsque les prix unitaires des biens sont réglementés ou font l'objet d'une tarification et que le montant du contrat est strictement inférieur à deux cent cinquante millions (250 000 000) de FCFA toutes taxes comprises ; 7. lorsque la procédure de demande de cotation est infructueuse ; 8. pour les prestations spécifiques dont la liste et les modalités de mise en œuvre sont données par arrêté du ministre en charge du budget.
Importations de biens et services	Valeur de tous les biens et services marchands provenant du reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages et autres services hors facteurs.
Importations Free On Board (FOB)	Valeur des marchandises importées sans les frais de transport et autres frais, taxes et charges d'assurances.
Impôt sur les bénéfices industriels des personnes physiques	Impôt annuel perçu sur les bénéfices des activités ou des professions industrielles, commerciales, artisanales, agricoles, pastorales et forestières exercées par les exploitants individuels. Il est également perçu sur les bénéfices réalisés par les titulaires de permis d'exploitation minière et d'autorisation d'exploitation de carrières.

Concepts	Définitions
Impôt sur les revenus des créances, dépôts et cautionnements (IRC)	Impôt appliqué aux revenus de capitaux mobiliers entendus comme les intérêts, arrérages, primes de remboursement et tous autres produits des créances, dépôts, cautionnements et comptes courants ainsi que les produits des clauses d'indexation afférentes aux sommes mises ou laissées à la disposition d'une société par ses associés ou ses actionnaires
Impôt sur les revenus des valeurs mobilières (IRVM)	Impôt perçu sur les revenus distribués par les sociétés et personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés. Cet impôt est prélevé à la Source sur les dividendes, jetons de présence, tantièmes, autres revenus des actions, parts sociales et obligations mis à la disposition des bénéficiaires. Il est régi par les articles 648 à 668 du Code de l'Enregistrement, du Timbre et de l'Impôt sur les Valeurs Mobilières.
Impôt sur les sociétés (IS)	Impôt perçu sur l'ensemble des bénéfices ou revenus des sociétés, des autres personnes morales et des organismes assimilés (regroupés sous le vocable de « sociétés ») ayant une activité commerciale.
Impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS)	Impôt dû mensuellement par les salariés domiciliés au Burkina Faso sur leurs revenus tels que les traitements publics et privés, les salaires, les indemnités, les émoluments, y compris les avantages en nature à l'exception de ceux supportés par l'Etat, les Collectivités territoriales et les Etablissements publics n'ayant pas un caractère industriel ou commercial. Autrement dit, l'IUTS est perçu sur toute rémunération versée à une personne à l'occasion ou en contrepartie d'une activité qu'elle en vertu d'un contrat écrit ou tacite qui la place en état de subordination vis-à-vis d'un employeur.
Impôts sur les revenus fonciers (IRF)	Impôt perçu sur les revenus de la location ou sous-location des immeubles bâtis ou non bâtis quel que soit leur usage, ainsi que les revenus accessoires.
Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)	Mesure de l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages entre deux périodes. Il s'agit d'un indice synthétique de type Laspeyres calculé mensuellement. L'indice annuel est une moyenne simple des indices élémentaires mensuels. Il est dit harmonisé car sa méthodologie est commune à tous les pays de l'UEMOA.
Investissement, équipement	Acquisitions d'immobilisations incorporelles, de terrains, d'immeubles (bureaux, logements, ouvrages et infrastructures), de meubles (matériel et outillages techniques, matériels de transport en commun et de marchandises, stocks stratégiques ou d'urgence, cheptel, etc.), prises de participations, placements et cautionnements.
Investissements de portefeuille	Achats de titres de propriété ou de créance émis par des agents non-résidents (c'est-à-dire, schématiquement, à l'étranger) par des épargnants qui ne désirent pas pour autant prendre le contrôle de l'entreprise, mais simplement placer leur argent dans une optique de rentabilité. Conventionnellement, selon le FMI, on considère qu'un achat d'action est un investissement de portefeuille (un placement) tant que le Total des actions détenues représente moins de 10 % du capital social de l'entreprise.
Investissements directs à l'étranger (IDE)	Achats de titres d'entreprises par des agents non-résidents afin d'obtenir "un intérêt durable et la capacité d'exercer une influence dans la gestion". Ils peuvent prendre la forme d'une création d'entreprise, du rachat d'une entreprise existante, ou encore d'une simple prise de participation dans le capital d'une entreprise, à condition que cela permette d'obtenir un pouvoir de décision effectif dans la gestion. Plus précisément, d'après la définition du FMI, les IDE connaissent quatre formes : La création d'une entreprise ou d'un établissement ; l'acquisition d'au moins 10 % du capital social d'une entreprise étrangère déjà existante ; le réinvestissement de ses bénéfices par une filiale ou une succursale située à l'étranger ; les opérations entre la maison mère d'une firme transnationale et ses filiales (souscription à une augmentation de capital, prêts, avances de fonds, etc.
Loi de finances initiale	Loi prévoyante et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État. Elle comprend deux parties distinctes :

Concepts	Définitions
	Dans la première partie, elle autorise la perception des ressources publiques et comporte les voies et moyens qui assurent l'équilibre financier. Dans la seconde partie, elle fixe pour le budget général le montant global des crédits applicables aux services votés et arrête les autorisations nouvelles par titre et par ministère ; elle autorise, en distinguant les services votés des opérations nouvelles, les opérations des budgets annexes et les opérations des comptes spéciaux du Trésor. La loi de finances initiale doit être votée avant le début de l'année à laquelle elle se rapporte.
Loi de finances rectificative	Loi modifiant en cours d'année, les dispositions de la loi de finances initiale de l'année (appelée aussi "collectif").
Loi de règlement	Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la Loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant par ses lois rectificatives
Marché public	Contrat administratif écrit, conclu à titre onéreux par une autorité contractante avec des entités privées ou publiques pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures, d'équipements ou de services.
Masse monétaire (MM)	Ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires. Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires (comptes d'épargne et dépôts à terme).
Minimum forfaitaire de perception (MFP)	Impôt équivalent à l'impôt sur les sociétés, perçu au titre d'une année déterminée, sur les sociétés déficitaires ou dont le résultat fiscal ne permet pas de générer un impôt sur les sociétés supérieur à un montant déterminé indiqué par le Code général des Impôts.
Obligations cautionnées (OC)	Traites douanières, cautionnées par une ou plusieurs banques, souscrites au profit du Trésor public par les particuliers ou entreprises, auxquels ont été consentis des délais de paiement.
Participation de l'Etat	Dans le domaine des finances locales, la participation de l'Etat est constituée un montant prévisionnel des contributions financières de l'Etat aux dépenses de fonctionnement d'une collectivité territoriale.
Portefeuille à risque de 90 jours (PAR 90)	Il s'agit de l'encours des crédits affichant au moins 91 jours de retard rapporté au Portefeuille de crédit total.
Prélèvement communautaire de solidarité (PCS)	Un prélèvement perçu pour le compte de l'UEMOA sur toutes les importations de marchandises originaires de pays tiers de l'Union (1% de la valeur en douane de la marchandise importée).
Produit intérieur brut (PIB)	Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il peut se définir de trois manières : Le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ; le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ; le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte
Programmation triennale d'investissements publics glissant	Le Programme triennal d'investissements publics glissant décrit le cadre de cohérence des investissements publics avec les grandes orientations de l'Etat définies dans les différents référentiels de développement économique et social. Il s'appuie sur le CBMT et constitue de ce fait un outil de gestion qui permet d'améliorer la transparence budgétaire et la visibilité des investissements. C'est un cadre de programmation des

Concepts	Définitions
	investissements sur une période de trois (3) ans, qui a pour ambition de présenter l'allocation des ressources budgétaires en se fondant sur des programmes réalistes et réalisables par les différents départements ministériels et institutions.
Ratio	Rapport entre deux valeurs financières ou économiques (d'un pays) établissant la comparaison entre une situation et une norme donnée
Ratio de soutenabilité de la dette par rapport aux recettes d'exportation	Rapport entre le service de la dette et le total des recettes d'exportation de biens et services (non facteurs de production). Elle mesure le poids de la charge de la dette par rapport aux exportations de biens et services (non facteurs de production).
Recettes	Ensemble des encaissements non remboursables et sans contrepartie provenant de prélèvements obligatoires (tels les impôts) ainsi que les encaissements non remboursables et avec contrepartie (tels que le revenu de la propriété et du patrimoine, les droits divers et redevances) ne provenant pas d'autres administrations publiques, nationales ou étrangères, ou d'organisations internationales.
Recettes en capital	Paielements comportant une contrepartie correspondant à une opération en capital telle que la vente de biens de capital fixe, de stock, de terrains ou d'actifs incorporels. On rajoutera aux recettes en capital les recettes du portefeuille des participations de l'Etat et des transferts en capital (versements sans contrepartie effectuées à des fins de formation de capital) provenant de Sources autres que les administrations publiques. Elles ne comprennent pas le produit des privatisations, qui doit être classé en financement.
Recettes fiscales	Paielements sans contrepartie et non remboursables effectués au profit des administrations publiques. Elles comprennent également les droits et frais perçus par les administrations n'ayant aucune commune mesure avec le coût ou l'ampleur du service fourni au payeur.
Recettes non fiscales	Elles comprennent tous les encaissements non remboursables des administrations publiques ayant une contrepartie à l'exception de ceux qui proviennent des ventes de biens en capital, toutes les amendes et pénalités à l'exception de celles relatives aux infractions fiscales, et tous les encaissements courants des administrations publiques représentant des versements volontaires, non remboursables et sans contrepartie.
Redevance informatique (RI)	Redevance perçue sur les déclarations en détail (5000 FCFA par déclaration en détail d'un article majoré de 1000 FCFA par article supplémentaire) pour les bureaux de douane informatisés.
Redevance statistique	Taxe inscrit au tableau des droits du Tarif extérieur commun de la CEDEAO (1% de la valeur en douane de la marchandise importée).
Région/conseil régional	Subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est une entité d'organisation et de coordination de développement administrée par un président de conseil régional
Remise spéciale (RSP)	Remise payée sur les déclarations dont les droits et taxes sont liquidés à crédit (1 pour milles sur le montant des droits et taxe liquidé).
Ressources transférées	Les ressources transférées sont des ressources affectées. En effet, la loi portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso exige que tout transfert de compétences soit accompagné d'un transfert de ressources. L'Etat a commencé à procédé à partir de 2009 aux transferts de ressources.
Retenues à la Source	Technique de prélèvement de l'impôt. Elle est réalisée pour l'État par un tiers payeur tel qu'un employeur (pour les revenus provenant d'une activité salariée) ou encore une banque (pour les revenus découlant de valeurs mobilières), comme un acompte sur la somme finale de l'impôt.
Retenues extérieures (RET/EXT)	Idem aux retenues à la Source

Concepts	Définitions
Retenues intérieures (RET/INT)	Idem aux retenues à la Source, avec la particularité d'être collectées par les sociétés minières sur leurs fournisseurs.
Royaltie ou redevances proportionnelles	C'est un ensemble de redevances dues, en échange d'un droit d'exploitation ou de passage, au propriétaire d'un terrain. Les royalties ainsi reversées par des exploitants, sont perçues sur la base d'un protocole préalablement établi. Elles sont calculées en fonction de la valeur, du type de minerai ou carrière exploité.
Secteur primaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale est l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche ou la sylviculture.
Secteur secondaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève de l'industrie manufacturière ; de l'industrie extractive; de la production et la distribution de l'électricité, de l'eau et du gaz; des bâtiments et travaux publics.
Secteur tertiaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève du commerce, du transport, des communications, des banques et assurances, des autres services et de l'administration.
Sections	Ministères ou institutions bénéficiaires de dotations budgétaires. Elles sont codifiées par deux (02) caractères et correspondent au premier niveau de la classification par destination.
Service de la dette	Principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée.
Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés (SIFIM)	Part des services rendus par les intermédiaires financiers qui n'est pas facturée à la clientèle. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts (crédits) qu'ils leur accordent.
Solde budgétaire de base	Ce solde représente les recettes totales hors dons auxquelles il faut soustraire les dépenses courantes et les dépenses d'investissement sur ressources internes.
Solde budgétaire de base soutenable	Solde budgétaire de base cohérent avec la préservation de la viabilité de la dette et de la soutenabilité des finances publiques notamment le maintien durable du ratio « service de la dette sur recettes budgétaires » en deçà du seuil requis (actuellement de 15%).
Solde global (déficit ou excédent)	Le solde global mesure l'écart entre les ressources (Recettes Totale et dons) et les dépenses (Dépenses Totales et prêts nets). (Excédents si les ressources sont supérieures aux dépenses, déficit dans le cas contraire).
Solde global de base	C'est le solde global hors dons et hors investissements financés sur ressources extérieures. Cet indicateur permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.
Solde global hors dons	Différence entre les recettes Totales et les dépenses Totales et prêts nets. Il indique véritablement l'ampleur de l'effort budgétaire nécessaire pour équilibrer la situation financière de l'Etat, sans avoir recours aux dons. De plus, il permet de tenir compte de la nature discrétionnaire et souvent difficilement prévisible des dons.
Solde primaire	Ce solde est la différence entre les recettes totales et les dépenses sur ressources propres de l'Etat hors paiements d'intérêts. Les paiements d'intérêts ne peuvent pas être modifiés à court terme du fait que l'encours de la dette est constant durant l'exercice de la dette. Il s'agit d'une dépense non discrétionnaire.
Soutenabilité de la dette	Situation dans laquelle un pays peut honorer toutes ses obligations en termes de service de la dette, maintenant et dans un futur déterminé, sans recourir à des restructurations de sa dette, sans accumuler d'arriérés et sans compromettre sa croissance économique.
Soutenabilité des finances publiques	Situation dans laquelle un pays est en mesure de remplir ses obligations actuelles et futures au titre du service de la dette, sans recourir aux financements exceptionnels (accumulation d'arriérés et/ou rééchelonnement) et sans compromettre la stabilité de son économie.
Stock de la dette	Il s'agit de l'encours de la dette qui prend en compte les intérêts échus.

Concepts	Définitions
Stratégie d'endettement public	Ensemble des décisions prises pour mettre en œuvre la politique d'endettement public et de gestion de la dette.
Tableau des opérations Financières de l'Etat (TOFE)	Instrument statistique cohérent qui permet de mesurer d'une part, l'activité des administrations publiques et leur impact sur les autres secteurs de l'économie et d'autre part, l'interaction entre les finances publiques et les différents agrégats macro-économiques (balance des paiements, situation monétaire, épargne et investissement). Il est essentiel pour la formulation, le suivi et la coordination des politiques budgétaires.
Taux d'inflation en moyenne annuelle	Le taux d'inflation en moyenne annuelle est la variation du niveau moyen de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) entre deux années consécutives.
Taxe patronale et d'apprentissage (TPA)	Impôt payé par les personnes physiques et morales ainsi que des organismes qui paient des rémunérations à titre de traitements, indemnités, émoluments et salaires, et le cas échéant, qui accordent des avantages en nature. La TPA est due mensuellement par les employeurs.
TVA sur la marge bénéficiaire (TMB)	TVA sur la marge bénéficiaire est perçue sur le ciment importé. La base taxable de la TMB est le produit de la marge bénéficiaire et du poids net (en tonnes) auquel on applique un taux de 18%.
Taxe sur les activités financières (TAF)	C'est un impôt spécifique applicable aux activités bancaires et financières. La taxe est acquittée par la personne bénéficiaire d'une prestation à caractère bancaire ou financier et d'une manière générale aux commerces des valeurs et de l'argent à l'exception des opérations de crédit-bail. Les opérations imposables à la TAF sont ainsi exonérées de la TVA. La loi a fixé le taux de la taxe à 17%. Ce taux de droit commun, s'applique à toute personne redevable de la TAF.
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	Impôt indirect sur les dépenses de consommation payé par les entreprises sur les ventes ou les services rendus à des tiers. Dans la pratique, la TVA est payée par le consommateur et collectée par les entreprises qui participent au processus de production et de commercialisation, à concurrence d'un montant proportionnel au prix de vente hors taxe (HT). Le taux unique de 18% est applicable à toutes les opérations taxables.
Taxes superficielles	La taxe superficielle est une redevance perçue par l'Etat et les collectivités territoriales sur tout exploitant de site minier. La somme dû est proportionnelle à la superficie octroyée. Les taxes superficielles sont calculées annuellement, proportionnellement à la superficie occupée.
Taux d'intérêt nominal des crédits des banques	Moyenne des coûts supportés par les clients pour accéder aux crédits octroyés par les banques.
Tirages sur emprunts	Décaissement partiel ou total accordé par un bailleur à l'emprunteur sur le montant initialement convenu entre les deux parties.
Titre minier	C'est un Acte réglementaire donnant la prérogative d'effectuer la recherche ou l'exploitation des substances minérales conformément aux dispositions du code minier. Sont des titres miniers le permis d'exploitation de grande ou de petite mine, le permis d'exploitation semi-mécanisée de substance de mines, l'autorisation d'exploitation industrielle de substance de carrière et l'autorisation d'exploitation semi-mécanisée de substance de carrière.
Titre1	Avant 2003, il était intitulé « charge de la dette publique » Depuis 2004, il s'intitule « amortissements, charge de la dette et dépenses en atténuation des recettes » Charge financière de la dette à compter de 2017
Titre2	Dépenses de personnel
Titre3	Avant 2003, il était intitulé « dépenses de matériels » Depuis 2004, il s'intitule « dépenses de fonctionnement » Dépense de biens et service à partir de 2017

Concepts	Définitions
Titre4	Transferts courants
Titre5	Avant 2003, il était intitulé « dotation, amortissement de la dette publique » Depuis 2004, il s'intitule « investissements exécutés par l'Etat »
Titre6	Transfert en capital
Transferts	Les transferts concernent les virements effectués par l'Etat pour soutenir ses sous-secteurs ou d'autres secteurs de l'économie (par exemple, les subventions aux entreprises publiques, les subventions aux collectivités publiques autonomes, les bourses d'études, les subventions aux produits de première nécessité) mais aussi les dépenses liées à la participation de l'Etat aux organisations internationales, comme par exemple les cotisations annuelles.
Valeur ajoutée	Différence entre la production et les consommations intermédiaires. C'est la richesse produite par l'ensemble des unités de production.
Variations des stocks	Valeur des entrées en stocks diminuée de la valeur des sorties de stocks et des pertes courantes sur stocks.
Viabilité de la dette	Situation dans laquelle l'évolution du rapport de la valeur actualisée nette (VAN) de la dette sur les exportations de biens et services et sur les recettes budgétaires est en deçà des normes définies.

CHIFFRES CLES DU SECTEUR « ECONOMIE ET FINANCES »

Tableau 01 : Évolution de la population

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Burkina Faso	19 034 397	19 632 147	20 244 080	20 505 155	20 818 036	21 455 644	22 100 874	22 752 315	23 409 015	24 070 553
Homme	9 187 904	9 478 805	9 777 136	9 900 847	10 055 166	10 369 812	10 688 230	11 009 784	11 333 972	11 660 597
Femme	9 846 493	10 153 342	10 466 944	10 604 308	10 762 870	11 085 832	11 412 644	11 742 531	12 075 043	12 409 956

Source : DGEES, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau 02 : Évolution de quelques données socio-économique

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PIB aux prix constant (en milliards FCFA)	7 412,09	8 076,91	8 732,30	9 345,87	9 582,69	10 910,56	11 100,97	11 964,43	12 785,02	14 771,72
Croissance réelle du PIB (%)	6,0	6,2	6,6	5,7	1,9	6,9	1,5	3,0	4,8	5,3
PIB/tête en Volume chaîné 2015 (milliers de Fcfa)	389,41	400,97	414,53	433,36	435,43	451,88	445,95	446,35	454,86	nd

Source : DGEES, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau 03 : Évolution des recettes et des dépenses budgétaires (en milliards FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes ordinaires	1201,79	1 355,60	1 439,91	1 660,19	1 566,98	1 886,84	2 153,88	2 616,55	2 406,41	3 290,10
Recettes extraordinaires	465,89	122,17	151,55	144,97	291,24	275,81	232,56	168,59	173,09	170,91
Total des recettes	1667,68	1 477,77	1 591,45	1 805,16	1 858,22	2 162,65	2 386,44	2 785,14	2 579,50	3 461,01
Dépenses ordinaires	1279,07	1299,24	1382,70	1612,32	1665,87	1778,05	1940,17	2 089,19	2 296,14	2 776,16
Dépenses en capital	535,88	673,37	564,76	525,31	737,04	772,38	994,20	1 253,95	1 356,34	1 298,77
Total des dépenses	1814,95	1972,61	1947,45	2137,63	2402,91	2550,43	2934,37	3 343,14	3 652,47	4 074,94

Source : DGEES, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau 04 : Évolution de l'encours de la dette publique du Burkina Faso (en milliards FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Encours de la dette	2 497,11	2 767,19	3 365,95	3 967,53	4 777,67	6 178,71	6 792,19	7 131,00	8 029,59	8 654,14
Dette extérieure	1 766,14	1 742,99	1 909,56	2 188,57	2 464,25	2 852,48	3 054,84	2 982,39	3 252,08	3 496,65
Dette intérieure	730,97	1 024,20	1 456,39	1 778,96	2 313,42	3 326,23	3 737,34	4 148,61	4 777,51	5 157,49
Service de la dette	228,38	229,30	256,04	345,07	802,95	1049,01	1065,72	1223,76	1152,16	1395,97
Service de la dette extérieure	56,32	70,37	78,14	80,45	84,91	101,16	145,92	173,98	219,62	246,32
Service de la dette intérieure	172,06	158,93	177,90	264,62	718,04	947,85	919,80	1049,78	932,54	1149,65

Source : DGEES, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau 05 : Évolution de l'aide publique au développement selon les instruments de financements

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Aide projet (en millions de \$US)	774,08	953,08	1 134,53	1 118,10	1 452,31	1 802,94	1 493,66	1 558,82	1 556,88	774,08
Appui budgétaire (en millions de \$US)	282,70	133,47	242,62	328,86	575,09	258,09	187,58	109,87	120,99	282,70
Aide alimentaire (en millions de \$US)	31,66	52,03	50,92	40,43	7,46	64,63	126,26	116,62	17,80	31,66
Assistance et secours d'urgence (en millions de \$US)	6,34	1,06	12,15	61,32	106,80	44,04	16,04	294,56	249,19	6,34
Total APD (en millions de \$US)	1 094,78	1 139,64	1 440,22	1 548,72	2 141,66	2 169,70	1 823,54	2 079,87	1 944,85	1 094,78
Total APD (en milliards de F CFA)	648,60	663,11	800,73	907,41	1 233,00	1 203,16	1 137,45	1 261,59	1 179,26	648,60

Source : DGEES, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau 06 : Évolution des opérations financières de l'Etat (en milliards FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes totales et dons	1 410,70	1 583,57	1 745,87	1 881,97	1 975,34	2 223,87	2 551,94	2 747,22	3 083,39	3 787,71
Dépenses totales et prêts nets	1 636,45	2 146,47	2 127,61	2 177,42	2 539,93	2 931,92	3 617,83	3 578,61	3 896,13	4 083,42
Solde courant	111,73	70,61	147,41	103,21	-105,20	-91,91	-269,40	331,85	603,49	997,23
Solde global base engagements	-225,75	-562,90	-381,74	-295,45	-564,59	-823,96	-1 269,99	-831,72	-812,74	-295,72
Solde global base caisse	-138,66	-488,13	-478,39	-298,04	-532,83	-819,72	-1070,82	-515,70	-594,90	-635,75

Source : DGEES, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau 07 : Balance des paiements (en milliards FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Compte des transactions courantes	-462,37	-520,43	-369,26	-306,92	269,29	42,84	-875,74	-616,81	-556,77	1 857,60
Compte de capital	150,14	172,84	175,84	125,93	197,27	235,72	260,95	262,58	238,77	231,80
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-312,22	-239,26	-193,43	-180,99	466,55	278,56	-614,79	-354,23	-318,00	2 089,50
Compte financier	-554,91	-490,73	-313,22	-252,60	-8,47	-374,50	47,47	-11,13	-777,77	1 060,30
Solde global	239,40	246,98	116,29	67,41	470,75	648,74	-666,69	-347,69	455,48	1 025,20

Source : DGEES, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau 08 : Situation des institutions monétaires (en milliards FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Avoirs extérieurs nets	1 052,76	1 330,12	1 443,50	1 508,53	1 983,66	2 636,75	1 972,07	1 626,28	2 075,21	3 100,41
Créances nettes sur l'administration centrale	-88,48	66,06	57,23	151,84	192,38	-66,50	142,06	443,46	639,68	1 034,64
Créances sur la Banque Centrale	186,2	186,2	215,7	245,2	253,3	451,8	649,90	430,39	433,61	474,94
Créances sur les autres secteurs	2 014,7	2 140,1	2 365,1	2 659,0	2 909,8	3 180,6	3 546,25	4 105,34	4 312,22	4 300,41
Engagements envers la banque centrale	656,5	778,4	765,4	548,6	815,0	904,0	1 088,20	1 812,49	1 508,27	1 647,67

Source : DGEES, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau 09 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (UEMOA)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal	-3,6	-6,3	-4,3	-3,4	-5,2	-7,6	-11,0	-6,8	-5,4	-1,3
Taux d'inflation annuel moyen (IHPC) (%)	0,4	1,5	2,0	-3,2	1,9	3,9	14,1	0,7	4,2	-0,5
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal (en %)	32,8	33,4	37,7	42,1	46,7	54,9	58,0	56,9	57,3	53,8
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	57,9	49,3	52,2	59,2	65,0	55,3	46,0	43,8	41,3	37,8
Taux de pression fiscale (en %)	13,0	15,3	15,3	15,1	13,4	15,6	17,6	18,2	18,4	19,1
Ratio investissements sur ressources propres/recettes fiscales	67,11	98,87	69,12	63,01	68,83	74,63	78,40	80,01	78,02	62,51

Source : DGESS, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

Tableau 10 : Évolution de quelques indicateurs clés entre 2023 et 2024

Indicateurs clés	2024	2025
PIB courants (en milliards FCFA)	14 022,22	16 176,27
Taux de croissance du PIB réel (%)	4,8	5,3
PIB réel par habitant (milliers FCFA)	454,86	nd
Service de la dette extérieure / Exportations (%)	5,4	3,5
Service de la dette extérieure / Recettes budgétaires hors dons (%)	9,1	7,5
Encours de la dette publique/PIB nominal (%)	57,3	53,8
Aide publique/PIB nominal (%)	8,6	nd
Aide publique par habitant (en milliers de FCFA)	50,4	nd
Masse salariale/recettes fiscales (%)	41,3	37,8
Taux de pression fiscale (%)	18,4	19,1
Taux d'inflation (%)	4,2	-0,5

Source : DGESS, Annuaire statistique 2025 de l'économie et des finances

ANNEXE 1 : ÉQUIPE D'ELABORATION DU TABLEAU DE BORD STATISTIQUE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES 2025

NOM ET PRENOMS	FONCTION	CONTACTS
BAKAYOGO/ZOUNGO Aminata	Directrice générale des études et des statistiques sectorielles	70 05 30 82
NIKIEMA S.Olivier	Directeur des statistiques sectorielles et de l'évaluation	71 78 94 65 sibwend007@yahoo.fr
GUIATIN Youssouf	Chef de service de la production statistique	71176482 guiatinyoussouf@yahoo.fr
DAKISSAGA Sayouba	Chef de service des enquêtes et de l'évaluation	76 96 74 46 dakissagasayouba@gmail.com
OUEDRAOGO A. Guélilou	Chargé de production des statistiques économiques et financières	70 85 89 08 agsoro0@gmail.com
OUANGO Moussa	Chargé de production des statistiques économiques et financières	71 15 33 09 ouangomoussa@gmail.com
COMPAORE Félix	Chargé de production des statistiques économiques et financières	70113472 compaorefelix264@gmail.com
SIMPORE Vincent	Chargé de production des statistiques économiques et financières	60 56 23 42 adesimf@gmail.com
TRAORE Noufou	Chargé de production des statistiques économiques et financières	71 92 10 96 traore22noufou@gmail.com
SAWADOGO Abdoulaye	Chargé de production des statistiques économiques et financières	72 82 85 85 abdoulayesawadogo65@gmail.com

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION DU TABLEAU DE BORD DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 2025

N°	NOM ET PRENOM	SEXE	FONCTION	STRUCTURE	TELEPHONE ET EMAIL
1	Aminata BAKAYOGO/ZOUNGO	F	DG	DGESS	70 05 30 82
2	NIKIEMA Olivier S.	M	Directeur	DGESS/DSSE	71 78 94 65 olivier.nikiema@finances.gov.bf
3	ZONGO Alexis	M	CAT	DGESS/CAT	76 65 71 72
4	SAWADOGO Ilyasse	M	CAT	DGESS/CAT	66 64 72 26 ilyssawadogo@yahoo.fr
5	GUERE Judicaël Salam Téwindé	M	CAT	DGESS/CAT	70 75 67 54 judguere@yahoo.fr
6	ZIDA Pingdwendé Thierry Roland	M	Chargé de contrôle interne	DGF	78 41 11 21 thierry.zida@finances.gov.bf
7	MOYENGA Adama	M	Chargé d'études	SEN-PND	70 35 60 47 adama.moyenga@finances.gov.bf
8	GUIATIN Youssouf	M	Chef de service	DGESS/DSSE	71 17 64 82 guiatinyoussouf@yahoo.fr
9	NESSAO Idrissa	M	Chef de service	DGESS	71 02 39 15 oubouannessao@gmail.com
10	OUEDRAOGO Ousseni	M	Chef de service	DGB/DISB	78 85 09 90 ouedraogoousseni2020@gmail.com
11	ZONGO Emmanuel	M	Chef de service	DGESS/SFM	70 52 96 55 zongo.ema@yahoo.fr
12	THIOMBIANO H Philippe	M	Chef de service	DGESS/ SRH	70 26 22 13 philippeobandja@yahoo.fr
13	ILBOUDO Arzouma Gaston	M	Chef de service	ANPFI	71 64 47 69 arzouma.ilboudo@anpfi.bf
14	TIENDREBEOGO Patoinssamba Vivien	M	Agent	DGESS/SFM	70 15 40 75 tiendrebeogovivien@gmail.com
15	SAWADOGO Abdoulaye	M	Agent	DGESS/DSSE	72 82 85 85 abdoulayesawadogo65@gmail.com
16	COMPAORE Felix	M	Agent	DGESS/DSSE	70 11 34 72 compaorefelix264@gmail.com
17	OUANGO Moussa	M	Agent	DGESS/DSSE	71 15 33 09 ouangomoussasstat@gmail.com
18	DRABO Abdoulaye	M	Agent	DGESS/SP	72 11 54 69 draboabdoulaye27@gmail.com
19	BITIENGA K. Serge Théophile	M	Agent	DGESS/DCPP	79 91 34 72 bitiengatheophile@gmail.com
20	SIMPORE Vincent	M	Agent	DGESS/DSSE	60 56 23 42 adesimf@gmail.com
21	BAKO Nebon	M	Agent	DGESS/DCPP	78 50 91 42 nebonbak@gmail.com
22	OUEDAOGO Abdoul Guélilou	M	Agent	DGESS/DSSE	70858408 agsoro0@gmail.com
23	CISSE Aboubakar Amadou	M	Agent	DGESS/DPPSE	72 72 59 61 aboubciss@gmail.com
24	KONTOGOM T. Marcel	M	Agent	DGESS/DPPSE	70 57 96 61 marcelkontogm36@gmail.com
25	OUEDRAOGO Sayouba	M	Agent	DCTCP/DDP	70 03 06 84 ouedsayoub81@gmail.com
26	KABORE Mahamoudou	M	Agent	DGD /DSI	70 37 35 33 mkabore30@yahoo.fr
27	SENI Yves Innocent	M	Agent	DGTCP/RG	72 78 67 44 yveseni@gmail.com
28	SOME Bakounissouon	M	Agent	DGESS/SP	76 57 54 56 sabakounine@yahoo.fr
29	SAWADOGO Abdoulaye	M	Agent	DGB/DTFCT	65734332

N°	NOM ET PRENOM	SEXE	FONCTION	STRUCTURE	TELEPHONE ET EMAIL
					sawabdoulaye123@gmail.com
30	TRAORE Salimata	F	Agent	DGEP	71 73 74 01 alimstras25@gmail.com
31	COULIDIATI Daniel	M	Agent	DSOFE	66 11 22 99 Danielcoulidiati22@gmail.com
32	SOULAMA Ibrahim	M	Agent	DGCOOP	74 63 89 47 brahimisoul89@gmail.com
33	TAMBOURA Abdoul-Rasmané	M	Agent	DRH	73612526 abdoul-rasmane@minefid.gov.bf
34	ZIDA Pingdwendé	M	Agent	INSD	76 71 61 48 zpinggdwende@yahoo.fr
35	OUEDRAOGO Mahibatou	F	Agent	BCEAO	62 37 28 87 mmouedraogo@bceao.int